



Europe
L'école
catholique
en Espagne

Actualités
Premier Salon
des innovations
BTS et post-BTS



Initiatives
En vert
et avec tous !

Solidarité
Partenariats
avec la
Terre sainte



Culture
Marionnettes /
Livres /
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

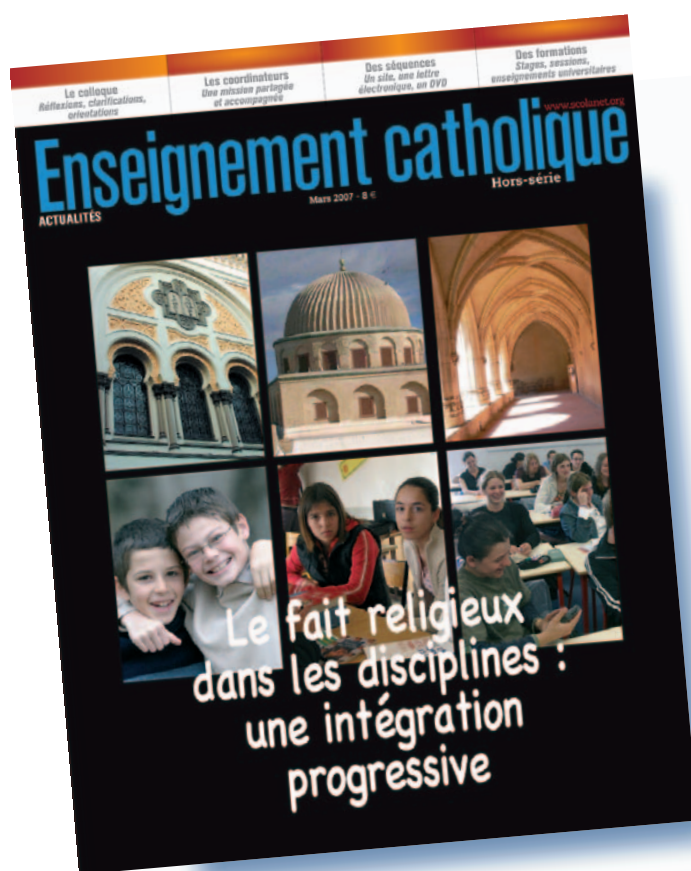
ACTUALITÉS

Numéro 313, avril 2007, 4,50 €



**Le handicap,
c'est l'affaire
de tous !**

« *Ni une mode
ni une matière
à option !* »



BON DE COMMANDE

LE FAIT RELIGIEUX DANS LES DISCIPLINES :
une intégration progressive

8 € l'exemplaire

6 € l'ex. à partir de 5 ex. ; 5 € l'ex. à partir de 10 ex.

NOM / ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.



ÉDITORIAL

Le handicap, c'est l'affaire de tous ! 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6
Éducation 13
Religion 18
Revue express/Agenda/BO 20

INITIATIVES

En vert et avec tous ! 32

En signant la première charte Agenda 21 du Limousin, l'institution Notre-Dame-de-la-Providence, à Ussel, s'est engagée à mener des actions de développement durable.

Lycéens sans frontières 34

Depuis près de 20 ans, l'association « Tivoli sans frontières » propose à des lycéens de partir en Afrique. Du 14 février au 1^{er} mars 2007, vingt-cinq jeunes se sont rendus au Burkina-Faso pour construire un dispensaire.

FORMATION

Accompagnateurs de chefs d'établissement 36

Une formation, à l'intention des chefs d'établissement expérimentés, leur apprend à aider leurs collègues, tout juste entrés en poste.

PAROLES D'ÉLÈVES

Sur le seuil du marché du travail 38

Étudiants en licence professionnelle « Management européen de produits touristiques », ils espèrent trouver rapidement un emploi. Coup de projecteur sur une formation encore méconnue.

L'ÉCOLE EN EUROPE

L'école catholique en Espagne 40

L'enseignement catholique espagnol qui accueille 20 % de la population scolaire du pays est « dynamique et bien organisé ». Une force et des atouts qui comptent dans les négociations avec les représentants de l'État ou des régions autonomes.

SOLIDARITÉ

Partenariats avec la Terre sainte 42

La direction diocésaine de Paris lance un appel aux établissements catholiques de France pour un partenariat de fond avec les établissements chrétiens de Terre sainte. Notamment pour soutenir la francophonie.

REPORTAGE

Une rupture réparatrice 44

Une fois constatées les limites, pour certains jeunes, des dispositifs éducatifs, la création de séjours de rupture s'est profilée comme une réponse éventuelle et momentanée à des problèmes spécifiques. C'est ainsi que l'association Vivre Ensemble Madésahel a vu le jour à M'Bour, au Sénégal.

RÉFLEXION

Catholiques français : l'enquête qui bouscule 48

Un sondage paru dans *Le Monde des religions* sur les catholiques français a fait l'effet d'un électrochoc : leur nombre aurait chuté depuis deux ans. Info ou intox ?

Soyez le sel de l'école ! 50

Le 17 mars 2007, M^{gr} Claude Dagens, évêque d'Angoulême, a réuni des éducateurs chrétiens de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Ils étaient venus confronter leurs idées « pour l'éducation et pour l'école ». Avec un objectif : revaloriser l'engagement éducatif.

Redécouvrir la laïcité 52

Pour une nouvelle présence de l'enseignement catholique au sein de la laïcité, ouvrage dont nous présentons quelques extraits, est le fruit de la session de ressourcement des chefs d'établissement du diocèse de Nanterre qui a eu lieu à Bruxelles en novembre 2004.

CULTURE

Marionnettes 53

Des cabotins en version picarde

À Amiens, *Chés cabotans*, des marionnettes traditionnelles, redonnent vie à la langue picarde pour le plus grand plaisir des élèves qui en profitent pour découvrir le théâtre sous un autre angle

Livres 54

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

CD, télévision.

Pratique 58

Petites annonces.

DOSSIER / Le handicap, c'est l'affaire de tous ! 22

La loi du 11 février 2005 sur le handicap est en marche dans les établissements scolaires. Alors qu'autrefois les enseignants accueillait dans leurs classes, sur la base du volontariat, des enfants souffrant d'un handicap, c'est aujourd'hui une obligation. Un projet ambitieux salué par l'enseignement catholique qui y voit un prolongement de ses assises qui invitaient à « changer de regard ».

Développer durablement votre sérénité

et celle de ceux qui vous sont chers, c'est vous apporter en toutes circonstances une réponse parfaitement adaptée à vos besoins en mettant à votre disposition une gamme complète de solutions pour votre protection, votre bien-être et votre tranquillité d'esprit. Vous permettre, enfin, de bénéficier du savoir-faire d'AG2R, l'assureur de la santé et des risques de la vie.



AG2R Prévoyance

Partenaire de l'enseignement Privé Catholique

UNE GAMME COMPLÈTE DE SOLUTIONS EN PROTECTION SOCIALE

- ✓ Santé
- ✓ Prévoyance
- ✓ Épargne
- ✓ Assurance



L'avenir, c'est mieux avec 
www.ag2r.com

Avec plus de 7 millions d'adhérents, AG2R dispose d'un savoir-faire reconnu, personnalisé par 3 600 collaborateurs, 80 agences et 250 permanences, pour vous accueillir toute l'année.

AG2R - Partenaire de l'Enseignement Privé Bien vous conseiller, c'est tout naturel !

Complétez et retournez à : AG2R - Bretagne - Pays de Loire - Jean-Paul TOUZET - 9 place du Colombier - BP 148 - 35011 Rennes

OUI, je souhaite en savoir plus sur vos formules, sans aucun engagement de ma part.

- Je souhaite :
 - Mettre à la disposition des enseignants l'offre santé individuelle AG2R
 - Étudier la mise en place d'un contrat collectif pour le personnel salarié de mon établissement
- Je préfère prendre directement rendez-vous avec un conseiller AG2R :
j'appelle le **02 99 26 80 08**

Raison sociale : _____

Siren :

Interlocuteur : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

e-mail : _____ @ _____ Tél :

Le handicap, c'est l'affaire de tous !

La loi du 11 février 2005 sur le handicap n'est pas une loi d'ajustement. Elle invite à un changement de mentalité : l'accueil et la scolarisation d'enfants handicapés ne concernent pas d'abord des spécialistes et des structures particulières mais tout établissement scolaire. Certains enfants présenteront toujours des besoins éducatifs auxquels ne peuvent répondre que des structures spécialisées. Mais cette orientation sera considérée, après un accueil commun, comme l'utilisation de parcours scolaires diversifiés et non comme une relégation.

L'enseignement catholique se trouve particulièrement à l'aise avec ce renversement de perspective : s'il en a appelé au cours de ses assises à penser une école de toutes les intelligences, à ôter des esprits de fausses hiérarchies entre les divers parcours scolaires, c'était bien pour supprimer les classements d'élèves en catégories *a priori*.

L'enseignement catholique s'y retrouve surtout parce que l'anthropologie sous-jacente à cette loi considère que tout élève est unique, qu'en chacun il y a heureusement quelque chose de « pas comme les autres », des talents parfois cachés et souvent inattendus que l'école a mission de révéler.

Si nous devons appliquer cette loi d'abord dans son esprit, nous devons aussi renforcer les moyens de formation initiale et continue pour que tout enseignant, et surtout toute équipe éducative soit préparée à accompagner encore davantage les différences entre élèves. Les moyens passent aussi par une solidarité financière entre établissements pour permettre d'accueillir les enfants handicapés moteurs. Cette adaptation de nos bâtiments scolaires mériterait d'être aidée par l'État et les collectivités territoriales, puisqu'il s'agit, pour l'enseignement catholique, d'être ouvert à tous et, particulièrement, depuis ses fondateurs, aux plus fragiles.



© G. Brouillet-Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Tout élève est unique, chacun a des talents parfois cachés et souvent inattendus que l'école a mission de révéler. »

Enseignement catholique
ACTUALITES

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Anne-Marie Audic, Élisabeth du Closel, Matthieu Demange, Nadège Demange, Emmanuelle Diaz, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Marie Laumont-Schlosser, Virginie Leray, Irène de Palaminy, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Étienne Verhack ► **Édition** > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

BTS et post-BTS : premier Salon des innovations

Organisé par Renasup¹ dont la vocation est de promouvoir les innovations dans l'enseignement supérieur, un Salon BTS - post-BTS² s'est tenu le mercredi 21 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux. Un rendez-vous qui devrait se prolonger à Bruxelles, l'an prochain !

Avec un brevet de technicien supérieur, je suis qualifié pour exercer un métier et pour continuer mes études : c'est ce que chaque jeune devrait pouvoir se dire à l'heure où le BTS, diplôme très recherché par les entreprises, trouve sa place dans le cursus européen d'études supérieures dit LMD (Licence-Master-Doctorat³).

Actuellement, 56 % des étudiants en BTS affirment vouloir poursuivre leur parcours. Le premier Salon des innovations BTS et post-BTS de l'enseignement catholique donnait ainsi l'occasion de découvrir des lycées assez audacieux pour parier sur l'aventure de l'enseignement supérieur. « Un trésor ! » a affirmé Fernand Girard en ouverture de la journée qui a réuni 400 personnes. Car chacun de ces établissements permet « la promotion des jeunes arrivés au niveau bac + 3 ».

Chaque innovation faisait l'objet d'un stand, et « derrière chaque stand, des visages de jeunes dont on envisage l'avenir ! C'est le contraire d'une voie sans issue », a souligné Paul Malartre. Parmi les visiteurs, de nombreux chefs d'établissement venus s'informer. Leur étaient aussi proposées des tables rondes sur des thèmes aussi variés que : « Intégrer la logique des ECTS dans le BTS », « Initier et s'associer à des licences, des licences professionnelles et des écoles supérieures » ou « Travailler en réseau ».

Arrêtée devant le stand du lycée technique La Sagesse, de Cambrai (Nord), Marie-Madeleine Dulac, directrice du lycée de la communication Saint-Géraud, à Aurillac (Cantal), interroge Guy Coquelle, responsable de la filière communication à La Sagesse. Elle cherche des contacts pour ses élèves inscrits en BTS « Communication des entreprises ». L'expérience de Cambrai peut l'inspirer. En partenariat avec l'université catholique de Lille, le lycée La Sagesse a en effet monté une licence « Médias, Culture et Communication ». Succès : tous les étudiants y ont cette année



© G. Brouillet-Viane

Lancée dans les partenariats européens, l'université de Coventry, proche de Birmingham au Royaume-Uni, travaille depuis cinq ans avec le lycée Notre-Dame du Grandchamp de Versailles (Yvelines) où 30 étudiants post-BTS (« Gestion et management », « Informatique ») viennent tous d'obtenir le *bachelor*.

Lors de ce premier Salon des innovations BTS et post-BTS, après avoir constaté la réussite de l'expérimentation avec Notre-Dame-du-Grandchamp, Ian Dunn (au premier plan sur notre photo), président associé de l'université de Coventry, et Fernand Girard, président de Renasup, ont signé un accord élargissant ce dispositif à toutes les formations dispensées dans l'université.

validé leur semestre ! De plus, 7 des 20 étudiants de BTS vont poursuivre en master « Communication internationale et journalisme », toujours à la Catho de Lille. « Cela fait plaisir ! dit Guy Coquelle, car ces jeunes croyaient ne jamais pouvoir faire d'études supérieures longues. Ils voient que le travail finit par payer et se sentent valorisés. Pour les enseignants, l'échange entre profs de fac – qui ont accepté de se déplacer à Cambrai – et profs de lycée permet de se connaître ! » « La vie, c'est l'échange ! » affirmait Gérard Héloir, directeur de Jean-Baptiste-de-La-Salle à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), lors de la deuxième table ronde, fort d'un partenariat établi entre des classes de BTS et l'université

catholique d'Angers qui permet aux élèves d'accéder à un niveau bac + 5. « Tout le monde a intérêt à mutualiser ses compétences pour proposer aux jeunes la meilleure solution d'insertion. On ne peut plus travailler seuls, isolés dans notre culture du secondaire ! »

De quoi permettre, comme le relevait Paul Malartre, « à tous les talents de s'exprimer ».

MCJ

1. Réseau national d'enseignement professionnel privé. Renasup propose un dispositif national d'accompagnement des projets régionaux d'enseignement supérieur professionnel à deux niveaux : exploration des pistes de projets possibles en réseaux d'établissements ou interventions techniques payantes pour mener à bien des dossiers ou démarches spécifiques. Internet : www.renasup.org

2. Brevet de technicien supérieur.

3. Pour obtenir une licence, il faut cumuler 180 crédits d'enseignement – dits « ECTS ». Le BTS représente la « première marche » de la licence puisqu'il équivaut à 120 crédits, la licence à 60 de plus (180 au total) et le master à 300. Au moment où nous mettons sous presse, est annoncée la signature par le ministre de l'Éducation nationale du décret d'intégration du BTS dans le LMD.

Vers des BTSA « eurocompatibles »

Une centaine de participants, enseignants, responsables de cycle, chefs d'établissement, de près de 70 établissements du Cneap¹ ont planché, fin janvier, à l'Ifeap² d'Angers sur un thème qui va les mobiliser pendant les mois à venir. En effet, un événement majeur se prépare : les BTSA³ entrent progressivement en rénovation et vont devenir « eurocompatibles » en s'inscrivant dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur. L'enjeu est de taille, et il est double...

Il s'agit d'abord, comme cela se fait régulièrement, avec les partenaires professionnels, de rénover les programmes pour que les étudiants soient « au top » des compétences. Ceux qui obtiendront leur BTSA se verront attribuer 120 crédits (les crédits ECTS). Deux BTSA ouvriront le bal, dès septembre 2007 : « Productions aquacoles » et « Services en espace rural ». Les autres emboîteront le pas, au rythme de trois par an.

VÉRONIQUE TÊTE

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.

2. Institut de formation de l'enseignement agricole privé. Internet : <http://ifeap.cneap.scolanet.org>

3. Brevets de technicien supérieur de l'enseignement agricole.

Ensemble au service des établissements

La 29^e journée nationale de la Fnogec¹, organisée pour la première fois en province, s'est déroulée les 23 et 24 mars 2007 à Bayonne. Elle a situé délibérément le responsable de l'organisme de gestion comme un acteur apportant sa compétence au service du projet d'établissement et d'une équipe éducative.

Dès son ouverture, le président de la Fnogec¹, Jacques Giroux, a indiqué le sens de la rencontre qui s'est déroulée à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) dans une atmosphère particulièrement conviviale : « *Nous ne sommes pas de simples partenaires financiers qui participons à la réalisation du projet d'établissement. Notre souhait est d'élaborer et de mettre en œuvre un projet commun avec les membres de la communauté éducative en respectant la place et la mission de chacun.* »

Une place et une mission portées par des personnes dont Paul Malartre a salué le professionnalisme qui, de l'avis du secrétaire général de l'enseignement catholique, se traduit notamment aujourd'hui par un état des lieux entrepris par la Fnogec sur les solidarités vécues dans l'enseignement catholique et par l'étude de propositions de mutualisation dans les mois à venir.

Gérer, c'est rendre cohérent le projet de l'établissement avec les moyens dont il dispose.

Les cinq thèmes des ateliers – « Gérer », « Financer », « Restructurer », « Prophétiser », « Promouvoir les personnes » – devaient d'ailleurs préciser le sens de la présence des membres des Ogec dans les établissements. En effet, pour les participants à cette journée nationale, gérer revient à rendre cohérent le projet de l'établissement avec les moyens dont il dispose. Cette gestion exige d'adopter une attitude d'écoute, de développer les compétences nécessaires, d'élaborer des prévisions, d'entreprendre des évaluations et de procéder à des adaptations pour corriger les trajectoires. Autant d'attitudes et d'actions qui appellent à la solidarité, à la mise en réseau, à la mutualisation des moyens et des savoir-faire.

La réflexion sur l'équilibre des financements mettait en valeur le besoin de recenser les difficultés, de transmettre des informations claires et lisibles à tous les niveaux et d'être attentif à la justice, à la parité et à l'équité. Les demandes d'application de la loi sur le forfait communal sont une illustration concrète de ces nécessités. Pour entrer dans une stratégie positive, soulignait en substance l'un des rapporteurs, il convient également de ne pas avoir peur de



Jacques Giroux, président de la Fnogec (au micro) et Jean Grenet, député-maire de Bayonne.

restructurer, mais en prenant en compte les solitudes, les craintes ainsi que les originalités de chacun, et en veillant à trouver les clefs d'harmonisation avec les exigences internes et externes des établissements.

Tout ce travail de suivi et d'accompagnement du projet d'établissement est assuré par des bénévoles qui vivent là un véritable engagement. Celui-ci doit s'appuyer sur les valeurs évangéliques, une attention aux plus démunis ou aux personnes en difficulté, un sens du partage et du dialogue, une éthique, une gratuité et souvent du courage. Inutile d'insister, était-il rappelé, sur le fait que dans ce contexte le recrutement d'un responsable d'Ogec est de plus en plus difficile. D'autant qu'il doit assumer avec le chef d'établissement une réelle politique de ressources humaines. Celle-ci exige la formulation d'un organigramme de l'établissement, une gestion prévisionnelle des emplois, une organisation de la rémunération fondée sur des critères de responsabilité, de compétences et d'efficacité, un suivi régulier de chacun au travers d'entretiens d'évaluation et une stratégie de formation tant pour les personnels que pour les bénévoles.

En conclusion des ateliers sur les ressources humaines, il a été suggéré de bâtir un module de formation commun aux chefs d'établissement et aux présidents d'Ogec, dont le titre serait : « Comment accompagner le management du personnel ? ».

Ces regards sur la fonction de gestionnaire d'un établissement trouvaient leurs prolongements dans l'intervention d'Alain Dumont².

Ce dernier a fait état des grandes mutations de notre société et d'un système éducatif qu'il juge fermé sur lui-même et inapte à l'insertion des jeunes. Il a appelé l'enseignement catholique à veiller à donner à chaque membre de la communauté éducative la capacité de décider, d'innover et d'entreprendre. Il a invité notamment les responsables des établissements, où « le président préside et le chef d'établissement dirige », à prendre les risques nécessaires pour permettre aux jeunes de se construire sans trous et leur donner la possibilité de s'adapter et de trouver leur place sans les « enfermer dans des profils qui les tuent ». « *L'enseignement catholique peut montrer le chemin, mais qu'avons-nous fait de notre liberté ?* » s'est-il interrogé.

L'essentiel

Dans son homélie, M^{gr} Pierre Molères, évêque de Bayonne, a demandé aux membres des Ogec de découvrir des comportements nouveaux sur trois chantiers qu'il juge primordiaux. Celui de la gestion : « *L'essentiel est de nous demander, lors de chaque projet, dépense ou économie : "En quoi cela peut-il être une chance éducative pour nos jeunes ?" L'économie est à leur service.* » Celui de la solidarité : « *L'essentiel est de favoriser autant que possible cette culture de réseaux qui, dans le monde de l'éducation et la société elle-même, est déjà pratiquée, souvent admirée, parfois enviable, et même imitée.* » Celui de la mission évangélisatrice de l'enseignement catholique : « *Il vous importe de prendre au sérieux vous aussi, dans votre domaine, ce que le Christ disait à ses disciples : "Laissez les petits venir à moi, ne les empêchez pas !" Cette approche et cette proximité doivent être grandement honorées dans l'enseignement catholique. Sur ce point capital, l'essentiel est pour vous de faciliter de façon pratique l'accès des jeunes à une meilleure connaissance d'eux-mêmes, de la culture et de la cité, des autres et de Dieu.* »

GILLES DU RETAIL

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

2. Ancien chef d'établissement, responsable de service à l'Unapec (devenue Formiris), puis responsable du développement de la formation au CNPF (devenu Medef).

Savoir +



Retrouvez l'intégralité de l'homélie de M^{gr} Molères sur www.fnogec.org

Anne-Marie Javouhey : l'attention aux plus pauvres

Les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny fêtent, en mai 2007, le bicentenaire de la fondation de leur congrégation par Anne-Marie Javouhey. Congrégation qui a essaimé de par le monde et continue de soutenir les plus pauvres. Quatre jours placés sous le thème de « l'enracinement et l'ouverture » qui se déclineront en cérémonies religieuses, conférences et spectacles sur les lieux mêmes de la Bourgogne natale¹ d'Anne-Marie Javouhey.

Aujourd'hui, la congrégation ne compte que 15 établissements en France. Mais elle est présente dans 52 pays. Ce déploiement international, elle le doit au « songe » que fit un jour de 1798 sa fondatrice, Anne-Marie Javouhey. Cette jeune fille de la campagne bourguignonne qui venait de déclarer son intention de consacrer sa vie à Dieu fit en effet un rêve étrange. Elle vit des visages d'enfants, d'hommes et de femmes, certains rayonnant de bonheur, d'autres anxieux reflétant l'angoisse d'une humanité délaissée. La grande majorité avait la peau noire. Il lui sembla alors entendre la voix de Thérèse d'Avila lui soufflant : « *Ce sont les enfants que je te donne. Je protégerai la communauté que tu vas fonder.* » Dès lors, rien ne put l'arrêter. Consacrée pour une mission, elle



Aide aux plus démunis. En 2005, les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny étaient présentes dans ce village proche de Karikal, en Inde, touché par le tsunami.

discerna l'appel à aller vers tous les peuples et toutes les personnes. En 1807, elle fonda sa congrégation et se lança sur les routes du monde : à la Réunion, au Sénégal, en Guyane, en Guadeloupe, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Pondichéry. Éduquer, soigner, former, créer un clergé autonome – ce qui était alors impensable – sont ses principales tâches. Elle rencontre l'esclavage, la traite des Noirs, et, à la demande du gouvernement français, se lance dans une entreprise aussi incroyable que controversée. De 1835 à 1843, à Mana, en Guyane, elle va donner la preuve que ces hommes et ces femmes réduits en esclavage sont capables

de mener une vie pleinement humaine et de se réintégrer harmonieusement dans la société. Elle en avait déjà fait la démonstration avec les « aliénés » d'Alençon. Bien sûr, elle dérange, rappelant sans cesse le droit à la dignité de tout être humain.

Le réalisateur Jean-Claude Salou s'est intéressé à la congrégation. L'émission *Le Jour du Seigneur* du 15 août sera consacrée à Anne-Marie Javouhey. Et un documentaire de 52 minutes sera prochainement programmé sur RFO. Le réalisateur est allé à la rencontre de ces femmes en Inde, au Sénégal, en Sierra Leone, en Guadeloupe pour mieux comprendre

l'apport de ces missionnaires. « *Il y a actuellement un glissement progressif des congrégations des pays européens, terreau d'origine, aux pays émergents. En Inde, la moitié du recrutement est local, confie-t-il. Dans ces régions, il n'y aurait guère d'écoles s'il n'y avait pas les congrégations. Dans les villages les plus reculés, ce sont elles qui portent l'enseignement.* »

Preuve que la mission a toujours un rôle prépondérant. « *Les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny restent initiatrices de projets qui sont cependant appelés à devenir des projets publics. Elles créent des structures qui ne sont pas destinées à rester les leurs. Au Sénégal, de nombreux dispensaires qu'elles ont ouverts sont passés aux mains de l'État. Elles ont donc à trouver constamment de nouveaux terrains de mission. Elles accueillent dorénavant les sourds-muets, encore laissés-pour-compte, ou sont présentes dans les quartiers les plus démunis. Elles ont donc l'obligation d'être toujours pionnières. Elles auront toujours à recommencer le processus de départ de leur congrégation et à ne jamais se poser.* » **EDC**

1. Renseignements à la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, 21 rue Méchain, 75014 Paris. Tél. : 01 47 07 95 72.

Omaec : anniversaire

Le 10 mars 2007, le bureau international de l'Organisation mondiale des anciens et anciennes élèves de l'enseignement catholique (Omaec) s'est réuni autour de la présidente, Paola Mancini, du secrétaire général, Claudio Andreoli, et de Don Pasquale Borgomeo sj, nouvel assistant ecclésiastique de l'Organisation. En novembre prochain, c'est à Rome que l'Omaec fêtera ses 40 ans. L'assemblée générale extraordinaire convoquée à cette occasion étudiera la mise à jour de ses statuts selon les dispositions du nouveau code de droit canonique. Autre projet à l'étude : la tenue de l'assemblée générale 2008, à Dakar.

ANNE-MARIE-AUDIC

Fait religieux : des responsables se forment

Plusieurs années après le rapport Debray et le début de la mission « *Enseignement et religions* », tout n'est pas encore clarifié », a constaté Claude Berruer, adjoint du secrétaire général de l'enseignement catholique, en ouvrant le 5 mars dernier une session nationale de l'Ifcec¹, à Paris. Sur le thème « *Prise en compte du religieux dans les établissements catholiques d'enseignement : diagnostic institutionnel et mise en route de projet* », cette formation a réuni des chefs d'établissement, des responsables chargés de la pastorale, un directeur diocésain adjoint. « *Les divers établissements,*

diocèses et régions ont inégalement avancé, et le récent bilan mené par les coordinateurs "Enseignement et religions" a souligné les progrès, dans la recherche et sur le terrain, mais aussi les inerties, les confusions, les résistances », a poursuivi Claude Berruer. « *Se doter d'outils méthodologiques pour un diagnostic institutionnel me paraît donc d'actualité* », a-t-il conclu. C'était bien l'intention des stagiaires venus pour mesurer les enjeux anthropologiques, éthiques, symboliques et spirituels du fait religieux, mais aussi pour appliquer les outils présentés à leurs terrains institutionnels variés. À leurs côtés, Dominique Moreau,

formateur de l'Ifer² et concepteur³ de l'outil-diagnostic proposé, qui animait ce stage. « *Nous avons pris le temps de l'analyse pour mieux envisager, dans nos différents contextes, le choix d'une politique* », a constaté un stagiaire à l'issue de la session. Rendez-vous dans un an, avec de nouveaux responsables. **SH**

1. Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique, Espace Assomption, 19 rue de l'Assomption 75016 Paris. Tél. : 01 53 92 84 62.

2. Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions de Dijon.

3. Également accompagnateur des coordinateurs « *Enseignement et religions* », dans le cadre de la mission nationale animée par René Nouaillat.



Une idée,
une action

L'animateur-formateur, soutien de créativité

La créativité de l'enseignement catholique n'est pas dans ses structures mais dans ses établissements », a déclaré Paul Malartre devant les animateurs-formateurs (AF) des directions diocésaines. « Cette créativité a besoin d'inspiration, de soutien, de rappel d'exigence et d'encouragement. C'est le rôle de l'animateur-formateur ! » a ajouté le secrétaire général de l'enseignement catholique, lors de l'assemblée générale de l'Anafec¹ qui s'est tenue à Paris le 23 mars dernier. L'occasion pour ses membres de passer en revue les nombreuses activités de l'année : une recherche-action sur « la place et les effets de la parole dans l'accompagnement » qui vient de s'achever, une redéfinition de « la formation des acteurs de l'animation institutionnelle » avec l'Ifcec² quasi finalisée, la rédaction d'un code de déontologie en cours... L'Anafec a aussi fait le point sur une nouvelle procédure d'agrément, mise en place il y a quatre ans : les AF qui désirent l'obtenir, sans reçus individuellement par Paul Malartre, mais aussi par une commission *ad hoc*. « Ces rencontres nous permettent de débattre des questions qui se posent au niveau local, explique Agnès Lacroix, présidente

de l'Anafec³, car c'est un agrément national qui intègre la spécificité de chaque diocèse. » Cette année, six candidats ont reçu cet agrément. D'autre part, l'Anafec entend resserrer ses liens avec les différents acteurs de l'institution : le secrétaire général (mais les liens sont déjà forts, Paul Malartre participant à ses conseils d'administration et assemblées générales), les directeurs diocésains (pour échanger sur leur formation et d'autres questions professionnelles), les commissions nationales, etc. Lieu d'échange et de réflexion, l'Anafec est avant tout un lieu de ressourcement pour se redire le sens et l'importance de sa mission. Une mission que Paul Malartre a ainsi définie, et dans laquelle chacun

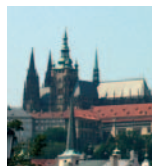
s'est retrouvé : « L'animateur-formateur est le signe d'une institution proche des personnes, c'est-à-dire le contraire d'un représentant d'une administration. Avant tout artisan de cohérence entre le projet éducatif de l'enseignement catholique et la réalité vécue dans un réseau d'établissements, il est le signe de la souplesse qu'il ne faut jamais cesser d'introduire dans nos structures. » SH

1. Association nationale des animateurs-formateurs de l'enseignement catholique. Adresse : 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Contact : Denis Herbert (président), denis.herbert.dec@ec-vendee.org - L'Anafec compte environ 126 animateurs-formateurs du 1^{er} degré, 17 du 2^d degré et 7 qui couvrent les deux cycles.
2. Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique.
3. Lors de ce dernier conseil d'administration, Denis Herbert, animateur-formateur à la direction diocésaine de Vendée, a été élu pour succéder à Agnès Lacroix à la présidence de l'Anafec.



Liens étroits. Autour de Paul Malartre, les membres de l'Association nationale des animateurs-formateurs de l'enseignement catholique (Anafec) réunis à l'Espace Assomption, à Paris.

ECA propose son premier voyage-rencontre « Prague à la Toussaint 2007 »



De nombreux membres des communautés éducatives de l'enseignement catholique (groupes d'enseignants, groupe de chefs d'établissement d'un diocèse, retraités et amis de l'enseignement catholique, etc.) expriment le souhait d'effectuer des voyages « intelligents ». Voyages au cours desquels on se donne le temps de la rencontre d'une personnalité, d'une ville, d'une nation pour vivre ensemble une nouvelle appréciation culturelle, pour changer de regard sur les êtres, leur histoire, leurs comportements, leur avenir. C'est dans cette optique que Jean-Claude Petit, ancien directeur de l'hebdomadaire *La Vie* et actuel président du Centre national de la presse catholique, et

son épouse Monique sont prêts à apporter leur connaissance de nombreux pays étrangers et à nous faire profiter de leur expérience des voyages-rencontres à travers le monde. À cette fin, ils proposent aux lecteurs d'*Enseignement catholique actualités* un premier voyage à Prague, durant les vacances de la Toussaint, du 27 au 31 octobre 2007. Pour Jean-Claude Petit, quêteur d'humanité, cette rencontre de Prague constitue « une expérience essentielle pour aller au cœur de la culture européenne et mieux percevoir encore la nécessité de bâtir ensemble de nouvelles voies de compréhension et de "solidarité" et découvrir les diversités éducatives ».

Programme complet et conditions : Agence Grandet Tours, 52 rue Pascal, 75013 Paris – Tél. : 01 45 35 66 01. Email : info@grandettours.com.



DES MANUELS SCOLAIRES TACTILES

L'association Le livre de l'aveugle (LLDLA) édite chaque année plus de 60 % des ouvrages scolaires en braille produits dans notre pays. Ce sont 500 manuels environ, toutes matières confondues, qui sortent de ses ateliers, grâce au travail précieux de nombreux bénévoles : il y a les 60 transcripateurs, qui partout en France traduisent les livres, et l'équipe de l'imprimerie de Malakoff (Hauts-de-Seine) qui réalise les ouvrages et les expédie. Ces livres sont destinés à des collégiens et lycéens aveugles, mais aussi à quelques étudiants de grandes écoles. Sans Le livre de l'aveugle, leur scolarisation serait moins facile. Aucun service public n'assure en effet la transcription des livres de classe, hormis certains établissements spécialisés qui le font pour leur propre usage, tels que l'Institut national des jeunes aveugles (INJA) et le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) de Lille. Pourtant cette petite association, qui fête cette année ses 90 ans, dispose d'un budget modeste. Les subventions qu'elle reçoit, notamment des ministères de la Santé et de l'Éducation nationale, ne représentent que 40 % de ses besoins. Aussi ses dirigeants ne ménagent pas leur peine pour faire connaître leur association. En février dernier, LLDLA a ouvert un site internet pour recruter de nouveaux bénévoles ou donateurs, mais aussi pour permettre aux jeunes aveugles de passer directement leurs commandes. En attendant, Le livre de l'aveugle a besoin de votre aide pour poursuivre son activité. Des établissements scolaires se sont déjà montrés solidaires, telle l'école de la Trinité, à Paris, qui a récolté 300 euros pendant le Carême, lors d'une opération « pain partagé ». Cette collecte a permis d'éditer 7 ouvrages pour la plus grande fierté des enfants qui avaient participé à un atelier braille. Pourquoi ne pas reprendre cette initiative dans votre établissement ? SH

Contact : Le livre de l'aveugle, 124 boulevard Camélinat, 92240 Malakoff. Internet : www.lelivredelaveugle.fr – Tél. : 01 47 35 91 17. Lire aussi ECA 305, pp. 44-45.

Ce voyage est limité à 32 participants. Ne tardez pas à vous inscrire. Les inscriptions seront closes fin juin.

Pour une pastorale de l'engendrement

Les journées d'étude des adjoints en pastorale des directeurs diocésains se sont tenues à Paris les 12 et 13 mars dernier. Avec pour thème « L'Évangile au cœur des établissements scolaires ».

Invité d'honneur au rassemblement des adjoints diocésains en pastorale : M^{gr} Armand Maillard, évêque de Laval. Chargé par la Conférence des évêques de France, avec M^{gr} Éric Aumonier, évêque de Versailles, d'accompagner l'enseignement catholique dans sa mission, il a rappelé combien il était difficile, « dans un contexte de rupture de la transmission, de continuer à proposer la foi ». Et pourtant, il s'agit bien pour les établissements catholiques de « maintenir l'ouverture à tous et d'affirmer leur caractère propre », a ajouté l'évêque.

Pour ouvrir des perspectives, à la demande de Pierre Robitaille¹, organisateur et animateur de ces journées, le jésuite Philippe Bacq² était venu présenter une dynamique nouvelle, « la pastorale de l'engendrement³ ». Impossible à définir : « Il s'agit d'une manière d'être en relation, inspirée par l'Évangile, qui permet à Dieu d'engendrer des personnes à leur propre vie », a-t-il expliqué. Cette façon d'être est bien sûr référée au Christ – le seul à être appelé « pasteur » dans le Nouveau Testament.

Rien de tel que de lire un Évangile en continu.

Une question se pose alors : comment le Christ devient-il pasteur ? Dans le récit de la multiplication des pains, par exemple, la foule est là qui attend, et l'on peut lire que Jésus « fut ému jusqu'aux entrailles car ils étaient comme des brebis sans pasteur » (Mc 6,34). Voilà que le mot apparaît. « Il s'agit d'aimer les autres et de laisser monter les gestes et les paroles qui expriment cet amour », a exposé le jésuite.

Jésus devient aussi pasteur en étant habité par l'Ancien Testament qu'il a lu. Les rencontres qu'il fait



Intervenants. De g. à d. : Claude Berruer, M^{gr} Armand Maillard et Pierre Robitaille.

réveillent l'Écriture qui est en lui. De la même façon, nous sommes invités à lire nos rencontres à partir de l'Évangile que nous aurons intériorisé. Ainsi « nous devenons pasteur, quand nous nous mettons à aimer les gens et les relions à l'Évangile », a précisé le théologien.

Médiation nécessaire

Mais attention, la pastorale d'engendrement « n'est pas un modèle dernier cri qui remplacerait un modèle dépassé. On ne doit pas l'opposer à la pastorale de transmission, de proposition, d'accueil ou d'initiation ; c'est une manière de vivre chaque modèle pastoral ».

Pour entrer dans cette perspective, rien de tel que de lire un Évangile en continu (cf. encadré), seule façon de faire une expérience de Jésus-Christ. On remarque alors que Jésus appelle de différentes façons. À ceux qui viennent vers lui, il demande : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » Et jamais, il ne dit « Maintenant que tu es guéri, tu vas entrer dans le groupe de mes disciples », mais « Rentre chez toi ! ».

En invitant quelques-uns à mettre leurs pas dans ses pas – Pierre, Jacques ou Jean –, Jésus indique aussi une autre manière de deve-

nir fils et filles de Dieu. C'est à eux qu'il pose en effet la question : « Et pour vous qui suis-je ? »

Aujourd'hui parmi les jeunes, il y a, de la même façon, une diversité d'appels. Mais comment faire pour les aider à discerner ? Pour Philippe Bacq, la médiation né-

cessaire consiste à « proposer publiquement et à tous vents l'Évangile ». « Entre les jeunes et vous, mettez un tiers, la présence du Christ lui-même, en constituant des groupes de lecture », a-t-il lancé à la salle. Le diocèse d'Amiens expérimente cette « pastorale du récit » avec l'ouverture d'une « école de l'Évangile ». À raison d'une fois par semaine, des jeunes se réunissent pour lire un Évangile. Et au bout d'un an, quand ils expriment ce que cette lecture a changé en eux, ils mesurent le chemin parcouru. La pastorale de l'engendrement : une approche féconde qui n'a pas fini de donner du fruit...

SYLVIE HORGUELIN

1. Du secrétariat général de l'enseignement catholique. E-mail : p-robitaille@scolanet.org
2. Professeur au Centre international Lumen Vitae de Bruxelles.
3. Philippe Bacq, Christoph Theobald (dir.), Une nouvelle chance pour l'Évangile – vers une pastorale d'engendrement, L'Atelier/Lumen Vitae/Novalis, 2004, 200 p., 24 €.

Relire Marc autrement

Cheminer à partir d'un « groupe d'Évangile ». Voilà la conviction et la pratique pastorale de Philippe Bacq, l'un des auteurs de *Marc, un récit en pastorale**. Cet ouvrage propose une lecture cursive de l'Évangile de Marc. Des questions précèdent chaque texte, pour la compréhension personnelle et l'animation d'un groupe, avant un commentaire étoffé mais simple. Suit une réflexion sur « l'Évangile en pastorale ». Quand la transmission est en crise, chacun a intérêt à s'immerger dans le récit. À travers les multiples relations que noue le Christ avec des personnes et des groupes divers, chacun peut chercher sa place parmi les « hommes de bonne volonté », « la communauté de disciples du Christ » ou les « apôtres d'aujourd'hui ». Ainsi s'éveille un désir de renouvellement, visée d'une pastorale de l'engendrement. Tous, nous sommes rejoints par le Christ, mais appelés à des réponses libres et diverses. L'occasion de lire activement un Évangile tout entier et d'interroger nos façons d'annoncer la Bonne Nouvelle.



CLAUDE BERRUER

* Philippe Bacq, Odile Ribadeau Dumas, *Un goût d'Évangile - Marc, un récit en pastorale*, Lumen Vitae, 2006, 337 p., 27 €.

Réussir sa vie...

Après les états généraux de l'évaluation et de la réussite, organisés par le Sgec¹ à Évry en 2006, et avant le congrès de l'Unapel² sur l'orientation, qui aura lieu à Lille en 2008, le colloque « Réussir sa vie... comment aider nos enfants » s'est tenu à Orléans le 17 mars dernier. Avec un objectif : « apporter une aide concrète aux familles dans l'éducation », a précisé Véronique Bilbault, présidente de l'Unapel³ Centre, à l'origine de cette initiative.

En ouverture, M^{gr} André Fort, évêque d'Orléans, a souligné combien il était important d'éviter « une attitude éducative qui se limiterait à la seule instruction », en rappelant qu'« au centre de l'école, c'est l'enfant qui doit être privilégié ». Puis, Laurent de Cherisey a fait découvrir « les passeurs d'espoir⁴ ». Parti en famille dans le monde entier à la rencontre de « réussites », il a relevé 21 enjeux planétaires : déforestation, accès des pauvres aux NTIC⁵, gestion de l'eau... Et il a offert un formidable exemple de l'engagement déterminé en affirmant : « Quand il y a une volonté, il y a un chemin. » Son message : « L'étincelle de vie ne peut jaillir que de l'altérité. » Mais aussi : « Partout où la dignité de l'homme est en souffrance », il faut se laisser interpellé et oser la relation.

Marie-Laure Dubus, médecin dans un service de psychiatrie infanto-juvénile, a poursuivi en insistant sur le fait qu'il faut « aider les enfants à entrer en relation avec les autres ». A nous de les « nourrir », au sens matériel, mais aussi « en leur ouvrant la porte du monde par des récits ».

Autre nécessité : les sécuriser par des repères et des limites.

Troisième intervenant, Claude Bébear, fondateur d'AXA, a témoigné d'un succès professionnel, fondé sur le goût d'entreprendre. La réussite financière « n'est pas un mal. Mais il faut que les jeunes gagnent de l'argent honnêtement en apprenant un métier et en pre-

nant leur temps pour faire fortune », a-t-il affirmé.

Puis le père Jean-Marc Eychenne, prêtre responsable de l'aumônerie étudiante, a rappelé que les Béatitudes présentaient une invitation paradoxale. Elles suggèrent des portes singulières de réussite : « Faire don de sa vie ; passer de la concurrence au service ; découvrir l'intériorité ; ouvrir la famille à d'autres références. »

Enfin, Jean-Luc Guillemain, secrétaire général du Caec⁶, a souligné que l'enseignement catholique croit en la réussite de chacun, selon des modèles divers. Aux éducateurs de créer les conditions du bon équilibre pour chacun car « c'est le bonheur qui mène à la réussite, et non l'inverse ». La réussite passe d'abord par « la transmission de valeurs partagées », a rappelé Sylvie Picard, du bureau national de l'Unapel, en conclusion. Une journée bien riche qui confirme que de telles rencontres, tout comme la place reconnue des familles dans la communauté éducative, permettent aux parents d'être pleinement acteurs dans les établissements catholiques.

CLAUDE BERRUER

1. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
2. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
3. Union régionale des Apel.
4. Marie-Hélène et Laurent de Cherisey, *Passeurs d'espoir* (t. 1 « Une famille à la rencontre des bâtisseurs du XXI^e siècle » ; t. 2 « Quel monde pour nos enfants, quel avenir pour le monde ? »), Presses de la Renaissance.
5. Nouvelles technologies de l'information et de la communication.
6. Comité académique de l'enseignement catholique.



Point d'orgue. Un chant final plein d'espérance.



D.R.

« Le chat a attrapé la lune ! »

Voilà l'explication des frères après une nuit agitée... La veille, à 23 heures, nous sommes réveillés par du bruit qui semble venir de partout et ne diminue pas. Un peu inquiets, nous nous rendormons finalement sans bien comprendre ce qui se passe. Le lendemain, tout s'éclaire : la Terre est passée devant la Lune ! En version africaine : le chat a attrapé la lune, pour qu'il la relâche, il faut faire dès le début de l'éclipse le plus de bruit possible en tapant sur tout et n'importe quoi... Mission accomplie ! Nous demandons le lendemain aux élèves s'ils sont sortis pour regarder. D'abord gênés (interdiction de quitter le dortoir la nuit), certains nous racontent finalement avec de nombreux détails qu'ils ont largement participé à la liesse ! Une bonne occasion pour nous de revenir sur les phases de la Lune et les phénomènes astronomiques, au programme de 4^e.

Mercredi 21 février : mercredi des Cendres. Pour l'occasion, le devoir de 18 h 30 est supprimé et chacun est invité à la messe. Les élèves s'amuse bien en remarquant que les Cendres ressortent beaucoup plus sur nos fronts européens que sur eux-mêmes. Le prêtre n'oublie pas de rappeler que le Carême est l'occasion de jeûner... surtout en ce qui concerne le dolo, la bière de mil locale ! Au collège, chaque classe organise à tour de rôle un chemin de croix le vendredi. Départ devant la reproduction de la grotte de Lourdes, arrivée de l'autre côté du collège devant la grande croix. Pour encourager les élèves à participer, les frères n'hésitent pas à traverser la cour pour battre le rappel : « Les musulmans peuvent aussi faire un effort ! »

Dimanche dernier avait lieu à la paroisse la marche de Carême. Rendez-vous à 8 h 30, devant l'église. En récitant un chapelet moitié dioula et moitié français, nous traversons Toussiana derrière l'enfant de chœur qui porte la croix. À l'arrivée, grande discussion sur l'organisation des obsèques. Le sujet est particulièrement sensible et les questions nombreuses. Qui a droit à une messe à l'église ? à une prière à la maison ? Très vite, le débat devient passionné sur la polygamie : « Si la deuxième femme d'un homme a un fils prêtre, peut-elle avoir des funérailles à l'église ? »... Un détail nous frappe : les participants de la marche sont pour l'essentiel des femmes, mais les seuls qui prennent la parole sont les hommes ! Et pourtant, le Burkina est le seul pays où le 8 mars, Journée internationale des femmes, est un jour férié...

Nous découvrons par la même occasion « la source » de Toussiana, où ont été célébrés peu avant notre venue des sacrifices par les animistes : un tapis de plumes recouvre le sol ! Après la messe célébrée sous les manguiers, nous rentrons sous une chaleur qui devient étouffante jusqu'à la maison... où nous sommes bien contents de pouvoir prendre une douche !

NADÈGE ET MATHIEU DEMANGE

(volontaires de la Délégation catholique pour la coopération)

École-entreprise : les liens se resserrent

Le 10 mars 2007, les Apel¹ ont tenu à Bordeaux un colloque national sur le thème « École et monde professionnel, s'ouvrir pour s'enrichir ». En prélude au congrès national de Lille, en 2008, qui traitera de l'orientation, il s'agissait pour les parents d'élèves d'analyser les nouveaux rapports école-entreprise.

L'ouverture à l'autre, c'est ce qui nous enrichit et nous fait avancer. » Ainsi, Paul Vrignon, président de l'Urapel² Aquitaine, parle-t-il des rapports qui s'établissent entre l'école et l'entreprise. Deux mondes qui se sont trop longtemps ignorés, mais qui, depuis quelques années, travaillent de concert. Timidement, il est vrai. L'enjeu est pourtant majeur, et les conséquences de ce manque de concertation se font aujourd'hui sentir : orientations bâclées ou subies, manque de pertinence des formations au regard des besoins des entreprises, et même, absence d'ambition et d'enthousiasme devant l'entrée dans la vie active.

Pour Yves Georges, vice-président de l'Unapel³, il s'agit donc de « revoir les rapports école-entreprise afin que les jeunes puissent s'épanouir et éviter le chômage ». Le défi est donc de taille pour l'institution scolaire. « Il faut passer de l'instruction à l'éducation », poursuit Yves Georges. « Depuis 1945, l'entreprise produit et l'école forme », précise Alain Dumont, président de société⁴. « Ce cloisonnement est une erreur car la compétence professionnelle devient, aujourd'hui, le cœur stratégique de l'entreprise. La façon dont elle gère ses ressources, c'est ce qui fait qu'elle gagne. Chacun doit se sentir responsable de son capital de compétences et l'entretenir. C'est ce qui fera qu'il sera employable. » Les parents eux-mêmes⁵ estiment à 67 % que le système éducatif français ne prépare pas les jeunes de manière satisfaisante au monde du travail, alors que pour 82 % d'entre eux le rôle de l'école est justement de les y sensibiliser. 75 % pensent que les stages d'observation présentent un intérêt, et ils sont 85 % à souhaiter que les besoins des entreprises soient davantage pris en compte dans l'orientation des élèves, et 81 %, qu'ils le soient lors de l'élaboration des programmes scolaires. Une idée que partage Alain Dumont pour qui le jeune doit « apprendre à être autonome, responsable, à travailler en équipe, à acquérir des comportements professionnels ». Une tâche qui semble



De bons conseils. Découverte des métiers, recherche de stage, premier CV... au sommaire de ce guide à télécharger sur www.apel.asso.fr

revenir en priorité au monde éducatif. « Ce n'est pas une horreur que de dire que le management d'une école, c'est le management d'une équipe en projet, comme dans une entreprise. Quand vous créez les conditions de transformation de l'organisation du travail, vous créez les conditions de transformation des personnes. Il faut préparer les professeurs à cette révolution », explique-t-il. Ce que le Medef a déjà mis en place en Aquitaine, en organisant depuis sept ans des stages de trois jours en entreprise pour les enseignants. Instaurée dans le cadre de la Semaine école-entreprise, cette opération a pour but de faire découvrir son fonctionnement aux professeurs qui, en tant que premiers interlocuteurs des jeunes, ont une influence sur leurs choix de carrière. Actuellement, 40 entreprises et 150 enseignants sont impliqués dans l'académie. Au plan national, la présen-

ce dans les rectorats, de cellules école-entreprise ainsi que d'« ingénieurs pour l'école » (salariés détachés par leur entreprise dans les services académiques avec une mission d'interface et de médiation) montre que les frontières s'estompent.

Une charte

Quant à la formation professionnelle, longtemps dénigrée, elle est aujourd'hui reconsidérée et offre des débouchés à de nombreux jeunes. Ainsi, la mission Lachmann⁶ a-t-elle pour but de valoriser l'image de l'apprentissage auprès des entreprises, des jeunes et des familles. « Aider les jeunes à trouver des stages permet aussi de les faire connaître

auprès des entreprises. C'est un véritable vivier de recrutement dans un rapport gagnant-gagnant », précise Yves Georges. C'est dans cet esprit qu'a été créé, en décembre 2006, le « réseau d'entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation ». Pour l'heure, elles sont 40 à avoir signé une charte⁷ qui vise à assurer le suivi et le tutorat des jeunes de zone d'éducation prioritaire (Zep) et du monde rural afin de faciliter leur accès aux stages. Une convention a d'ailleurs été signée entre ce groupe et le ministère de l'Éducation nationale en début d'année. « Il se dit que la qualité d'un échange se mesure à l'aune de la réciprocité. Que chacun s'engage afin de faire passer à nos enfants et futurs salariés des entreprises le message qu'apprendre, qu'évoluer, qu'entretenir ses compétences, qu'on soit en école ou en entreprise, quelles que soient sa filière, ses capacités, dans l'enseignement technique, général, en apprentissage ou en formation par alternance, est tout à la fois facteur de développement humain mais aussi d'intégration sociale », conclut Véronique Gass-Dintroz, présidente de l'Unapel.

Une mission dans laquelle les parents, parce qu'ils sont au croisement du monde professionnel par leur propre activité et du monde scolaire au travers de leurs enfants, jouent aussi un rôle majeur.

EMMANUELLE DIAZ

Et si...

▶ Et si cette réflexion indispensable sur les liens qui doivent se tisser entre l'école et l'entreprise donnait l'occasion aux membres des communautés éducatives et à leurs partenaires d'aborder le projet de société dont ensemble ils devraient être porteurs ? Comment l'école permet-elle aux jeunes de découvrir leurs talents plus que leurs compétences pour qu'ils se mettent au service d'un sens de l'homme et de l'humanité fondé sur la confiance, la reconnaissance et l'espérance ? Comment considérer chaque jeune comme un être en devenir, comme un être fragile et comme un être relié aux autres ? La réussite de chacun ne réside-t-elle pas dans la capacité à grandir en humanité ?

GDR

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Union régionale des Apel.
3. Union nationale des Apel.
4. Ancien chef d'établissement de l'enseignement catholique, il a travaillé au CNPF (devenu MEDEF), au développement de la formation.
5. Sondage Unapel-CSA paru dans *La Croix* du 7 mars 2007.
6. Mission confiée en juin 2005, dans le cadre du Plan de cohésion sociale, à Henri Lachmann, président du Conseil de surveillance de Schneider Electric.
7. On peut télécharger le texte de la Charte d'engagement des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation à l'adresse : <http://media.education.gouv.fr/file/90/7/3907.pdf>

Cherche stage à Dublin

François effectue un stage de quatre mois en Irlande, dans le cadre de ses études de graphisme. Chargé de créer un site internet pour son employeur, il s'est bien intégré dans l'équipe irlandaise et il est ravi. C'est l'AFJE (Accueil familial des jeunes étrangers) qui s'est chargé de chercher son entreprise et un hébergement en famille en demi-pension. « *Nous préparons le jeune au départ, en l'informant sur la vie du pays et les formalités à remplir, et nous lui trouvons un stage qui correspond à son projet. Nous avons des partenaires dans les pays, en contact avec un réseau d'entreprises* », explique Marlène Pagès, de l'AFJE.

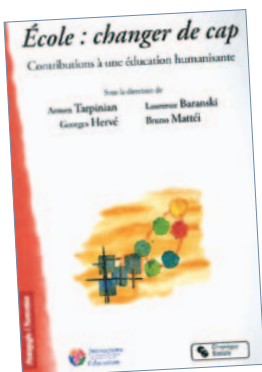
Dans tous les secteurs d'activités, l'AFJE se fait fort de trouver un stage professionnel dans les pays suivants : Angleterre, Écosse, Espagne, Lituanie, République tchèque, Pologne, Australie, Canada ou États-Unis. Pour s'inscrire, il faut avoir entre 18 et 35 ans, un niveau bac à bac + 5 et un bon niveau de langue (l'anglais pour les pays de l'Est européen). Autre proposition originale de cette association : une formule travail + études en Australie, Nouvelle-



Zélande ou États-Unis. À l'arrivée, quatre semaines de cours d'anglais et de préparation à la vie dans le pays, puis un job pendant deux à six mois pour découvrir le pays de l'intérieur en effectuant la cueillette des fruits ou en travaillant dans la restauration. Une excellente transition entre le bac et les études supérieures qui permet en outre d'acquérir un très bon niveau d'anglais !

➤ Contact : AFJE, 23 rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 01 42 22 50 34. Internet : www.afje-paris.org

Pour une révolution de l'enseignement



Pour changer le monde, nous ne pouvons faire l'économie de nous changer nous-mêmes. »

Tel est l'axiome que la commission éducation de l'association Interactions Transformation personnelle -

Transformation sociale¹ décline dans *École : changer de cap*². Un large panel de psychologues, sociologues, pédagogues, enseignants et formateurs y proposent une réforme profonde des valeurs du système éducatif, afin de remédier à sa « crise-mutation » dont le mal-être des enseignants ou les incivilités des élèves sont symptomatiques.

Ils préconisent donc de rompre avec le « diktat de la réussite », la survalorisation des diplômes, la course à la sélection. Une révolution qui passe par le remplacement d'un système de pensée cartésien, analytique, par une vision globalisante du monde permettant l'expression de toutes les intelligences. Pour ce faire, il faut oser réintroduire la dimension psychologique et affective dans la

relation maître-élève, transformer l'autorité en empathie et faire la part belle au quotient relationnel contre la suprématie du quotient intellectuel. Un chantier ambitieux, qui implique de recourir à des fonctionnements coopératifs : travail d'équipe et logique de réseaux, tant pour les élèves que les adultes.

Sans se poser en donneurs de leçons, les auteurs apportent, selon leurs compétences, des clefs de réflexion. Pour ne pas se cantonner à une théorie aux accents utopistes, des expériences fructueuses émaillent aussi l'ouvrage : la médiation par les pairs modélisée par Génération Médiateurs³, le programme d'éducation à la non-violence élaboré par la Coordination française pour la Décennie⁴ ou encore le miracle du système éducatif finlandais. Autant d'exemples qui montrent que l'évolution suggérée est aussi possible que souhaitable. **VL**

1. Interactions TP-TS : 17 rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. E-mail : contact2@interactions-tpts.net

2. Collectif (dirigé par Laurence Baranski, Georges Hervé, Bruno Mattéi et Armen Tarpinian), *École : changer de cap - contributions à une éducation humanisante*, Chronique sociale, 2007, 280 p., 18€.

3. Adresse : 39 rue des Amandiers. 75020 Paris. Tél. : 01 56 24 16 78. Internet : www.gemediat.org

4. Adresse : 148 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris. Tél. : 01 46 33 41 56. E-mail : coordination@decennie.org

Lycées : résultats indicatifs

Rendre compte des résultats du service public national d'éducation, mais aussi donner aux établissements et à leurs acteurs des outils qui les aident à évaluer leurs pratiques, à les réguler, à les infléchir si nécessaire pour en améliorer l'efficacité : tels sont les objectifs visés par le ministère de l'Éducation nationale via la publication des indicateurs de résultats des lycées. Indicateurs que la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a rendus publics le 15 mars dernier¹.

Premier de ces indicateurs, le taux de réussite au bac, à savoir la proportion de reçus par rapport aux élèves qui se sont présentés à l'examen. « *Autant il n'est pas sérieux de se contenter de ce taux seul pour évaluer un lycée, autant on ne saurait s'en dispenser dès lors qu'il fait partie d'un ensemble d'indicateurs : faire réussir au baccalauréat est en effet un des objectifs centraux de tout lycée*² », expliquait Claude Thélot auquel on doit ce dispositif d'évaluation des lycées³.

La DEPP calcule ensuite le taux d'accès des élèves de seconde ou de première au baccalauréat. « *[C]e taux d'accès apparaît [...] beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée* ». Reste que « *ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité*⁴ ».

Dernier indicateur enfin, la proportion, parmi les élèves qui quittent le lycée, de ceux qui ont le bac : « *Plus cette proportion est élevée, plus avoir le bac est la raison essentielle pour quitter le lycée ; à l'inverse, si elle est faible, c'est que les élèves quittent le lycée souvent sans avoir le bac en poche, pour d'autres raisons : on peut alors subodorer - comme dans le cas où le taux d'accès au baccalauréat est faible - que le lycée pratique une politique de sélection* [...] »⁵.

Le ministère met en garde contre des interprétations trop hâtives des chiffres livrés par la DEPP : « *Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement*. » **VG**

1. Disponibles à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/pid53/evaluation-statistiques.html

2. Philippe Joutard, Claude Thélot, *Réussir l'école*, Seuil, 1999.

3. Pendant sept ans, Claude Thélot a été à la tête de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), aujourd'hui Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

4. Cf. par exemple l'offre de formation de l'établissement ou encore la forte attractivité d'autres lycées.

5. *Ibid.*

Module de découverte professionnelle : premier bilan

La rentrée 2005 a vu la mise en place de la nouvelle classe de 3^e. Celle-ci se caractérise par l'instauration de la découverte professionnelle sous la forme d'une option facultative de trois heures ou d'un module de six heures.

C'est la mise en œuvre de ce dernier dispositif que l'Inspection générale de l'Éducation nationale (Igen) a observée¹. Le bilan est des plus mitigés et l'Igen pointe quelques dysfonctionnements. Le premier a trait aux élèves accueillis dans les classes de 3^e à module de découverte professionnelle (ou 3^e DP6). Ils sont trop divers : les auteurs ont identifié six profils d'élèves dont trois – les « élèves en très grande difficulté », les « immatures et perturbateurs » et ceux qui sont « en rupture avec l'institution » – ne relèvent pas de la classe de 3^e DP6. « La présence de ce type d'élèves dans les classes de 3^e à module de découverte professionnelle se révèle très pénalisante, souligne le rapport. Elle conduit notamment les enseignants à adapter le fonctionnement de l'équipe et l'organisation des cours au détriment le plus souvent d'une véritable découverte des métiers pour l'ensemble des élèves. »

Défaut d'information sur les voies de formation, externalisation des élèves en grande difficulté, souci de pallier des problèmes d'effectifs : autant de pratiques en vigueur dans les établissements et qui peuvent expliquer l'excessive diversité des profils d'élèves scolarisés en 3^e DP6.

Côté organisation des enseignements, les inspecteurs généraux épinglent deux cas de figure sur les cinq étudiés : partage de l'horaire du module entre un collège et un lycée professionnel, et classe entière de 3^e DP6 intégralement implantée en collège : « [C]es deux [...] modalités sont fortement pénalisantes pour les élèves. Dans la première [...], l'organisation retenue conduit de fait à dissocier les différents axes de la découverte professionnelle au détriment de la cohérence du module. Dans la seconde, l'implantation de la totalité du module au sein du collège limite singulièrement [...] l'ouverture des élèves vers la réalité des formations professionnelles et l'univers des métiers. »

L'Igen déplore aussi la mobilisation aléatoire des équipes autour d'une pédagogie de projet, alors même que cette dernière constitue le fondement de la découverte professionnelle. Conséquence : l'articulation entre enseigne-

ments généraux et module reste trop souvent formelle.

Enfin, le rapport regrette que les parcours de découverte professionnelle soient « souvent tronqués ». Dans « un nombre significatif d'établissements », les équipes pédagogiques mettent en œuvre de manière imparfaite les quatre axes du module de découverte professionnelle : exploration des activités professionnelles, découverte des organisations, découverte des lieux et des modalités de formation, participation à des réalisations... dans au moins deux champs professionnels du domaine tertiaire et industriel. De même, l'exploration des champs professionnels est restreinte.

Il convient de remédier à ces dysfonctionnements. « On ne peut en effet imaginer, estiment les inspecteurs généraux, que ce dispositif [...] s'estompe, cesse même d'exister [...] » Et ce d'autant plus que « pour la première fois, dans le cadre de la scolarité obligatoire, la volonté de sensibiliser les élèves aux métiers au sein même des enseignements est devenue une réalité ». **VG**

1. Le module de découverte professionnelle, janvier 2007. Document disponible sur internet, à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/pid267/les-rapports-igen.html

Évaluation en langue vivante : peut mieux faire



L'Inspection générale de l'Éducation nationale (Igen) a mené une enquête auprès des professeurs de langues en collège et lycée. Dans un rapport de janvier 2007¹, elle dresse un état des lieux de leurs pratiques d'évaluation.

Une évaluation qui trop souvent reste sommativité, qui « n'est pas référée aux programmes » ; des compétences orales peu évaluées, des « modes d'évaluation [...] fortement influencés par le format des examens » : tels sont quelques-uns des constats établis par l'Igen. Dans le prolongement d'un précédent rapport², l'Inspection générale pointe aussi les moyennes qui « intègre[nt] de manière indifférenciée des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives » et qui « n'ont guère de lisibilité ». Et d'ajouter que « la note de langue est en général une moyenne qui [...] ne permet pas de faire la différence entre ce que l'élève sait de la langue,

et ce qu'il sait faire avec elle ; elle ne permet pas de faire la différence entre ses compétences écrites et ses compétences orales, entre ses compétences de compréhension et ses compétences d'expression. »

Or, les politiques linguistiques, rappellent les rapporteurs, ont connu – et connaissent – d'importantes transformations : Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) auquel sont adossés les nouveaux programmes, plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes, mise en place du socle commun de connaissances et de compétences...

L'Inspection générale invite donc à « revisiter » l'évaluation en langue vivante. « Les pratiques d'évaluation, qu'elles soient diagnostiques, formatives ou sommatives, doivent évoluer pour bien correspondre aux nouveaux programmes de langues vivantes. Les objectifs qui y sont définis s'appuient sur le Cadre européen commun de référence pour les langues et conduisent de ce fait à centrer l'évaluation sur ce que l'élève parvient à faire dans les langues qu'il étudie. »

Pour ce faire, l'Igen formule 19 recommandations. Certaines s'adressent à l'institution : élaboration d'un « document de type livret de compétences de l'élève » qui serait « renseigné par les professeurs [et permettrait] de garder la trace des acquis tout au long de la scolarité » ; mise en

place d'« une évaluation systématique et rigoureuse des compétences orales à tous les examens en la corrélant aux niveaux-cibles du [CECRL] prescrits par les programmes »...

D'autres sont relatives à la formation des enseignants : « former les professeurs à distinguer l'évaluation de la performance de ce qui relève de la construction d'une compétence », les « former aux divers types et diverses fonctions de l'évaluation »...

D'autres recommandations, enfin, interpellent les établissements scolaires : « augmenter par tous les moyens possibles le temps d'exposition à la langue [...] » ; « encourager les enseignants à aborder collectivement l'évaluation des acquis des élèves dans les différentes activités langagières et en faire un volet du projet d'établissement » ; « attribuer des notes à partir de performances attendues et de critères clairement définis et communiqués aux élèves et aux parents » ; « adapter les bulletins trimestriels afin que les résultats de l'évaluation des différentes activités langagières apparaissent clairement ». **VG**

1. L'évaluation en langue vivante : état des lieux et perspectives d'évolution. Document disponible à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/pid267/les-rapports-igen.html

2. Igen et Igaenr, Les acquis des élèves, pierre de touche de la valeur de l'école ? (juillet 2005).

Faire rimer presse et jeunesse

Le 7 mars dernier, à Lyon, un gigantesque débat, organisé par l'association Graines de citoyens¹, a permis à des jeunes d'échanger avec de grands noms de la presse.

Se rassurer sur l'indépendance des journalistes, sur la fiabilité de l'information, comprendre comment la hiérarchiser. Les quatrièmes « assises de la presse écrite et de la jeunesse », organisées par l'association Graines de citoyens, ont à nouveau œuvré à réconcilier les jeunes avec la presse. Le 7 mars 2007, professionnels des médias et autres intervenants prestigieux ont répondu aux questions de 1 800 lycéens de la région lyonnaise, pour « faire prendre conscience de la richesse de la presse écrite et donner de nouvelles habitudes de lecture », résume Françoise Sampermans, présidente de Graines de citoyens. Au menu, des thèmes aussi variés que l'engagement des sportifs célèbres, l'emploi précaire ou les progrès scientifiques. En tout, une quinzaine de tables rondes ont permis aux jeunes d'exprimer leurs opinions sur des faits de société, leurs attentes en matière médiatique, et parfois, leurs critiques.

Sur le sujet de l'image des banlieues, ils ont par exemple été nombreux à reprocher la « course au scoop » au détriment de l'analyse de fond. De quoi alimenter un débat animé.

Parmi les jeunes invités, des « ambassadeurs » ont préparé la manifestation en amont avec Graines de citoyens. Ainsi, un groupe d'étudiantes en droit de l'Université catholique de Lyon² a planché sur le traitement des questions écologiques. Le constat est sévère : « Au lieu d'inciter à des initiatives, la presse ne fait qu'alimenter le catastrophisme ambiant. Elle participe à réduire l'environnement à un enjeu électoral », assène Brune.

Pas évident

En pleine actualité du procès de Charlie Hebdo pour l'affaire des caricatures de Mahomet, l'intervention de Plantu, dessinateur du Monde, a été édifiante. Croquis à l'appui, il a expliqué sa démarche, abondant avec pédagogie et franchise l'autocensure ou la question de la responsabilité.

« Il était passionnant, mais ses caricatures s'adressent à un public averti, capable de contextualiser les choses. Il faudrait éduquer à cette prise de recul, au décryptage des images dès



Expression libre. Quel honneur d'inscrire son message à côté d'un dessin de Plantu sur le « mur de la presse » !

l'école », retient Marie-Gabrielle. Une nécessité d'autant plus urgente à l'heure de la presse gratuite, d'internet, des blogs et autres podcasts. Dans un univers où le médiatique devient omniprésent, ces nouveaux modes de transmission de savoir demandent en effet à être apprivoisés.

Mais pour Hélène Sabbah, professeur d'économie³, susciter l'intérêt des jeunes pour la presse n'est pas évident : « Lorsque nous travaillons en cours à partir d'articles ou que nous discutons de l'actualité, ils

s'intéressent mais éprouvent des difficultés de compréhension. Cette journée leur a beaucoup plu mais pour leur donner l'envie de s'informer par eux-mêmes, il faudrait davantage d'interventions de journalistes en classe et peut-être aussi une presse jeune qui soit plus abordable. »

VIRGINIE LERAY

1. Internet : www.grainesdecitoyens.net - E-mail : info@grainesdecitoyens.net
2. Adresse : 25 rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 02. Tél. : 04 72 32 50 12. Internet : www.univ-catholyon.fr - E-mail : accueil@univ-catholyon.fr
3. Lycée Saint-Thomas-d'Aquin, 56 rue Perron, 69600 Oullins. Tél. : 04 72 66 33 66.

Comment les assises de la presse et de la jeunesse qui se sont déroulées à Lyon le 7 mars dernier ont-elles été perçues par leur public ? Tout est dans le *Saint-François*, journal réalisé en direct de la manifestation par des lycéens. À la rédaction en chef, deux responsables de Jets d'encre*, association de promotion de la presse lycéenne.

Sur le terrain, deux membres de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej**) et trois rédacteurs de L'Œil du dragon, organe du lycée lyonnais Édouard-Herriot. Parmi ces derniers, Laurence, en première L, est ravie de ce marathon journalistique : « Faire un journal en temps limité, ça rappelle la manifestation Expresso***, que j'adore. En plus, notre présence ici montre que les jeunes peuvent aussi être acteurs du débat. J'espère que ça donnera envie à d'autres de lire, d'acheter et de faire des journaux lycéens. »

Marathon et jeu de l'esquive



Au final, le *Saint-François* porte un regard positif sur une opération « qui contribue à l'écoute de la parole des jeunes ». Avec un petit regret toutefois : « Le jeu de l'esquive des questions qui dérangent a parfois pris le pas sur la volonté de nous traiter en adultes en construction. Certains ont souri à nos interrogations et à nos analyses, certes parfois peu mesurées, mais qui traduisent notre envie de voir la société changer. »

VL

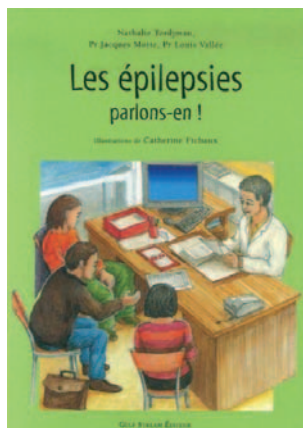
* Adresse : 2 bis passage Ruelle, 75018 Paris. Tél./fax : 01 46 07 26 76 - Internet : www.jetsdencre.asso.fr - E-mail : contact@jetsdencre.asso.fr

** Adresse : 105 rue Lafayette, 75010 Paris. Tél. : 01 56 35 05 35 - Internet : www.anacej.asso.fr - E-mail : info@anacej.asso.fr - L'Anacej a publié, en partenariat avec Jets d'encre, un guide pour les jeunes rédacteurs : *Les jeunes font leur presse*.

*** 3^e édition les 28 et 29 avril 2007 au centre Louis-Lumière, à Paris. Internet : www.festival-expresso.org

L'épilepsie expliquée aux enfants

Ils s'appellent Raphaël, Cindy, Alice et Bastien. Ils ont 9, 7, 14 et 12 ans. Ils vont à l'école, jouent avec leurs copains, passent leurs loisirs en famille. Parfois aussi ils se rendent à l'hôpital. En cause : l'épilepsie, ou plutôt les épilepsies. Car cette maladie, qui a des causes multiples, revêt des formes différentes. Elle fait souvent peur, surtout à ceux qui ne la connaissent pas. Et comme elle est lourde à porter, elle génère aussi chez ceux qui en souffrent, des peurs et desangoisses.



Expliquer cette maladie multiforme, trouver les mots pour en parler, aider à la comprendre mais aussi à la gérer au quotidien..., tels étaient les objectifs visés par Nathalie Tordjman, Jacques Motte et Louis Vallée, coauteurs de *Les épilepsies, parlons-en !*. L'enjeu était de taille, et ce d'autant plus, que ce livre, réalisé en partenariat avec la Fondation française pour la recherche sur l'épilepsie, s'adresse à un jeune lectorat. Dans des termes simples et justes, il lutte contre les fausses idées et les tabous, et aide à dédramatiser la maladie. **VG**

1. Gulf Stream Éditeur, 2007, 48 p., 9,50 €.

À quoi sert l'imagination ?

Non, l'imagination n'est pas l'ennemie de l'école. Elle n'est pas l'alliée des « cancrures » qui la cultiveraient au fond de la classe. Elle est l'alliée de la vie, de la pensée, de la construction de soi, même si un certain ronron pédagogique tend à le faire oublier, parfois. Voici, brièvement résumé, le message d'une matinée de colloque, organisée par les éditions Retz¹ qui publient de nombreuses recherches sur la question. C'est d'ailleurs à l'occasion de la sortie de l'ouvrage de Paul L. Harris², professeur de psychologie à l'université de Harvard, que cette réflexion était proposée aux enseignants. Selon cet éminent spécialiste : « *La capacité qu'a l'enfant de faire semblant n'est pas un symptôme d'immaturité et de manque de logique. Elle pose les fondations d'un mode de pensée plus mature tenant compte du point de vue d'autrui, des raisons pour lesquelles se sont produites telle et telle chose, des affirmations qui se situent hors du champ de notre expérience.* » Cette capacité est là avant l'école,



Paul L. Harris, professeur à Harvard.

et l'école doit la nourrir. Ne pas le faire en maternelle, pour prendre de l'avance sur le programme de CP, compromet les apprentissages au lieu de les aider. Alerte à la disparition des coins jeux ! a souligné Agnès Florin³, professeur de psychologie de l'enfant à l'université de Nantes. Et d'ajouter : « *L'imagination est un levier pour apprendre. On y recourt pour penser comment pourraient être le monde et les choses, et*

construire des hypothèses pour le comprendre et l'expliquer. » Puis Rémi Brissiaud⁴, maître de conférences à l'IUUFM de Versailles, a brillamment expliqué comment la conceptualisation des opérations – addition, soustraction – est indispensable à leur véritable compréhension. « *Conceptualiser la soustraction, c'est avoir la possibilité de calculer de plusieurs manières, de s'approprier des équivalences entre procédures, de se représenter mentalement une ligne numérique* » sur laquelle on peut avancer et reculer, a-t-il expliqué. Si « *très peu d'enfants découvrent qu'on peut trouver le résultat d'un retrait en avançant dans la suite des nombres* », n'est-ce pas que leurs maîtres ont oublié de faire appel à leur... imagination ? **MCJ**

1. Espace Retz (ouvert à tous), 1 rue du Départ, 75014 Paris. Tél. : 01 72 36 48 58. Internet : www.editions-retz.com

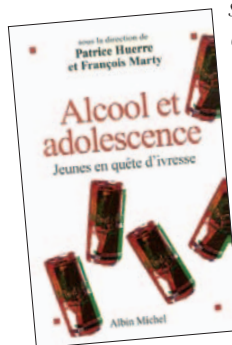
2. *L'imagination chez l'enfant – son rôle crucial dans le développement cognitif et affectif*, Retz, 224 p., mars 2007, 27,30 €.

3. *Introduction à la psychologie du développement*, Dunod, 2003, 128 p., 9 €.

4. *Comment les enfants apprennent à calculer*, Retz, 2003, 288 p., 19,30 €.

Jeunes en quête d'ivresse

Si l'alcoolisme décroît en France, il touche les jeunes de plus en plus tôt. Non pas qu'ils soient des consommateurs réguliers, mais l'ivresse les tente plus fréquemment, et ils s'y abandonnent davantage. Vers l'âge de 15 ans, 30 % des garçons et 25 % des filles l'ont expérimentée. Pas de quoi en faire un colloque ? Si. « *Le rajeunissement des consommateurs de tous types d'alcools, que les jeunes soient en lycée professionnel ou en classe préparatoire, provoque des accidents, de la violence, ce qui en fait aujourd'hui un problème de santé publique* », a



expliqué

Patrice Huerre, psychiatre spécialiste de l'adolescence¹, le vendredi 10 mars 2007, en ouverture d'une journée de travail sur ce thème². D'autant qu'à 18 ans 22 % des garçons et 7 % des filles ont attrapé le virus d'une consommation régulière. Même si le fait de lever le coude un peu trop énergiquement et souvent relève d'une attitude masculine, comme l'a souligné Marie Choquet, de l'Inserm³, les filles « *se mettent à boire. Et celles qui le font vont très mal* ». D'autre part, les jeunes, très informés, savent panacher les produits euphorisants. 35 % de ceux qui boivent prennent aussi autre chose : du cannabis, par exemple. Non seulement les années collège sont des années d'initiation, mais la famille contribue à transmettre la culture du « petit verre » qui ne ferait pas de dégâts : 46 % des 11-15 ans boi-

vent à l'occasion, sous contrôle familial. Mais dès 15 ans, la prise d'alcool se fait majoritairement avec des copains. Qu'on se le dise : les parents les mieux perçus des jeunes sont ceux qui savent dire clairement : « *Non !* » Comme le soulignait Annie Birraux, psychiatre et psychanalyste : « *La consommation abusive d'alcool n'est jamais le fruit d'un choix, mais toujours le fruit d'une tension interne.* » **MCJ**

1. Psychiatre des Hôpitaux de Paris, et psychanalyste, il est l'auteur (ou le coauteur) d'une douzaine de livres sur l'adolescence, dont *Faut-il plaindre les bons élèves ?* (Hachette Littératures, 2005). Il a coordonné, avec François Marty, l'ouvrage présentant les contributions au colloque : *Alcool et adolescences - jeunes en quête d'ivresse* (Albin Michel, 2007).

2. Colloque organisé à l'Espace Reuilly, à Paris, par le Collège international de l'adolescence et le laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie de Paris-V.

3. Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Phosphore décrypte l'imagerie politique

On a beau ici faire preuve de volonté en s'attachant chaque mois à comparer les programmes, il faut se rendre à l'évidence : c'est sur l'image des candidats que se fait l'essentiel du débat. [...] Certes, l'image des candidats se forge aujourd'hui bien plus à la télévision que sur les murs de nos villes et villages. Ce sont leurs discours, leurs interviews, leurs déplacements, leurs attitudes à la tribune ou au milieu des citoyens qui façonnent leur renommée, leur statut. Mais les affiches figent l'instant. En un cliché et quelques mots, elles veulent tout dire, résumer la substance d'un projet et la personnalité d'un candidat. », écrit David Groison dans l'éditorial qui ouvre le cinquième volet du dossier politique de *Phosphore* daté d'avril 2007. Et le chef de rubrique « actu » du magazine ajoute que donner aux jeunes des clefs de décryptage du marketing politique est en effet devenu indispensable « pour [...] ne pas se laisser bluffer [et] aller au-delà des références proposées... ».

C'est pourquoi, *Phosphore* a demandé à la sémiologue Mariette Darrigrand et à la spécialiste de l'image Pierangélique Schouler de donner leur interprétation des clichés et slogans des principaux candidats. Les premiers plans, les arrière-plans, le choix, la place, la taille, le graphisme des mots, la direction du regard du candidat ou de ses faire-valoir, les vêtements portés, l'origine de la direction de la lumière, les couleurs majeures, les signatures... sont autant d'éléments à prendre en compte pour entrer dans une analyse propice à la prise de recul.

Quant au « Focus » de ce dossier, il porte sur le service civique. « Le parti socialiste donne une définition du service civique qui pourrait être reprise par l'UMP et l'UDF : "Rendre des services



d'utilité collective à la nation [...]», nous indique Cécile Amar. Les Verts le perçoivent plus comme un temps d'éducation à la paix. Et on n'en trouve pas trace dans le programme du Front national qui défend l'idée d'un service militaire volontaire.

Pour illustrer la rubrique « La France dont je rêve », la rédaction a choisi trois témoignages dont celui de Marie, 19 ans : « Je rêve d'un pays où l'on ne soit pas forcé de s'autocensurer sur le plan professionnel. Pour l'orientation, on nous laisse peu de marge. Je voudrais que chacun puisse aller au bout de ses rêves d'enfant. Tout ce qu'on nous dit, c'est de construire notre carrière, qu'on devra changer de boulot plusieurs fois. On veut nous faire craindre l'ave-

nir alors qu'il faudrait que chacun ose tenter ce qui lui plaît réellement. »

À lire également sur le blog associé à ces pages¹ les nombreuses contributions des jeunes, notamment des rédacteurs de journaux lycéens. Voici le premier paragraphe de l'édito de Chloé Riban, alias Zéralda, 16 ans, rédactrice en chef/responsable de publication de *L'œil du dragon* (lycée Édouard-Herriot, Lyon) : « Plus je les écoute et plus je me dis que, décidément, on ne vit pas sur la même planète. Ils sont là nos candidats, à proposer, à réfuter, à convaincre et persuader, mais entre eux et nous, il y a un fossé qui s'appelle la réalité. »

GDR

1. À l'adresse : www.presidentielle.lemouv.phosphore.com

C'est Classe sur RCF



Les thèmes des prochaines émissions sont les suivants :

- 25 avril 2007 : « La relation, l'essentiel de la formation des enseignants »
- 30 mai 2007 : « Éduquer à la paix »
- 27 juin 2007 : « L'enseignement catholique, source d'avenir »

Rendez-vous chaque dernier mercredi du mois dès 10 heures

Écoutez les émissions précédentes sur www.assises.org

Session TIC reportée

Devant le manque de disponibilité et de financement, l'Agicec est au regret de ne pouvoir réaliser la session TIC qui avait été envisagée à la suite de celle d'Angers l'an dernier. Cependant, devant la nécessité de se donner un temps de partage sur cette question, nous souhaitons son report pour l'an prochain.



Le vivre-ensemble en question chez les scouts

Le jeudi 22 mars 2007, les cinq branches de la Fédération du scoutisme français¹ étaient réunies pour un colloque au Conseil économique et social. Les participants ont interrogé leurs valeurs et leurs actions à partir du thème « Apprendre à vivre ensemble ». Au cours de cette journée, des jeunes issus des Éclaireuses et Éclaireurs², des Éclaireuses et Éclaireurs israélites³, des Éclaireuses et Éclaireurs unionistes⁴, des Scouts et Guides⁵ et des Scouts musulmans⁶ ont débattu de leur rôle comme vecteur de promotion de diversité culturelle et religieuse, de cohésion sociale et d'apprentissage de la citoyenneté, avec de nombreuses personnalités.

Ainsi, pour Jean-Baptiste de Foucauld, président de Démocratie et spiritualité et de Solidarités nouvelles face au chômage, le scoutisme peut réconcilier religieux et démocratie : « *La religion et sa capacité à donner du sens, à valoriser le lien social, à se soucier des plus pauvres a besoin des valeurs démocratiques que sont l'ouverture à l'altérité, son respect ou encore la pratique du débat critique.* » Un défi d'autant plus urgent à l'heure où certains quartiers, se sentant

exclus de la République, cherchent un réconfort dans le repli communautaire. Là plus qu'ailleurs, le scoutisme peut remédier à « *une laïcité nivelante et desséchante, en réhabilitant les valeurs éthiques et morales de la religion sans les inscrire dans le temporel, ce qui devient dangereux* », a estimé Fadela Mehal, membre du Conseil économique et social et présidente des Mariannes de la diversité⁷.

Les participants ont donc cherché des pistes pour renforcer l'action des scouts dans les quartiers populaires. « *Notre but n'est pas d'évangéliser mais d'amener une activité, là où il n'y a rien. En lien avec les parents, les éducateurs, nous créons un brassage interculturel très riche* », a témoigné Renaud, scout responsable de l'action menée à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Mais, au cours de cette réflexion, le scoutisme français n'a pas échappé à l'autocritique : « *Nous faisons référence à des valeurs d'accueil et de fraternité alors*



Exposition commune. « *Nous partageons les mêmes valeurs au-delà de nos religions respectives.* »

que le mouvement scout en France fonctionne encore de manière communautaire... » s'est étonné un prêtre dans l'assistance. Cette journée aura en tout cas permis aux jeunes participants de mieux découvrir leurs homologues des diverses branches. Pour davantage de cohérence et de synergie dans les animations de demain. **VL**

1. Fédération du scoutisme français, 65 rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 01 43 37 03 57. Sur internet : www.scoutisme-francais.org
2. Internet : www.eedf.asso.fr
3. Internet : www.eeif.org
4. Internet : www.eeudf.org
5. Internet : www.scoutsetguides.fr
6. www.scouts-mf.org
7. Association laïque dont le but est d'inscrire la diversité féminine comme un espoir pour renforcer notre cohésion sociale et la société française : www.lesmariannedeladiversite.org

Rembrandt et la Nouvelle Jérusalem

Pour célébrer le quatrième centenaire de la naissance de Rembrandt, le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, à Paris, présente *Rembrandt et la nouvelle Jérusalem – juifs et chrétiens à Amsterdam au Siècle d'or*¹. L'exposition réunit plus de 190 pièces. Cinq peintures de Rembrandt sont montrées pour la première fois en France, dont le splendide *Christ en buste* (notre illustration). L'occasion de faire découvrir aux élèves un événement historique important : l'installation à Amsterdam, au XVII^e siècle, dans un climat de tolérance unique, des communautés juives réfugiées de l'Europe centrale et de la péninsule Ibérique (convertie au christianisme de for-



ce, mais restée secrètement fidèle au judaïsme). Dans cette « Nouvelle Jérusalem » qu'est Amsterdam, le monde juif et le monde chrétien réformé se rencontrent,

tissant d'innombrables liens religieux et culturels. Certaines œuvres de Rembrandt portent les échos de ces échanges. D'autres permettent de réfléchir à la représentation d'épisodes de la Bible relatifs à l'élection, au salut du peuple juif et au messianisme. Lors d'ateliers pédagogiques², les enfants seront invités à graver à la pointe sèche leur propre planche qu'ils imprimeront sur papier, après s'être imprégnés de la vision de Rembrandt sur la Bible. **SH**

1. Jusqu'au 1^{er} juillet 2007. Hôtel Saint-Aignan, 71 rue du Temple, 75003 Paris. Tél. : 01 53 01 86 60. Site : www.mahj.org
2. Pour les 7-12 ans, les 29 avril et 17 juin à 11 heures, et les 9, 30 mai et 13 juin à 14 heures.

Ecclésia 2007 Un congrès à ne pas manquer !

Le congrès Ecclésia 2007 devrait rassembler 5 000 personnes à Lourdes, du vendredi 26 octobre au dimanche 28 octobre 2007. Y sont invités tous les acteurs de l'Église qui intègrent dans leur mission la responsabilité catéchétique (curés de paroisse, aumôniers diocésains, responsables de catéchèse, de catéchuménat, animateurs en pastorale scolaire...). Avec une dimension de fête ecclésiale, ce congrès viendra couronner un processus de large réflexion qui a abouti, en 2005, au vote par les évêques de France du *Texte national pour l'orientation de la catéchèse*. Proposé par la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat (CECC), organisé par le SNCC¹, Ecclésia sera un espace de discussion privilégié pour confronter des pratiques en œuvre dans les diocèses. Plusieurs forums s'appuieront sur les quatre propositions d'organisation de la catéchèse émises par les évêques : une catéchèse à tous les âges de la vie, dans les lieux et regroupements de vie, articulée au rassemblement dominical et à l'année liturgique et en réponse aux demandes sacramentelles. Des conférences apporteront aussi des réponses théologiques, ecclésiologiques et pédagogiques. Enfin, ce congrès s'inscrira dans une démarche de pèlerinage, cherchant à faire vivre à chacun une expérience spirituelle, personnelle et communautaire. Unique, ce rassemblement d'une Église aux multiples facettes symbolise déjà le renouveau. **SH**

1. Service national du catéchuménat et de la catéchèse, 6 avenue Vavin, 75006, Paris. Tél. : 01 42 34 93 12. Internet : <http://sncc.ccf.fr>

Savoir +

➤ Pour participer à Ecclésia 2007, contactez votre direction diocésaine. Coût : 200 € par personne (hôtel + repas + animations). Chaque diocèse décide des subventions accordées. Effectif limité.

La Pentecôte, fête de l'Esprit

À Babel¹, les hommes voulaient se faire aussi puissants que Dieu et furent divisés par leurs langues. À la Pentecôte, s'inaugure le temps de la rencontre. Alors que l'humanité, par sa volonté de pouvoir, s'affronte constamment, voici que l'Esprit donne l'unité.

Cinquante jours après la Pâque (« *pentekosté* » signifie cinquantième en grec), le calendrier juif marquait une nouvelle fête. D'abord fête des prémices, *Shavuot*, la « fête des semaines », commémore le don de la Loi au Sinaï². La durée de 49 jours (7 fois 7) souligne le symbolisme du chiffre sept, alliant le chiffre de la terre, quatre, et le chiffre du ciel, trois. Au Sinaï, terre et ciel se rejoignent lorsque Dieu fait alliance avec Israël. *Shavuot* est « la fête du Pacte ».

Par le don de l'Esprit, c'est comme « la fête du nouveau Pacte, dans lequel l'alliance avec Israël est étendue à tous les peuples de la terre³ ». Le récit de la Pentecôte chez saint Luc⁴ reprend des éléments présents au Sinaï, le vent et le feu.

Le Christ avait annoncé le don de l'Esprit, avant la Passion : « Lorsque viendra le Paraclet [...] il me rendra témoignage. Mais vous aussi, vous témoignerez, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement⁵. » Et il quitte ses apôtres à l'Ascension avec cette promesse : « Vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins [...] jusqu'aux extrémités de la terre⁶. » Au Cénacle, les apôtres, avec Marie, attendent la Pentecôte, attente vécue dans la prière : « Tous d'un même cœur étaient assidus à la prière⁷. »

La force de l'Esprit est donnée dans la prière, pour ouvrir au témoignage : « L'Esprit, en descendant sur les apôtres, leur donna la lumière et la force nécessaires pour faire des disciples de toutes les nations, en annonçant à tous l'Évangile du Christ. C'est ainsi que, dans le lien fécond entre le Cénacle et le monde, entre prière et annonce, l'Église est née et vit⁸ »

PENTECÔTE, FÊTE DE L'ESPRIT, PENTECÔTE, FÊTE DE L'ÉGLISE

À la Pentecôte étaient réunis de multiples nationalités : « Il y avait, à Jérusalem, des hommes dévots de toutes les nations qui sont sous le ciel⁹. » Et par le don de l'Esprit, la diversité se fait unité : « Ils étaient stupéfaits et, tout étonnés, ils disaient : "Ces hommes qui parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens ? Comment se fait-il alors que chacun de nous les entende dans son propre idiome maternel¹⁰ ?" »

Alors que l'humanité, par sa volonté de pouvoir, s'affronte constamment, voici que l'Esprit donne l'unité. À Babel¹¹, les hommes voulaient se faire aussi puissants que Dieu et furent divisés par leurs langues. À la Pentecôte, s'inaugure



Loi de soi, près des autres. Les Journées mondiales de la jeunesse (ici, à Cologne, en 2005) témoignent de l'Esprit de Pentecôte.

le temps de la rencontre : « Lorsque les hommes, désireux de construire de leurs mains un chemin vers le ciel, avaient fini par détruire leur capacité même de se comprendre les uns les autres, à la Pentecôte, l'Esprit, à travers le don des langues, montre que sa présence unit et transforme la confusion en communion¹². » À la Pentecôte, naît l'Église universelle, catholique¹³. « L'Église comme Peuple de Dieu, corps du Christ, Temple de l'Esprit, se veut coextensive à toute humanité, et ainsi n'a pas de frontière qui sépare, mais l'exigence d'une mission de rejoindre ce qui n'a pas encore été transfiguré par la Bonne Nouvelle du salut pour tous en Jésus-Christ¹⁴. »

Mais cette unité ne signifie pas uniformité. L'Église de la Pentecôte est poussée par l'Esprit à rejoindre chacun, dans le plus grand respect. L'Église a pu, à certaines époques, être tentée par l'uniformisation, mais « à l'aube du troisième millénaire, les disciples du Christ sont pleinement conscients que ce monde se présente comme "une carte de diverses religions" (Redemptor hominis, n° 11¹⁵). Si les fils de l'Église savent rester ouverts à l'action de l'Esprit Saint, Il les aidera à communiquer, dans le respect des convictions religieuses d'autrui, le message salvifique du Christ unique et universel¹⁶. »

PENTECÔTE, FÊTE DE L'UNITÉ, PENTECÔTE FÊTE DE LA COMMUNION

L'Esprit Saint, reçu à la Pentecôte, est présent dès les origines : « Un vent de Dieu tournoyait sur les eaux » nous dit le livre de la Genèse¹⁷. Esprit créateur que nous retrouvons dès les pages inaugurales du Nouveau Testament. Jésus est « conçu du Saint-Esprit » comme nous le proclamons dans le Credo, le Saint-Esprit présent dès le récit de l'Annonciation où l'ange dit à Marie : « L'Esprit Saint viendra sur toi¹⁸. »

L'Esprit reçu de Dieu ouvre à la vie et à ses inattendus. « Le vent souffle où il veut [...] mais tu ne sais d'où il vient ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit », dit Jésus à Nicodème¹⁹. À peine Marie a-t-elle conçu de l'Esprit qu'elle se met en route pour aller visiter sa cousine Élizabeth. « Marie partit et se rendit en hâte vers la région montagneuse²⁰. »

« Qu'est-ce à dire ? Que le Saint Esprit est une puissance qui nous jette au dehors. Être avec le Saint-Esprit, c'est toujours être loin de soi. Finie la tranquillité de Marie dans sa petite chambre, finie sa vie de petite jeune fille tranquille avec ses parents. Fini²¹ ! ».

PENTECÔTE, FÊTE DE L'ESPRIT CRÉATEUR PENTECÔTE, FÊTE DE L'ESPRIT DE VIE

Invoker l'Esprit de Pentecôte, c'est s'abandonner avec confiance pour un consentement à l'intranquillité.

CLAUDE BERRUER

1. Genèse, 11, 1 et sq.
2. Exode, 19, 3 et sq.
3. Homélie du pape Benoît XVI, Pentecôte 2006.
4. Actes des Apôtres, 2, 3.
5. Jean, 14, 26-27.
6. Actes des Apôtres, 1, 8.
7. Actes des Apôtres, 1, 14.
8. Homélie du pape Jean-Paul II, veille de la Pentecôte 2000.
9. Actes des Apôtres, 2, 5.
10. Actes des Apôtres, 2, 6-8.
11. Genèse, 11, 1 et sq.
12. Homélie du pape Benoît XVI, Pentecôte 2006.
13. Catholique, étymologiquement, signifie universel.
14. François Bousquet, conférence au congrès des directeurs diocésains, mai 2006.
15. Encyclique du pape Jean-Paul II, 1979.
16. Homélie du pape Jean-Paul II, veille de la Pentecôte 2000.
17. Genèse, 1, 2.
18. Luc, 1, 35.
19. Jean, 3, 8.
20. Luc, 3, 39. La Visitation.
21. François Varillon, *Le message de Jésus*, Bayard/Centurion, 1998, p. 19.



Acquis des élèves d'ici et d'ailleurs

L'élève et ses apprentissages étant désormais au cœur des préoccupations, il était légitime d'en venir à la question la plus naturelle qui soit – semble-t-il – pour un système éducatif : que savent les élèves ? » souligne Alain Bouvier¹ en introduction au dossier que la *Revue internationale d'éducation* consacre, dans son dernier numéro², aux acquis des élèves. Dossier auquel ont participé des chercheurs de neuf pays³. Conclusion générale : il est difficile d'avoir une connaissance claire et précise de ce que savent les élèves. Et ce, d'autant plus que « d'un pays à un autre, les missions de l'école diffèrent et le sens de l'équité n'est pas le même ».

Pour ce qui est du système éducatif français, Roger-François Gauthier⁴ épingle les déficiences en matière d'évaluation des acquis des élèves⁵. Déficiences qu'il explique par le fait que « l'angoisse scolaire générée aussi bien par la massification du secondaire que par le contexte de chômage des jeunes a encouragé la focalisation sur les notes, c'est-à-dire un élément chiffré, au détriment de l'attention portée à ce que savent effectivement les élèves ». Et l'inspecteur général d'explicitier : « Plus que les notes prises en elles-mêmes, et qui sont produites dans les classes de façon industrielle, ce sont les moyennes calculées entre ces notes au sein d'une même discipline, puis entre les différentes disciplines, qui ont introduit leur véritable dictature. » D'autre part, ajoute Roger-François Gauthier, « les décisions d'orientation, les décisions de passage dans la classe supérieure, les décisions d'admission aux examens se prennent toutes à partir de moyennes. Or, ces moyennes compensent entre eux les résultats de toutes les disciplines, aucune note éliminatoire relative à quelque connaissance ou compétence n'est prévue, et cet horizon s'est substitué, pour beaucoup d'élèves, de parents et hélas de conseils de classe et de responsables académiques, à l'attention portée aux apprentissages eux-mêmes. » La mise en place du socle commun de

connaissances et de compétences va-t-elle remettre en cause cette situation, interroge Roger-François Gauthier ? « Elle n'est en effet pas compatible avec la compensation généralisée des lacunes dans un domaine par des performances dans un autre. »

VÉRONIQUE GLINEUR

Revue internationale d'éducation, Centre international d'études pédagogiques, 1 avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres Cedex. Prix au numéro : 13,90 €.

1. Professeur d'université, membre du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) et coordonnateur de l'étude.
2. N° 43 (décembre 2006), « Que savent les élèves ? ».
3. États-Unis, Singapour, Japon, Brésil, France, Allemagne, Royaume-Uni, Finlande et Portugal.
4. Inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale.
5. Sur ce point, voir le rapport des inspections générales de l'Éducation nationale : *Les acquis des élèves, pierre de touche de la valeur de l'école ?* (juillet 2005).

Incontournable sanction

C'est à la sanction qu'est consacré le numéro de mars 2007 des *Cahiers pédagogiques*¹. « Dans l'école de nos rêves, souligne Patrice Bride, le pédagogue idéal est celui qui n'aurait pas besoin de punir : sanctionner laisse souvent un sentiment d'échec. Pourtant c'est une dimension de notre métier d'éducateur et nous devons nous y préparer, aussi soigneusement que pour le reste. » C'est ce que visent les différentes contributions réunies ici.

VG

Cahiers pédagogiques, 10 rue Chevreul, 75011 Paris. Prix au numéro : 7,50 €.

1. N° 451 (mars 2007).

Témoignage chrétien change de visage

Plus de réactivité à l'actualité, plus de témoignages, plus d'approfondissement théologique dans un esprit interreligieux : tels sont les objectifs de la nouvelle formule de *Témoignage chrétien*, lancée le 8 mars dernier. Le magazine s'organise désormais autour de trois grands ensembles : « S'informer », « Témoigner » et « Découvrir ». À noter aussi l'apparition de deux nouvelles rubriques : « Rencontre », qui donne la parole à une personnalité engagée, et « Retour aux sources »,

ou les croyants des différentes religions s'expriment sur une question qui fait débat. Derniers changements : une mise en page plus aérée et une photo en noir et blanc à la une. *Témoignage chrétien* espère élargir et rajeunir son lectorat : « [Cette nouvelle formule] a l'ambition de mieux répondre aux attentes d'un

nouveau lectorat qui peut faire, de *Témoignage chrétien*, un outil précieux pour tenter l'expérience de changer le monde, changer soi-même, devenir plus humain », indique Jacques Maillot¹.

VG

Témoignage chrétien, 49 rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Prix : 3 €.

1. Président du conseil d'administration de *Témoignage chrétien*.



Pèlerinage des éducateurs

Vers Paray-le-Monial (71)

Du 17 au 19 mai 2007

Marche, célébration, récollection

L'invitation est lancée par la Communion missionnaire des éducateurs : rendez-vous le jeudi 17 mai 2007 entre 14 heures et 15 heures devant la collégiale de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).

Durant ce premier après-midi, les pèlerins marcheront 8 kilomètres pour rallier Anzy-le-Duc où ils suivront la messe de l'Ascension. L'étape du lendemain, longue de 20 kilomètres, les conduira à Paray-le-Monial où ils vivront un temps de récollection du vendredi soir au samedi après-midi. Au programme : prière, réflexion, échanges, veillée artistique...

Renseignements pratiques (tarifs, covoiturage, voyage en train...) : Catherine Perrault – tél. : 06 63 79 42 22 – e-mail : catherine.perrault@worldonline.fr – Ou sur internet : <http://communioneeduc.free.fr>

1^{er} Salon des solidarités

Paris (75)

Du 22 au 24 juin 2007

Parc floral

Organisé par l'Association au service de l'action humanitaire (Asah) et le collectif Humanis, cette première édition du Salon des solidarités réunira 200 exposants sur trois pôles. « Projets » exposera les actions menées dans les pays en développement par des organisations non gouvernementales (ONG), des collectivités territoriales, des fondations...

Du côté des « Ressources », les visiteurs trouveront des solu-

tions pratiques et des appuis techniques pour le montage de projets de solidarité internationale. Quant au pôle « Prestataires », il accueillera des entreprises (au premier rang desquelles des structures d'insertion par l'économie) proposant des produits et services adaptés aux besoins des acteurs de la solidarité internationale. Soulignons que ces trois journées sont largement ouvertes au grand public qui pourra suivre des projections, des tables rondes, des conférences..., et que les enfants pourront s'initier à la danse indienne, à la peinture sur masque et à de nombreux jeux venus d'ailleurs dans un espace « Éveil à la solidarité » tout express pour eux.

Programme détaillé (début avril 2007) et renseignements pratiques sur le site internet : www.salondessolidarites.org

Retraite chantier

Abbaye de Lérins (06)

Du 25 au 29 juin 2007

Ile de Saint-Honorat

Organisées en partenariat par les moines de l'abbaye de Lérins et Fondacio, cette retraite expérimentale aura pour thème « Mon rapport au temps, un enjeu spirituel et humain ». Elle propose à des jeunes de 18 à 25 ans « de faire un break en fin d'année scolaire en se ressourçant, de [...] voir comment le temps peut être un allié pour la croissance humaine et spirituelle, et de vivre au rythme des moines pour apprendre à trouver dans le quotidien des temps d'arrêt pour se retrouver et prier ».

Les participants trouveront aussi dans ces journées des moyens pour une meilleure gestion de leur temps et pour discerner leurs choix de rythmes ou d'activités en fonction de leurs priorités. Enfin cette retraite offre un service à l'abbaye concernant l'entretien des bâtiments et de l'île (déroussaillage, maçonnerie, peinture...).

Contact : Armand Jacquet – tél. : 06 83 42 92 18.
E-mail : a.jacquet@fondacio.org
Par courrier : Fondacio PACA, 21 boulevard Pèrier, 13008 Marseille. Inscriptions en ligne : <http://inscriptions.fondacio.fr>

Sessions d'été Centre Angèle-Merici/IFHIM

Bayonne (64)

Du 4 au 7 juillet 2007

Du 9 au 11 juillet 2007

Ensemble scolaire Largenté

C'est « pour aider à créer des relations qui favorisent la croissance humaine et spirituelle des jeunes et des adultes » que le Centre Angèle-Merici (lieu de formation et d'animation du réseau des établissements sous tutelle des Ursulines de l'Union

romaine) et l'Institut de formation humaine intégrale de Mont-réal (IFHIM) proposent ces deux sessions d'été.

La première, de niveau I, intitulée « Un chemin pour me découvrir et mieux aimer », s'adresse à tous ceux qui veulent, entre autres objectifs, « découvrir quelles décisions donnent du souffle pour vivre [ses] engagements » ou « utiliser quelques points de repère pour aider une personne à voir ses forces vitales humaines ». La seconde, baptisée « Comment construire une relation vraie, en ouverture à l'autre ? », s'adresse à des personnes ayant déjà suivi une session de niveau I. Elles apprendront notamment à « reconnaître certains pièges intérieurs qui nuisent » à une telle relation, ainsi qu'à « se positionner par rapport à ces pièges, par sa participation active, engagée et en ouverture à l'autre ».

Programme détaillé sur internet à l'adresse : <http://centre-merici.org>

Autres renseignements : Centre Angèle-Merici, 42 avenue de l'Interne-Jacques-Loëb, 64115 Bayonne Cedex. Tél. : 05 59 31 01 54. E-mail : centre.merici@modulonet.fr - Possibilité de prise en charge OPCA, Formiris ou employeur.



8 juin 2007 Journée nationale de l'enseignement catholique

Paris (75)

Cité des sciences, Parc de la Villette

Aujourd'hui, l'école comme la famille s'interrogent et doutent. Éduquer est-il toujours possible ? L'inquiétude face à l'avenir des jeunes, les profondes évolutions d'une société, les aspirations à la confiance et à la reconnaissance ont conduit l'enseignement catholique, dans une démarche d'assises lancée en septembre 2000, à relire son projet d'éducation pour vivifier l'espérance éducative qu'il entend proposer à chacun. En affirmant que les enjeux éducatifs du temps présent tiennent d'abord aux attitudes et aux postures des éducateurs, l'enseignement catholique a souligné la nécessité pour les établissements d'être cohérents entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font, et a appelé les adultes à une conversion du regard pour permettre à chaque élève de grandir et de réussir. Pour ressaisir une vision d'ensemble de cette démarche, valoriser les jalons de réussite portée par les communautés éducatives, préciser l'identité de l'enseignement catholique et inviter chaque établissement à un temps d'approfondissement et de continuité de ce travail de réflexion et de mise en relation, Paul Malartre a souhaité une journée nationale qui aura lieu le 8 juin 2007 à la Cité des sciences, à Paris. Elle rassemblera notamment les membres du Cnec ainsi que des délégations de chaque diocèse et de chaque organisme national.

Notre numéro de juin 2007 et le site Scolanet.org se feront largement l'écho de cette rencontre.

Pour vous guider dans le BO

Février-mars 2007

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.
Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/lbo

BO 5

Utilisation des œuvres protégées

Mise en œuvre des accords sectoriels sur l'utilisation des œuvres protégées à des fins d'enseignement et de recherche.

Éducation artistique

Une circulaire s'intéresse à la manière dont les dimensions artistique et culturelle doivent s'insérer dans les projets d'école et d'établissement.

Égalité hommes-femmes

C'est un souci souvent exprimé dans les textes : assurer l'égalité entre les garçons et les filles, et les hommes et les femmes dans le système éducatif. Une convention y contribue.

BO 7

Taxe d'apprentissage

Les éléments pour la collecte (campagne 2006-2007) de cette taxe destinée aux établissements d'enseignement technique.

Pour les BTS¹

En seconde année de BTS, il existe un enseignement de « culture générale et expression ». Deux thèmes sont retenus pour cette année : « La fête dans ses dimensions collectives » et « Risque et progrès ».

Forfait d'externat

Pour l'année 2006-2007, un arrêté précise le montant de la contribution de l'État pour les classes sous contrat des établissements secondaires.

BO 8

Des taux de rémunération

Un arrêté concerne les assistants étrangers de langues vivantes, et deux notes de service abordent l'une les travaux supplémentaires effectués par les enseignants des écoles (études...), l'autre les taux des indemnités indexées.

Les diplômes comptables

Deux documents sur l'organisation pédagogique relatifs aux diplômes comptables : une note de service dans ce BO sur la nouvelle architecture du cursus d'études avec le diplôme de comptabilité et de gestion (niveau bac + 3) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (niveau bac + 5), et un numéro hors série (n° 1 du 8 février 2007) qui présente l'ensemble de ces nouveaux diplômes.

Personnels du second degré

Dans un encart, sont publiés des textes apportant diverses modifications sur le temps de service des enseignants du second degré.

BO 9

Formation des maîtres

Après la publication du cahier des charges, une circulaire précise les modalités de sa mise en œuvre avec en particulier l'organisation de la deuxième année (stages en alternance, etc.).

Calendrier des fêtes légales

Les jours fériés de l'année 2007.

BO 10

Enseignement du calcul

Dans le cadre de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences, une circulaire apporte quelques précisions sur l'enseignement du calcul à l'école, et cela dès la maternelle.

Protection de l'enseignant

Une circulaire cadre le problème du harcèlement moral au travail et des modalités de protection du fonctionnaire.

BO 11

Métiers du sanitaire et social

Mise en place des plates-formes de formation aux métiers de l'aide à la personne dans le champ du sanitaire et social.

À propos du bac

Des modifications dans le baccalauréat technologique « Techniques de la musique et de la danse ».

Enseignement dans des établissements pénitentiaires

Une circulaire en définit l'organisation dans les établissements accueillant des mineurs.

BO 12

Enseignement du vocabulaire

Une circulaire rappelle la place du vocabulaire dans les objectifs d'enseignement pour la maternelle et pour le primaire. Elle se veut en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences.

Promotion par concours ou liste d'aptitude

Des arrêtés fournissent le nombre de postes inscrits pour devenir professeur des écoles, professeur agrégé, professeur certifié ou professeur d'EPS².

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Brevet de technicien supérieur.
2. Éducation physique et sportive.

Le handicap, c'est l'affaire d

La loi du 11 février 2005 sur le handicap est en marche dans les établissements scolaires. Premier indice, les sigles ont changé : on est passé de l'AIS, affaire de spécialistes, à l'ASH¹, affaire de tous. Alors qu'autrefois les enseignants accueillent dans leurs classes, sur la base du volontariat, des enfants souffrant d'un handicap, c'est aujourd'hui une obligation. Un projet ambitieux salué par l'enseignement catholique qui y voit un prolongement de ses assises qui invitaient à « *changer de regard* ».

D'après le ministre délégué aux Personnes handicapées, Philippe Bas, 151 000 élèves handicapés sont aujourd'hui accueillis par l'Éducation nationale. Ils sont 104 000 en classe ordinaire – un chiffre qui a doublé en cinq ans selon la Drees² –, tandis que 47 000 sont scolarisés en Clis (classes d'intégration scolaire, premier degré) ou en UPI (unités pédagogiques d'intégration, second degré). D'autre part, à la rentrée 2005-2006, ils étaient 76 300 à suivre leurs études au sein d'un établissement médico-éducatif³ ou hospitalier. Il n'empêche, toujours selon la Drees, il resterait encore 20 000 enfants handicapés soumis à l'obligation scolaire mais non scolarisés ! De gros efforts restent donc faire. La loi du 11 février 2005⁴ devrait y contribuer. Mais que change-t-elle vraiment dans cet accueil qui existait déjà bon an, mal an ?

Deux cas de figure

Tout d'abord, la loi redéfinit la notion de handicap en l'élargissant : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* » L'État demande ensuite à la personne handicapée (ou à la personne qui la représente) d'élaborer un « projet de vie » et s'engage à l'accompagner du-



Raymond Duittoz
Responsable de la mission ASH à la fédération Formiris

rant toute son existence et à mettre en place « *un plan de compensation des conséquences du handicap avéré* ». Cette compensation, nous dit la loi, « *consiste [pour la collectivité à répondre aux besoins de la personne handicapée], qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance, de la scolarité, de l'enseignement, de l'éducation, de l'insertion professionnelle [...]* » Et c'est là qu'interviennent les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Présidées par les conseils généraux, ces Maisons sont dotées d'une équipe pluridisciplinaire⁵, dont le rôle est d'étudier les droits et besoins des personnes handicapées, mais aussi d'une commission des droits et de l'autonomie de la personne handicapée (CDAPH⁶) qui propo-

se des « plans de compensation ». Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) est un des éléments de ces plans qui comportent aussi un volet médico-social. Le PPS définit les modalités de déroulement de la scolarité et des actions pédagogiques, éducatives... répondant aux besoins particuliers des élèves. Une équipe de suivi de scolarisation (ESS), composée de l'enfant, de sa famille, d'un enseignant référent..., veille à sa mise en œuvre. Grande nouveauté donc, introduite par la loi : la mise en place des « enseignants référents ». Titulaires d'un CAPA-SH ou d'un 2CA-SH⁷, ils assurent le lien entre la MDPH, l'école, l'enfant et sa famille. C'est l'enseignant référent qui réunit l'ESS et assure le suivi du PPS.

Concrètement, face à un enfant présentant de grandes difficultés un établissement est désormais devant deux cas de figure⁸.

Cas n° 1 : il n'y a pas de handicap reconnu ou le handicap ne nécessite pas de compensation. La gestion de la difficulté se fera au sein de l'école, du collège ou du lycée. L'équipe pédagogique élabore alors une adaptation pédagogique ou un projet personnalisé de réussite éducative (PPRE). S'il s'agit d'un trouble de la santé ne nécessitant pas de PPS, le médecin de l'Éducation nationale élabore un projet d'accueil individualisé (PAI).

Cas n° 2 : l'équipe éducative pense que l'enfant est porteur d'un handicap. Elle va devoir évoquer le problème avec la famille. Le chef d'établissement demande ensuite aux parents de saisir la MDPH. Il indique les coordonnées de l'enseignant référent qui accompagnera la famille. Si les parents ne donnent pas suite dans un délai de quatre mois, le chef d'établissement prévient l'inspecteur d'académie qui informe la MDPH. Charge à elle d'engager un dialogue avec les parents. S'ils acceptent, un PPS sera établi. L'enfant sera scolarisé dans une classe ordinaire à temps complet ou partiel. Mais si son handicap ne le permet pas, il sera orienté en Clis, UPI, IME (institut médico-éducatif), etc.⁹

Mais que pense l'enseignement catholique de ce nouveau dispositif ? « *C'est vraiment une révolution copernicienne !* » s'exclame Claude Berruer, adjoint au secrétaire général. « *Mais on est loin des bilans, poursuit-il. L'enjeu c'est le change-*

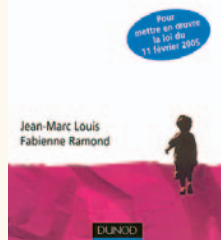
e tous !

ment de mentalité des enseignants, des élèves et des parents. Il faudra du temps. » Car on le sait, un long travail de préparation des équipes est nécessaire pour éviter tout rejet quand des enfants « différents » arrivent dans un établissement. Claude Berruer voit dans cette loi et dans le décret relatif au socle commun de connaissances et de compétences deux textes « fondamentaux » qui feront bouger l'école parce qu'ils « invitent les enseignants au travail en équipe ». En effet, « l'accueil du handicap à l'école ne peut se faire qu'à plusieurs. Le premier degré y est prêt ; cela est moins facile dans le second degré où les professeurs sont plus individualistes », explique-t-il. Il faudra du temps aussi pour surmonter les obstacles matériels : « Notre patrimoine immobilier n'est pas adapté. Installer des ascenseurs, des rampes d'accès... est un vrai défi pour les Ogec¹⁰ et les établissements propriétaires, reconnaît Claude Berruer. On est en chantier. Mais beaucoup de lieux ne pourront pas être aux normes rapidement. »

Choix diocésains

Pour la mise en œuvre, quelques zones d'ombre viennent d'être levées avec la parution de la circulaire du 28 février 2007¹¹ qui précise « qu'un établissement d'enseignement privé sous contrat peut être établissement de référence pour la scolarisation d'un élève handicapé » puis qu'« un maître contractuel » peut exercer les fonctions de maître référent « dans les mêmes conditions qu'un maître titulaire de l'enseignement public ». Sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, ce maître est rattaché à un établissement privé du premier ou du second degré. Il intervient sur « un secteur déterminé annuellement par l'inspecteur d'académie, comprenant des écoles, des collèges, des lycées, ainsi que des établissements médico-sociaux et sanitaires. » Avec un choix possible : « Vous

Scolariser l'élève handicapé



« L'élève handicapé aide l'école à s'humaniser »

▶ Jean-Marc Louis est inspecteur de l'Éducation nationale, chargé des questions d'adaptation et de scolarisation des élèves handicapés. Avec Fabienne Ramond, professeur des écoles spécialisée, il a publié *Scolariser l'élève handicapé**, un ouvrage qui « apporte avant tout des outils concrets de réflexion mais surtout de pratique pour aider [les enseignants], dans le quotidien de leur classe, à accueillir et

scolariser les élèves handicapés ».

En quoi la scolarisation d'un élève handicapé suppose-t-elle une véritable bascule identitaire ?

Jean-Marc Louis : La présence, dans la classe, d'un enfant handicapé repose la question de l'identité enseignante. L'enseignant n'est plus seulement celui qui sait et transmet des savoirs. Il est aussi celui qui accompagne le jeune pour lui permettre d'accéder au savoir. Un savoir dont, plus que tout autre, l'enfant handicapé a besoin parce qu'il lui donne pouvoir sur lui-même, sur les autres, sur le monde, et ce faisant, donne du sens à l'existence. Pour lui permettre d'accéder au savoir, l'enseignant va devoir partir de l'enfant – ses besoins, ses capacités, ses acquis – et composer un cadre innovant fait de pratiques pédagogiques adaptées. Pour un temps, les compétences techniques et didactiques passent au second plan. Les procédures d'apprentissage – ce qui se passe dans la tête de l'élève – sont premières puisqu'elles permettent la nécessaire personnalisation des apprentissages. Pour les enseignants, l'enjeu est de taille : il leur faut recentrer l'action pédagogique sur l'enfant et l'adolescent dans ses particularités et besoins psychophysiologiques pour construire l'élève.

La présence de jeunes handicapés dans l'institution scolaire n'est-elle pas porteuse d'une transformation profonde de l'école ?

J.-M. L. : La scolarisation des enfants handicapés impose une réflexion pédagogique : qu'est-ce qu'apprendre ? Quelles pratiques mettre en place pour que chacun apprenne ? Elle impose de « faire autrement », de construire des stratégies adaptées, de repenser l'évaluation, le rapport au temps, l'organisation de la scolarité... Autant d'éléments qui peuvent profiter à tous et qui viendront accélérer et renforcer la diversification pédagogique et la personnalisation des apprentissages. Au-delà, parce qu'elle reconnaît l'élève handicapé comme une personne à part entière et fait le pari de son éducabilité, parce qu'elle prend en compte la différence, la scolarisation de l'élève handicapé aide l'école à s'humaniser : elle lui permet d'abandonner la logique de système qui est la sienne aujourd'hui pour retrouver son identité d'institution porteuse de valeurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE GLINEUR

1. Jean-Marc Louis, Fabienne Ramond, *Scolariser l'élève handicapé*, Éditions Dunod, 2006, 265 p., 23€.



L'interview continue sur ECA+ (www.scolanet.org) où l'on trouvera aussi un glossaire et un point sur l'accueil du handicap à l'école dans les pays européens.

pourrez décider de n'attribuer aux maîtres référents que des élèves scolarisés dans des établissements d'enseignement privés. Toutefois, cette possibilité, si elle est retenue, ne doit pas conduire à un changement d'enseignant référent au cas où l'élève poursuivrait sa scolarité dans un établissement public situé dans le même secteur d'intervention. »

Car il est bien clair que « seul un déménagement de l'enfant peut induire un changement d'enseignant référent ». Sans attendre la parution de la circulaire, les diocèses ont dû trancher à la rentrée pour ou contre la mise en place d'un maître référent (cf. encadré p. 30), aucune consigne n'ayant été donnée par le national. Ainsi

à Paris, « on n'a pas cherché à avoir un maître référent », expose Catherine Deschamps, responsable ASH à la direction diocésaine. Ce rôle était joué jusqu'à présent par les secrétaires de CCPE¹² à la disposition du public et du privé. On continue à très bien travailler avec les maîtres référents du public. Ce serait difficile pour nous d'avoir une personne de l'enseignement catholique qui aurait pour patron l'inspecteur d'académie ».

Dans le Calvados, Serge Launey, directeur diocésain mais aussi président de la Cnais¹³, a fait le choix inverse : « Sans moyens supplémentaires, j'ai décidé d'avoir deux enseignantes spécialisées déchargées par le ministère pour être maîtres référents à mi-temps dans mon diocèse ».

La Cnais préconise d'ailleurs la mise en place de maîtres référents spécifiques (ils sont 45 à ce jour dans toute la France) pour être présent, entre autres, à la CDAPH, où se prennent des décisions importantes. Reste encore à clarifier qui doit payer les frais de fonctionnement et de déplacement de ces maîtres référents. « Tout le monde se rejette la balle, explique Serge Launey, la MDPH, l'inspection académique... Nous attendons une réponse du conseil général qui, dans d'autres départements, a déjà mis la main à la poche. »

Autre sujet de préoccupation : les AVS – assistants (ou auxiliaires) de vie scolaire – sans l'aide desquels certains enfants ne peuvent être scolarisés dans une classe ordinaire (cf. encadré p. 29). Là encore, la circulaire du 28 février 2007 se veut rassurante puisqu'elle précise « qu'un enfant atteint d'un handicap et scolarisé dans une classe de l'enseignement public ou privé sous contrat doit bénéficier d'une aide individuelle ». La réalité est tout autre : « On en manque ! s'exclame Marie-Thérèse Chanut, adjointe au directeur diocésain de Saint-Étienne et responsable de l'ASH. Il y a le budget du rectorat, d'un côté, qui est très limité, et le projet de la CDAPH, de l'autre, qui prévoit 7 heures pour un enfant. » Et les deux ne se rejoignent pas ! Dans son diocèse, où on a fait là aussi le choix d'un maître référent spécifique, aucun « rush » à la rentrée dans les demandes d'inscription d'enfants



Personnes ressources. Françoise Maine (à g.) et Véronique Poutoux, de l'Institut supérieur de pédagogie de Paris, proposent des formations originales aux enseignants du 2^d degré.

présentant un handicap. « Il y a 10 ans, nous avons réalisé un énorme travail pour l'accueil de tous », explique Marie-Thérèse Chanut. Seul changement donc : les chefs d'établissement doivent écrire une synthèse de leurs observations pour les réunions éducatives auxquelles ils participent lorsqu'un PPS a été déposé.

Mais toutes les régions n'ont pas cette avance. « Il y a des diocèses avec une culture de l'enfant handicapé », explique Serge Launey, et d'autres qui se disaient il n'y a pas très longtemps encore : « On a suffisamment d'élèves sans s'embarrasser de ceux qui présentent des difficultés ! » Mais les choses ont changé avec l'arrivée de la loi. Tout le monde se sent concerné désormais. »

Pour faire bouger le système, rien de tel que la formation. Un exemple : l'Institut supérieur de pédagogie de Paris fait des propositions originales aux futurs professeurs du second degré. En premier lieu, « une information pour tous sur différentes problématiques liées à l'ASH : les comportements difficiles, la présentation de la loi, la démarche d'observation... », détaille Françoise Maine, responsable de ce département. Puis « on propose un parcours ASH en lien avec le stage en immersion que les stagiaires doivent effectuer », complète sa collègue Véronique Poutoux. Ce sera dans une UPI, une Egpa¹⁴, une classe des Orphelins apprentis d'Auteuil, une antenne mobile pour les gens du voyage... avec un travail de réflexion en amont et en aval.

L'objectif : modifier sa pratique en classe ordinaire. « La formation des T1 – professeurs ayant une année d'ancienneté –, qui durera 4 semaines en 2008, intégrera aussi la question de l'accessibilité pédagogique, poursuit Françoise Maine. Cela ne supprimera pas la formation des enseignants spécialisés car on aura toujours besoin de personnes ressources complémentaires. » Et de préciser : « Les classes en tant que telles vont disparaître, mais pas les dispositifs. Ils seront semi-ouverts. On est passé d'un enseignant dans une pièce avec un groupe, à un enseignant référent qui suit des élèves intégrés une bonne partie de leur temps dans une classe ordinaire. »

Baisse des incivilités

Actuellement, 160 à 200 professeurs de l'enseignement catholique se forment chaque année au CAPA-SH réservé au premier degré, tandis que seuls 40 enseignants préparent le 2CA-SH pour le second degré. Un chiffre révélateur pour Raymond Duittoz, responsable de la mission ASH à la fédération Formiris : « Le primaire est prêt pour faire appliquer la loi. Les professeurs des écoles considèrent que le

handicap est un problème éducatif comme un autre. Les professeurs de collège et de lycée ne savent pas faire. Il faut dire qu'ils prennent déjà de plein fouet la crise pubertaire et sont confrontés à l'échec scolaire. »

D'autre part, dans l'enseignement catholique « les équipes du second degré sont rarement accompagnées, alors que les animateurs-formateurs du premier degré constituent une force régulatrice importante », constate Raymond Duittoz. C'est pourquoi l'institution a choisi de privilégier la formation des responsables ASH diocésains qui pourront aider les établissements. Un module de quatre jours, conduit par l'ISP-Formation, leur est proposé.

Comment se dessine l'avenir ? « La loi va s'appliquer lentement et sûrement », explique Raymond Duittoz. Mais il ajoute : « Sur le "comment on fait ?", les enseignants ont besoin d'être sécurisés. Il nous faut les outiller car cette approche qui consiste à ne pas léser le plus faible, ni pénaliser le plus fort, n'est pas dans la culture française. »

Déjà l'on s'organise dans certains collèges en prévoyant des séquences plus courtes avec un temps de travail autonome dans la classe. Cela permet à l'enseignant de s'occuper de l'élève à « besoins pédagogiques particuliers ». En lycée professionnel, les chefs d'établissement avaient peur du rejet..., or l'on constate plutôt une baisse des incivilités quand des élèves souffrant de handicap y sont scolarisés. « Les jeunes turbulents sont en souffrance, explique Raymond Duittoz, voir que l'institution s'occupe d'élèves plus souffrants qu'eux les rassurent. »

Cet accueil, levier important pour faire de l'école un lieu d'humanisation, ne peut que profiter à tous. Mais sur ce point la loi ne saurait suffire. « Je suis persuadée, écrit Julia Kristeva, présidente d'hon-

neur du Conseil national du handicap, qu'aucune législation ne saura changer le regard porté sur les personnes handicapées et assurer leur intégration, [...] si le lien intime d'identification avec la vulnérabilité singulière ne précède pas la moindre tentative de solidarité. » Des lignes à méditer en lisant *Quand la Bible parle du handicap*¹⁵, un livre dont elle a écrit la postface. On y découvre combien les personnes atteintes dans leur corps ou leur intelligence sont omniprésentes dans les Écritures. Sans doute parce qu'elles sont un appel à la transformation du cœur. Changer de regard, encore et toujours.

Sylvie HORGUELIN

1. Respectivement : Adaptation et intégration scolaires et Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés.

2. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Enquête de mars 2007.

3. La Drees indique qu'il existe 2 100 établissements médico-éducatifs en France, mais pointe une répartition inégale sur le territoire.

4. Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Pour tout savoir sur cette loi, voir le nouveau *Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés* Handiscol, sur internet à l'adresse suivante : <http://media.education.gouv.fr/file/42/2/4422.pdf>

5. Composée de professionnels en lien avec la nature du handicap.

6. Composée de 23 membres dont la majorité vient des associations de handicapés.

7. Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés à la scolarisation des élèves en situation de handicap ; Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

8. Voir dans le *Bulletin du Syndic* de janvier 2007, la très bonne présentation de la loi que nous avons reprise en partie, pp. 14-25. Internet : www.synadic.fr

9. Les dispositifs d'accueil des jeunes en grande difficulté scolaire ou sociale, handicapés ou malades, sont organisés en France en quatre secteurs : le secteur de l'adaptation et de l'intégration scolaire ; le secteur médico-éducatif (IME, instituts pour enfants atteints de déficiences visuelles, etc.) ; le secteur socio-éducatif (foyers de l'enfance, dispositifs éducatifs renforcés...) ; le secteur sanitaire (enseignement dans les hôpitaux, maison d'enfants à caractère sanitaire...).

10. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

11. N° 7-0139.

12. Commission de circonscription préélémentaire et élémentaire.

13. Commission nationale de l'adaptation et de l'intégration scolaires.

14. Enseignements généraux et professionnels adaptés (ex-Segpa).

15. Emmanuel Belluteau, *Salvator*, 2007, 190 p., 19€.

www.versunecoleinclusiv.fr



L'Institut supérieur de pédagogie (ISP-Formation) de Paris vient d'ouvrir un site pour « faire circuler l'information sur les besoins éducatifs particuliers dans l'enseignement catholique », explique Françoise Maine, responsable du département ASH. On y trouve les rubriques suivantes : « Actualités », « Reportages », « Outils », « Repères ». Publics visés : les enseignants en formation, les responsables AIS (ASH), les éducateurs, les parents... À découvrir au plus vite ! À l'adresse : www.versunecoleinclusiv.fr

Une loi qui innove

Dans son volet relatif à la scolarisation, la loi du 11 février 2005 est porteuse d'une révolution. En posant le principe que le parcours de formation de l'élève handicapé s'effectue en priorité en milieu ordinaire, elle affirme que c'est désormais l'école qui doit s'adapter à l'élève handicapé et non plus l'inverse.

La loi du 11 février 2005 fait obligation au système éducatif d'assurer à tout enfant ou adolescent porteur d'un handicap une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile dans un « établissement scolaire de référence ». Demeure, si l'établissement de référence ne dispose pas des aménagements nécessaires à la scolarisation du jeune, la possibilité pour celui-ci d'être accueilli dans une classe spéciale – CLIS ou UPI¹ –, dans un établissement médico-éducatif ou, au besoin, de suivre un enseignement à distance. Dans ces hypothèses, l'élève reste inscrit dans son établissement de référence. Autre innovation : la notion de parcours de formation. Elle inscrit la scolarité de l'élève handicapé dans la durée et reconnaît qu'il est capable de progrès, selon le rythme qui est le sien. Ce parcours de formation fait l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Celui-ci « définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et

paramédicales répondant aux besoins particuliers des élèves [...] ». C'est à partir de ce projet personnalisé de scolarisation que la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) se prononce sur l'orientation de l'élève. C'est aux « équipes de suivi de la scolarisation » qu'il revient d'assurer la mise en œuvre et le suivi du PPS. Pour ce faire, elles « procèdent[nt], au moins une fois par an, à l'évaluation de ce projet et de sa mise en œuvre [et] propose[nt] les aménagements nécessaires [...] ».

Pour garantir « la continuité et la cohérence » du parcours de formation, le législateur a aussi prévu qu'un « enseignant référent » suive l'élève tout au long de sa scolarité : « Il favorise l'articulation entre les actions conduites par les équipes pédagogiques des établissements scolaires, des services ou établissements de santé et médico-sociaux, et les autres professionnels intervenant auprès de l'élève,

quelle que soit la structure dont ils dépendent ». Il a par ailleurs un rôle d'accueil, d'information des élèves et des familles, et de relais (transmission des bilans et des évaluations).

Dernière particularité de la loi de février 2005 et des textes qui régissent la scolarisation des élèves handicapés : l'accent mis sur la nécessaire implication des parents. Ils sont associés à la décision d'orientation et sont partie prenante du PPS tout au long de son élaboration et de sa mise en œuvre.

VÉRONIQUE GLINEUR

1. Respectivement : Classe d'intégration scolaire et Unité pédagogique d'intégration.

Textes de référence

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (articles 19 à 22) : JO 36 du 12 février 2005.
- Décret n° 2005-1752 du 30 décembre 2005 relatif au parcours de formation des élèves présentant un handicap : BOEN 10 du 9 mars 2006.
- Circulaire n° 2006-126 du 17 août 2006 relative à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé de scolarisation : BOEN 32 du 7 septembre 2006.
- Circulaire n° 7-0139 du 28 février 2007 relative aux aides aux élèves en situation de handicap scolarisés dans les établissements d'enseignement privés (enseignants référents et AVS-i).

École et handicap : historique



On prévoit une instruction primaire pour les enfants aveugles et sourds-muets qui restera un vœu pieux. L'« idiot du village » reste au fond de la classe.



Le Dr Bourneville constate que certains des enfants « arriérés et instables » des asiles sont « éducatibles » et obtient la création d'une commission spécialisée pour y réfléchir.



Une loi prévoit que sur la demande des communes et des départements, peuvent être créées des classes et des écoles de perfectionnement. L'article 7 crée un diplôme spécial pour les instituteurs et leur affecte un salaire supplémentaire, mais ne prévoit aucune formation. Rien ne bouge ! En 26 ans, de 1910 à 1936, seuls 164 maîtres obtiennent cette qualification.



Il existe 77 classes pour enfants débiles, installées dans les écoles de plein air créées dans un esprit hygiéniste pour lutter contre la tuberculose. Les aveugles et les sourds sont accueillis dans des instituts spécialisés.



Création d'une commission de l'« enfance déficiente », mais au ministère de la Santé. Premier stage de formation au certificat d'aptitude créé en 1909, avec maintien du traitement.



Le gouvernement ferme les écoles normales et subventionne les associations philanthropiques privées.



Changement de regard sur le handicap avec la création de la Sécurité sociale et l'urbanisation qui pousse à l'« enfermement » des enfants différents.



La loi sur le handicap édicte l'intégration en classe chaque fois que la commission départementale d'éducation spécialisée (CDES) l'autorise.



Essor de la formation de maîtres pour l'éducation spécialisée, mais, à partir de 1968, développement d'une réflexion critique sur la ségrégation infligée aux handicapés.



L'Éducation nationale commence à établir des statistiques sur la répartition des enfants handicapés dans les classes, selon la nature du handicap. Le handicap devient un fait de « nature » sur lequel la culture peut agir.

MCJ (D'après Antoine Prost)

L'accueil est un devoir

Sur les pentes du Mont-Valérien, à Suresnes, l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA¹) est riche de ressources pour tous les enseignants. Hervé Benoît, son directeur des études, nous explique l'esprit de la loi du 11 février 2005.

Êtes-vous certain que la loi sur le handicap conduite à une vraie inscription des enfants handicapés dans une classe ordinaire et non à une formalité administrative qui ne changerait rien dans les faits ?

Hervé Benoît : La lettre et l'esprit de la loi sont les mêmes : il s'agit de scolariser les enfants et les adolescents handicapés dans des écoles, des collèges et des lycées ordinaires. Se contenter d'une simple inscription ne constituerait en aucun cas une application de la loi. Il est vrai que la loi prévoit une inscription active et une autre, inactive. Ce qui signifie que le droit de tout enfant à être inscrit à l'école de son quartier, ou la plus proche de son domicile, est inaliénable. Mais cette école peut ne pas disposer sur-le-champ des meilleurs moyens pour l'accueillir. Sous réserve de l'accord de la famille, il peut alors être accueilli dans une autre école, qu'elle soit publique ou privée. Inscrit et scolarisé de fait dans cette seconde école, il garde, au titre de la loi, son inscription dans la première.

C'est donc bien une inscription fictive ?

H. B. : Non, inactive. L'idée est de créer un lien dynamique entre cette école de référence – terme utilisé dans la loi – et l'autre. La loi n'a pas voulu imposer la scolarisation dans l'école du quartier de façon à éviter que des écoles qui ne pourraient s'équiper en l'espace de quelques semaines (par exemple d'un ascenseur, de toilettes adaptées) ne se trouvent en difficulté.

Que prévoit la loi pour stimuler la mise aux normes ?

H. B. : Toutes les écoles devront être aux normes dans dix ans. Écoles, collèges, lycées, universités, mais aussi musées, postes, pis-



© M.-C. Jeanniot

Hervé Benoît
Directeur des études à l'INS HEA

cines, salles de concert..., tous les établissements accueillant du public.

Qui doit financer ces travaux ?

H. B. : Dans le cadre de la décentralisation, ce sont les collectivités territoriales compétentes : la commune pour l'école, le département pour le collège, la région pour le lycée et l'État pour les universités. Dans le cas de l'école privée, ce sont les propriétaires des locaux qui sont concernés...

Peut-on considérer cette loi comme une révolution ?

H. B. : Il s'agit plutôt d'une évolution qui nécessite une complète mutation d'une culture professionnelle. Cette loi implique, en effet, que toutes les écoles, les collèges, les lycées se sentent concernés par les enfants en situation de handicap dans leur secteur de recrutement. Avant, ils pouvaient les ignorer parce qu'ils ne les connaissaient pas. Désormais, les parents vont venir les y inscrire et, même dans

le cas où ces jeunes seront scolarisés dans un autre établissement, les enseignants auront le devoir de se tenir informés de leur situation.

On applique les règles de la carte scolaire à l'heure où celle-ci est remise en question...

H. B. : Dans la réalité, les enfants sont souvent, par dérogation ou par choix d'une école privée, inscrits ailleurs que dans leur école de quartier. Un texte d'application explicite l'esprit de la loi : l'enfant handicapé doit être accueilli dans l'école qu'il aurait fréquentée s'il n'avait pas été handicapé. Donc, l'école choisie par

les parents. Celle que fréquentent ses frères et sœurs, s'il en a, relevant des règles communes. L'idée est toujours d'aligner les personnes en situation de handicap sur le droit commun. Il n'est pas concevable, par exemple, qu'un enfant handicapé soit exclu d'une école au motif que l'équipe pédagogique ne serait pas prête. L'accueil d'un enfant handicapé fait partie des missions des enseignants et ne peut être fondé sur le volontariat individuel ou collectif.

La loi fixe-t-elle un nombre maximum d'enfants handicapés par classe ?

H. B. : Non, en aucun cas ! C'est là une affaire de bon sens. Le but n'est évidemment pas de regrouper les élèves handicapés dans une même classe, mais de scolariser chacun d'entre eux avec des camarades ordinaires. Il ne s'agit pas non plus de mettre en place des classes constituées uniquement d'élèves handicapés. Il faut bien se mettre en tête le bouleversement de perspectives qu'induit la loi : on passe du volontariat des enseignants à la mission professionnelle ; on construit un parcours de scolarisation dans le cadre d'une école ordinaire et non pas d'un institut spécialisé, comme on

le faisait souvent, avec l'idée d'un passage ultérieur et éventuel en milieu ordinaire. Auparavant, on commençait par classer l'enfant en fonction de ses troubles, et, le diagnostic une fois posé, on cherchait la structure correspondante dans les filières d'éducation spéciale. L'intégration scolaire était donc plus une réintégration qu'une intégration, puisque l'enfant avait été écarté, au départ, de l'école ordinaire. Aujourd'hui, on lui bâtit, dans le cadre ordinaire, un parcours scolaire qui peut comporter des moments de passage dans des structures ou des dispositifs spécialisés. On n'exige pas que l'enfant handicapé soit comme les autres pour l'accueillir ; on se demande comment adapter le milieu scolaire ordinaire pour qu'il puisse en bénéficier au maximum. Quant aux structures spécialisées, la loi ne les supprime pas, mais leur fréquentation doit être « *exceptionnelle et transitoire* ». Le passage dans ces instituts est au service du parcours ordinaire. Même s'ils comportent une unité d'enseignement, un enfant doit être inscrit dans son école de référence et bénéficier autant que possible d'une scolarité dans une école ordinaire, à proximité, avec laquelle l'institut doit avoir passé convention.

Qu'est-ce qui va permettre aux enseignants de vivre cette mutation professionnelle ?

H. B. : Elle a tout de même été préparée. En 1999, la ministre déléguée à l'Enseignement scolaire, Ségolène Royal, avait demandé un rapport aux deux inspections générales² sur la scolarisation des enfants handicapés. Dans des délais impressionnants de rapidité, la ministre a ensuite réuni le Conseil national consultatif pour les personnes handicapées (CNCPH) – instance qui joue depuis un rôle important – et, le 20 avril de la même année, a présenté le plan Handiscol.

Le rapport disait notamment que l'intégration restait plus du domaine de la tolérance que de celui du droit, qu'elle était davantage pratiquée dans le premier degré que dans le second degré, et que les collaborations étaient insuffisantes entre le ministère de l'Éducation nationale et les services de santé. Il soulignait le manque d'harmonisation entre l'implantation des classes d'intégration scolaire (Clis) et celle des services de santé. La circulaire qui donne vie à Handiscol affirme déjà que la scolarisation est un droit, et l'accueil un devoir. Six ans avant la loi, elle préparait les esprits. Et a d'ailleurs fait beaucoup parler dans les écoles.

Les instances européennes ont donné un petit coup de pouce ?

H. B. : La loi du 11 février 2005 n'est en aucun cas la mise en œuvre d'une directive européenne. Bien sûr des déclarations comme

L'accueil d'un enfant handicapé fait partie des missions des enseignants et ne peut être fondé sur le volontariat individuel ou collectif.

celle de Salamanque, en 1994, ont déjà, dans les années 1990, signifié que la place de l'enfant handicapé est à l'école ordinaire. Les instances éducatives ont tiré les leçons des orientations très contrastées, prises par les différents pays européens.

La position de l'Europe est clairement celle d'une école pour tous et elle pousse à la roue, dès les années 1990, en créant l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers. Mais son rôle est de stimuler les échanges et les réflexions et non de décider à la place des gouvernements nationaux. En France, le principe de non-discrimination avait été affirmé par la loi Jospin du 10 juillet 1989. Des pays comme la Suisse et la Belgique (l'Allemagne dans une moindre mesure) ont clairement opté pour un système à deux voies, une ordinaire et une spécialisée, et pour l'inscription systématique des élèves handicapés dans des structures spécialisées. En revanche, l'Italie connaît, depuis les années 1970, l'abolition des institutions comme les établissements spécialisés et les hôpitaux psychiatriques qui ont été fermés.

Mais, en France, les enseignants ne sont pas formés à l'accueil des enfants handicapés, et les crédits de formation ne sont pas importants...

H. B. : Depuis 1999, et surtout 2004, les formations spécialisées pour les enseignants du premier degré ont été rénovées, et le 2CA-SH³ a été créé pour le second degré. Cette formation permet de diffuser la culture inclusive à des professeurs de lycée et de collège, grâce au travail de formation accompli dans notre institut et dans les IUFM⁴, et, pour l'enseignement catholique, à celui des divers centres de formation, comme l'Institut supérieur de pédagogie de Paris. Aussi bien au niveau de formations diplômantes – CAPA-SH⁵ et 2CA-SH – qu'avec des actions de sensibilisation adressées à tous ceux qui seront un jour ou l'autre concernés.

Le fait que l'enseignement catholique ait réuni l'ensemble de ses directeurs diocésains pour assurer l'application de la loi est bien la preuve que ses autorités ont pris la mesure de l'effort à mettre en œuvre. Du côté du public, on sait que les cadres – chefs d'établisse-

ment et inspecteurs – ont un rôle essentiel à jouer dans le soutien des enseignants. Chaque recteur est maître du jeu en matière de formation. De la part du ministère, des demandes explicites ont été formulées dans deux circulaires de la rentrée 2006 : l'une du 31 juillet, l'autre du 17 août. Dans les deux cas, on demande d'organiser des actions de sensibilisation pour l'ensemble du corps enseignant ; c'est-à-dire, au moins une réunion pédagogique sur ce thème.

Comment intervenez-vous ?

H. B. : Nous comptons 80 formateurs pour intervenir en formation de formateurs dans l'ensemble du système éducatif, en plus des formations initiales spécifiques dont l'Institut est chargé : une goutte d'eau dans la mer. Mais notre action est complémentaire de celle des IUFM, dont la quasi-totalité est abonnée à notre revue⁶. Nos stages s'adressent soit aux enseignants, soit aux formateurs, soit aux corps d'inspection et de direction. Souvent nos formateurs sont sollicités pour intervenir sur place, dans le cadre de formations organisées par les académies ou les IUFM. Nous formons par exemple, depuis trois ans, les assistants de vie scolaire de l'académie de Créteil, après avoir répondu à un appel d'offres. Nous ne pouvons manifester notre efficacité qu'en épousant la déconcentration effective du système éducatif français.

Existe-t-il selon vous des limites à l'éducabilité des enfants handicapés ?

H. B. : Non, elles sont liées à nos représentations et peut-être aussi à nos compétences. Quand on se représente un enfant autiste comme un patient objet de soins, plus que comme un élève, on a moins de chances d'engager avec lui un projet de mise en apprentissage. C'est l'observation dénuée de préjugés qui nous fait entrer dans une logique d'apprentissage sans limites posées *a priori*. « *Tout homme a vu le mur qui borne son esprit* », a dit Alfred de Vigny. Mais il ne faut en aucun cas l'édifier à l'avance.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Adresse : 58-60 avenue des Landes, 92150 Suresnes. Tél. du centre de ressources documentaires : 02 41 44 31 30. Internet : www.inshea.fr

2. Inspection générale de l'Éducation nationale (Igen) et inspection générale des affaires sociales (Igas).

3. Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

4. Instituts universitaires de formation des maîtres.

5. Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

6. *La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 200 pages, trimestrielle, indexée au CNR, éditions de l'INS HEA. Un hors-série par an. Pour s'abonner : 01 41 44 31 29. E-mail : www@inshea.fr

Défis et limites de la scolarisation pour tous

Une fois posé le principe de la scolarisation obligatoire des enfants handicapés en milieu ordinaire, peu de choses ont réellement changé dans les établissements. On s'interroge cependant sur les limites et les moyens mis en œuvre pour un tel accueil.

La loi de février 2005 ne concerne pas uniquement l'école, mais toute la société, comme d'emblée Philippe Blondeau, maître référent du diocèse de Dijon pour l'enseignement catholique. *Il s'agit d'un changement en profondeur du regard que nous portons sur le handicap.* Jusqu'alors, en effet, la personne handicapée était considérée comme une personne déficiente, ayant des difficultés d'insertion dans la vie sociale en raison d'une altération durable ou temporaire de ses moyens physiques et/ou psychiques. Dorénavant, la société devra lui trouver des

moyens pour aider à son insertion. Et ce, dès son plus jeune âge. Première étape, premier lieu de socialisation où l'enfant handicapé sera perçu comme un être capable de progresser comme tout autre élève : l'école.

« Rien n'aidait les parents d'enfants handicapés à imaginer un futur, poursuit Philippe Blondeau. Aujourd'hui, ils sont invités à poser des projets pour et avec leur enfant handicapé, comme on peut le faire avec tout enfant. Bien sûr, cela se recadrera au fur et à mesure en fonction des possibles et des impossibles. Le projet de vie ne sera pas forcément ce à quoi on parviendra. Mais demain pourra exister. »

Demain pourra exister pour le jeune Stéphane, par exemple, en 3^e au collège Saint-Joseph, à Thônes (Haute-Savoie). Mais des lendemains différents de ceux qu'il aurait souhaités. L'an dernier, suite à un accident,



Attention. « Il est nécessaire de garder le contact avec tous les enfants. »

un traumatisme crânien l'a obligé à subir une intervention chirurgicale. Des parties de son cerveau ont été lésées. Certains apprentissages sont à reprendre à un niveau de 6^e.

Positive la loi ? Oui, pour de multiples raisons.

Aucun assistant de vie scolaire individuel (AVS-i) n'a été octroyé pour l'accompagner, malgré l'accord de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)¹. Il bénéficie de temps à autre d'une aide de L'École à l'hôpital. Les enseignants sont très mobilisés. Attentifs. Le vœu de Stéphane ? devenir ébéniste. Problème. Au lycée professionnel, il devra travailler sur des machines. Sera-t-il assez rapide ? N'y a-t-il pas des risques, des contre-indications ? Quelle déci-

sion prendre, alors que Stéphane est archimotivé ? Certains interlocuteurs se renvoient la balle. Au neurologue de trancher. En attendant, une autre porte de sortie lui a été proposée. Une formation en alternance en tourisme avec les Maisons familiales rurales. *« Quoi qu'il en soit, précise Sophie Lacaille, maître référent pour ce diocèse, il ne faut pas s'arrêter au diagnostic. C'est du cas par cas. Il faut considérer chaque jeune dans sa globalité pour envisager tous les possibles. Deux enfants porteurs d'un même handicap n'auront pas pour autant le même débouché, les mêmes possibilités. D'où la complexité du travail à effectuer en équipe avec tous*

les acteurs concernés entourant le jeune. »

Positive la loi ? Oui, pour de multiples raisons. Et l'enseignement catholique qui se veut, à travers ses assises, « ouvert à tous » et notamment aux « pas comme les autres », peut-il ne pas se sentir interpellé ?

« Tout enfant handicapé est dorénavant de droit un élève avec une place à l'école, remarque Fabienne Sandoz, maître référent à la direction diocésaine de Cambrai. Trop d'établissements répondent encore par la négative quand un parent d'enfant handicapé vient taper à leur porte. Ils invoquent toutes sortes de raisons pour ne pas l'intégrer au lieu de s'interroger sur les possibles à mettre en place. » « Même si tout établissement ne pourra pas, au final, scolariser systématiquement tout enfant handicapé, il y aura un accueil de la part du directeur, un échange, un dialogue, commente à son tour Carlotta Mach, maître référent à la direction diocésai-

ne d'Auxerre et responsable du regroupement d'adaptation à l'école Notre-Dame, à Sens (Yonne). *La porte ne sera pas fermée d'office. Et les parents ne seront plus seuls face au handicap. Même s'ils doivent désormais monter leur dossier et saisir eux-mêmes la MDPH², les maîtres référents sont là pour les accompagner, leur servir d'interlocuteur et suivre leur enfant sur le terrain. Je tiens absolument à garder ce contact avec les enfants.* »

Équipe pluridisciplinaire

Pour les établissements qui accueillent depuis de longues années des enfants aux exigences éducatives un peu particulières, la loi ne modifie rien en profondeur. Pour Pierre Jalenques, directeur de l'école Jeanne-d'Arc à Sens, « la loi ne fait que confirmer ce que nous faisons déjà. Nous avons une Clis³, un regroupement d'adaptation, et nous scolarisons de nombreux enfants porteurs de handicaps, dyslexies, dyspraxies. C'est au niveau des textes officiels, des procédures, que des précisions ont été apportées. Cette scolarisation de tous les enfants rejoint également notre projet chrétien. Chacun a son lot de richesses, nous tenons à ne pas en laisser sur le bord de la route. En connaissant nos limites. Nous devons travailler en vérité avec nous-mêmes, avec les collègues, les parents. Nous nous donnons aussi les moyens pour y parvenir. Nous scolarisons actuellement un enfant de petite taille en grande section de maternelle. Nous avons adapté son matériel, sa table, avons mis une mini-estrade. L'an prochain, il sera en C.P. Nous garderons sa classe en rez-de-chaussée pour lui éviter les marches des escaliers. Mais tout cela ne pourrait exister sans travail en équipe. Une enseignante ne doit pas rester seule face au handicap. »

« Ce ne doit pas être une loi qui oblige, commente Francis Renault, directeur du collège Jeanne-d'Arc, à Cambrai (Nord), qui accueille le petit

Maël, en fauteuil roulant en classe de 6^e. *Tout le monde doit s'y retrouver. Cerner les moyens de remédier et de dépasser la situation de handicap est aussi conforme à ce que nous défendons dans l'enseignement catholique. Le travail en partenariat est fondamental pour que l'intégration fonctionne. Celle de Maël est une expérience qui se construit au fur et à mesure.* »

Car Maël a également des difficultés pour écrire. Son ordinateur l'accompagne partout. Des aménagements d'emploi du temps ont été mis en place pour lui permettre de ne rien perdre de la scolarité tout en poursuivant sa rééducation physique. Son projet personnel de scolarisation (PPS) est suivi par une équipe pluridisciplinaire. Le dialogue avec la famille est constant. Et Maël a pu bénéficier, non sans mal, d'une assistante de vie scolaire individuelle à raison de 15 heures par semaine depuis janvier dernier.

Pour d'autres établissements, la loi est une source de questionnement. « Le fait de scolariser ces enfants un peu différents évite de les marginaliser, commente Sandrine Cabus, directrice de l'école Notre-Dame, à la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie). *Cela les met dans un bain qui leur permet de se lancer, de se développer. Cela crée une émulation, les tire vers le haut.* »

À Saint-Joseph, à Thônes, Éric Villeneuve scolarise aujourd'hui douze enfants en collège et sept en lycée. Tous avec de lourds handicaps. Chacun nécessite une prise en charge particulière, de nombreuses adaptations, du temps supplémentaire et une attention soutenue. D'autant qu'il n'a obtenu aucun AVS malgré l'accord de la MDPH¹. Pour ce chef d'établissement, cet accueil est une richesse pour tous. Daniel, par exemple, est en 6^e. Il présente un syndrome d'Asperger⁴. Parfois, il décroche complètement. En début d'année, il a tenu à expliquer à sa classe qu'il lui arrivait de faire

AVS et EVS

© E. du Closel



Véronique Renault, EVS à l'école Jeanne-d'Arc, à Sens.

▶ À la rentrée 2005-2006, 151 000 jeunes handicapés étaient scolarisés en milieu ordinaire.

18 589 disposaient d'une aide matérielle et pédagogique – soit 12,3 %. En maternelle, depuis la rentrée

2005, ce sont les EVS (emplois vie scolaire, dits « emplois Borloo », en partie à la charge des Ogec* dans l'enseignement catholique) qui assurent une assistance, essentiellement matérielle, pour l'accueil des élèves en situation de handicap. Ils ne sont pas affectés à un élève en particulier.

Les AVS-i – assistants de vie scolaires individuels** – prennent ensuite le relais dans le 1^{er} et le 2^d degré. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui peut décider qu'un enfant atteint d'un handicap et scolarisé peut en bénéficier selon une quotité horaire qu'elle détermine. La circulaire n° 7-0139 du 28 février 2007 précise désormais qu'un enfant scolarisé dans le privé sous contrat peut être aidé d'un AVS-i, au même titre qu'un enfant dans le public. « Comme pour les enseignants référents, peut-on lire dans la circulaire, le principe posé par la loi est bien celui d'une aide à l'élève indépendante du caractère public ou privé de l'établissement de scolarisation. » Recrutés par l'État, les AVS travaillent en concertation avec l'équipe pédagogique et la famille, souvent à temps partiel, et sans beaucoup de formation. **MCJ**

➤ Handiscol : un numéro Azur pour les enseignants et les familles : 0810 55 55 01 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h).

* Organismes de gestion de l'enseignement catholique.

** Appelés aussi « auxiliaires de vie scolaire ». Il existe aussi des AVS-co (collectifs) auxquels l'enseignement privé sous contrat n'a pas droit. On compte environ 7 000 AVS (public + privé).

des choses inattendues qui pouvaient surprendre. Comme il est performant dans certaines matières, il propose son aide à ceux qui ont des difficultés. Même chose pour Fred, un jeune malentendant, accompagné de son « codeur » qui décrypte le cours en langue des signes. L'intégration, du coup, se passe bien. Les mentalités ont beaucoup évolué. « Mais il a fallu faire un gros travail d'acceptation, précise



Un exemple pour tous. Lors du cross du collège, Maël a tenu à faire un tour de stade en fauteuil.

© E. du Closel



Isabelle Salomon. AVS à mi-temps, elle accompagne Steve, élève de CM2 à Jeanne-d'Arc, à Sens.

le directeur. Un "codeur", c'est une personne supplémentaire dans une classe. Lorsqu'elle est absente, deux après-midi par semaine, la prof doit prendre un micro relié à un sabot derrière l'oreille de l'enfant. Il arrive à suivre en entendant un peu, en décryptant sur les lèvres, et soutenu par des photocopies. Cet enfant, il y a quelque

temps, aurait été en institution. Cette dernière a détaché le codeur qui vient dans notre établissement. Nous n'avons pas l'équivalent pour la petite Delphine qui a un problème de cécité. À elle de se déplacer. » Ce directeur s'inquiète cependant. « Depuis la loi, nous avons beaucoup plus de demandes d'accueil de handicaps de plus en plus lourds⁵. Les parents sont parfois très exigeants vis-à-vis de l'équipe éducative. Ils veulent le meilleur pour leurs enfants. Nous les comprenons, mais nous ne pouvons ni tout donner ni parer à tout. »

Nombreux sont ceux qui pointent les limites en évoquant un seuil d'acceptation dans une classe, qui ne peut dépasser deux enfants ; le manque de formation des profs, démunis face à certaines situations mal connues ; l'inadaptation des locaux et des équipements. « On nous demande d'énormes investissements en matière de sécurité et d'accessibi-

lité, commente Francis Renault. Si l'on veut que la loi fonctionne, il serait bon que les collectivités territoriales inscrivent ces investissements comme prioritaires. Et dépassent donc le cadre de la loi Falloux ! »

Limites aussi, car les budgets ne suivent pas. « Il arrive que la MDPH donne son accord pour du matériel spécifique, un AVS, remarque Carlotta Mach. Faute de moyens, le rectorat ne peut suivre. »

Ce qui peut, bien évidemment, remettre en cause l'accueil dans certaines classes.

Comme pour toute loi, il y aura un temps de rodage et d'interrogation. Tout ne pourra se régler en un jour. L'impulsion est donnée. Un vrai travail en profondeur d'acceptation et de mutation des esprits reste à faire. N'y a-t-il pas là un beau défi à relever ?

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. En Haute-Savoie, à la rentrée dernière, 90 demandes d'AVS n'avaient pas été satisfaites. Suivant les départements, les critères d'attribution varient. En Haute-Savoie, on favorise l'autonomie, et les AVS ne sont pas prévus pour accompagner les troubles cognitifs.

2. À la demande de la famille, la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) élabore le projet personnalisé de scolarisation (PPS) qui sert de base à la décision d'orientation prise par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

3. Classe d'intégration scolaire.

4. Trouble neurologique ayant des conséquences sur la vie sociale et la compréhension.

5. L'établissement scolarisait l'an dernier 3 enfants handicapés en collège et 5 en lycée ; et cette année, 12 en collège et 7 en lycée.

Des maîtres référents dans l'enseignement catholique

La circulaire n° 7-0139 du 28 février 2007 vient de préciser qu' « un maître contractuel à titre définitif [...] peut exercer les fonctions d'enseignant référent et assurer le suivi de l'élève en situation de handicap, dans les mêmes conditions qu'un maître titulaire de l'enseignement public ». Dans chaque diocèse, on s'est interrogé sur la nécessité d'en nommer. Nous en avons rencontré quatre. Tous les quatre ont des positions différentes. Mais tous connaissent parfaitement le monde du handicap pour avoir été, ou continuer à être, enseignant spécialisé dans une structure ou une autre.

Philippe Blondeau s'est lui-même proposé à la direction diocésaine de Dijon, alors qu'il était animateur-formateur en AIS (adaptation et intégration scolaires). Il assure actuellement un mi-temps de maître référent sans en avoir encore ni le titre ni la fonction. Son autre mi-temps, il l'exerce à l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) de Domoy, près de Dijon. Il pense que l'an prochain sa situation se régularisera.



Sophie Lacaille.

Sophie Lacaille a lâché son poste d'itinérante d'aide à l'intégration (PIAI) en maternelle et primaire. L'an dernier, l'inspection académique de Haute-Savoie a pensé important que l'enseignement catholique ait un maître référent. Sophie Lacaille l'est aujourd'hui à plein temps et gère près de 200 dossiers d'enfants de la maternelle à la terminale, ainsi que ceux de l'institut médico-pédagogique (IMP) d'Annecy. « Avant, j'étais plutôt sur le versant pédagogique ; aujourd'hui, mon rôle est plus administratif, un rôle d'aide aux familles, d'accompagnement. Nous sommes au centre du dispositif et servons d'interface avec tous les interlocuteurs : famille, école, professionnels, Maison du handicap. »

Carlotta Mach est actuellement déchargée une journée par semaine pour assurer la tâche de maître référent dans le nord de l'Yonne. « J'ai toujours eu de bons contacts avec mes homologues du public. L'an prochain, j'exercerai à mi-temps et récupérerai le sud du département. Je m'occupe actuellement

de 37 enfants, ce qui me permet de tous les connaître. »

Fabienne Sandoz a 80 dossiers d'enfants à suivre sur le diocèse de Lille-Cambrai. Elle est maître référent à mi-temps, mais n'a pas encore le statut officiel. « Je suis considérée comme enseignante spécialisée coordinatrice. Mais les maîtres référents du public sont débordés. » Elle assume donc la même tâche en entretenant « une entente cordiale et professionnelle » avec ces derniers.



Photos : E. du Closel

Carlotta Mach

EDC

Savoir se mobiliser

Le 25 août 2003, lors de travaux de plomberie, le feu a pris dans des balles d'avoine isolantes, situées entre le plancher et le plafond de l'une des salles de l'école Sainte-Marie de Braine (Aisne). L'incendie a ravagé 40 % de l'école. La partie non touchée ne pouvait cependant pas accueillir les élèves et leurs enseignants : une mise aux normes de sécurité de la totalité des bâtiments s'imposait.

Pour le directeur diocésain de Soissons, Xavier Villette, la première décision, en concertation avec la directrice et le président de l'organisme de gestion, a consisté à étudier les possibilités de financement pour reconstruire l'école et pour assurer son fonctionnement pendant la durée des travaux.

Ainsi, les élèves ont été hébergés dans le foyer rural de la commune durant les quinze premiers jours de classe, avant de rejoindre une école préfabriquée, installée pour l'occasion sur le terrain de pétanque communal. La reconstruction de l'établissement en dur et son réaménagement ont amené



Photos : D. R.

Sainte-Marie à vivre durant quatorze mois dans ce bâtiment provisoire. Au final, au moment de sa réinstallation, l'école a ouvert avec 110 élèves. Seuls deux avaient quitté l'établissement qui voit à présent ses effectifs progresser régulièrement.

Pour Xavier Villette, « Sainte-Marie n'aurait pas pu rouvrir sans une aide forte et rapide pour installer les préfabriqués, organiser ce

nouvel espace scolaire, mais aussi permettre la mise en place des financements indispensables à la reconstruction de l'école. » Et le directeur diocésain de souligner : « Dès que nous avons alerté la

visse : « Nous vous accompagnons dans le sens que vous donnez à votre vie » et nous a prouvé une fois de plus qu'elle est réellement un partenaire de l'enseignement catholique. Permettez-moi de profiter de cet article pour recommander aux écoles de bien veiller à étendre leur

contrat d'assurance d'une clause de relogement en cas de sinistre, et pour remercier encore de leur solidarité les membres de l'Ogec¹ et de l'Apel² ainsi que le diocèse qui ont couvert par un emprunt le complément des financements né-



Mutuelle Saint-Christophe de ce sinistre, celle-ci s'est mobilisée, Elle nous a apporté une contribution de première urgence pour nous permettre de louer les préfabriqués, puis une seconde d'aide au fonctionnement, tout en nous allouant les indemnités de construction du bâtiment en dur; soit au total un apport d'un million d'euros. Par-delà sa fonction d'assureur, la Mutuelle Saint-Christophe a décliné avec rigueur sa de-

cessaires. »

GILLES DU RETAIL

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Association de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Savoir +

Contact : Mutuelle Saint-Christophe, 277 rue Saint-Jacques, 75256 Paris Cedex 05. Tél. : 01 56 24 76 00. Internet : www.msc-assurance.fr

Trois questions à François Martin, responsable « Sinistres »

Pourquoi avez-vous soutenu l'école Sainte-Marie de Braine, dans l'Aisne, avec une telle attention ?

Après plus de 40 ans de partenariat avec l'enseignement catholique, la Mutuelle Saint-Christophe connaît parfaitement les difficultés rencontrées par un établissement lors de la survenance d'un sinistre de cette importance. Dans le cas de l'école Sainte-Marie de Braine, il fallait trouver des solutions pour le maintien de l'activité. Le service « Sinistres » se doit donc d'être réactif dans de telles circonstances. Nous avons versé rapidement une provision permettant à l'établissement d'installer des préfabriqués afin d'assurer la continuité de l'enseignement.

Comment envisagez-vous votre solidarité avec les établissements de l'enseignement catholique ?

La proximité de nos responsables régionaux et de nos experts nous permet de mesurer rapidement l'ampleur d'un sinistre, d'identifier les attentes de nos sociétaires et d'être réactif sur la mesure à prendre. Notre rôle d'assureur va plus loin que la simple indemnisation. Nous accompagnons le sociétaire dans la gestion de son sinistre. Nous mettons notre réactivité, notre disponibilité et notre connaissance de l'environnement de l'enseignement catholique au service du sociétaire afin de répondre rapidement à ses besoins et à ses attentes.

La Mutuelle Saint-Christophe, c'est aussi un nouveau service...

Nous avons signé un partenariat avec DOMISERVE, spécialisée dans le service à la personne. Dans le cadre de la gestion des sinistres scolaires, les parents seront invités à prendre contact avec DOMISERVE lorsque leurs enfants, victimes d'un accident, pourront bénéficier de l'application de la garantie frais de remise à niveau scolaire, frais de garde ou frais de transport, qui leur proposera deux solutions complémentaires, permettant de leur éviter d'avancer des fonds :

- organisation de la prestation avec une proposition de soutien scolaire et financement de ce dernier ;
- émission de Chèques Emploi Services permettant un libre choix des parents.

MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES

En vert et avec tous !

En signant la première charte Agenda 21 du Limousin, l'institution Notre-Dame-de-la-Providence, à Ussel, s'est engagée à mener des actions de développement durable. Depuis, recyclage du papier, aide humanitaire et opérations de nettoyage donnent un sens nouveau à la vie de l'établissement.

VIRGINIE LERAY

L'institution Notre-Dame-de-la-Providence¹, à Ussel (Corrèze), livre une bataille écologique au long cours. En février 2006, une charte Agenda 21 a été signée par des délégués lycéens, des professeurs, le directeur et des partenaires du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de la Corrèze². Un an plus tard, les élèves s'investissent dans cinq projets de développement durable. À l'origine de cet engagement, Colette Thieffaine, professeur de sciences économiques et sociales, considère que « sensibiliser

les jeunes à la préservation de l'environnement relève de notre responsabilité éducative ». Un point de vue adopté avec enthousiasme par ses collègues. Parmi les priorités inscrites à cet Agenda 21 : introduire le tri sélectif du papier à Notre-Dame. « Parce que, sur l'établissement entier, recycler les deux tonnes de papier utilisées chaque année permet d'économiser six tonnes de bois, 40 000 litres d'eau et 2 000 litres d'équivalent pétrole », énumère Victor, élève de première et spécialiste des chiffres chocs.

Après un gros travail de diagnostic et de sensibilisation mené l'an dernier, des bacs de collecte sont apparus dans une dizaine de salles à la rentrée. L'objectif 2006-2007 : étendre la pratique à toutes les classes et organiser un système de ramassage assuré par les élèves. En janvier dernier, la communauté de communes a promis d'installer, près de l'établissement, deux containers spéciaux qui pourront aussi servir aux habitants voisins. Un coup de pouce et une reconnaissance de taille pour un projet qui, en deux ans d'existence, sort déjà des murs de Notre-Dame. En route vers la prochaine étape : Angélique planche, avec quelques camarades, sur l'aménagement de ces points de collecte. « Nous prévoyons de faire des panneaux explicatifs sur le recyclage avec une BD ludique, un slogan, notre logo, et nous recherchons des sponsors », explique-t-elle.

Parallèlement à cette action phare, un partenariat avec une association humanitaire locale



members de la communauté éducative se retrouvent aujourd'hui impliqués à un degré ou à un autre, dans l'une des initiatives menées.

Fresque murale

Ainsi, la classe de bac pro 2, qui avait commencé l'an dernier la réfection d'un mur de la cour, compte bien achever le projet de fresque extérieure avec son professeur d'arts plastiques. Il s'agit de symboliser l'engagement de l'établissement en faveur de l'environnement et de transformer un coin de la cour dégradé en un lieu convivial.



© V. Leray



Réflexion/action. Tri sélectif, réfection de la cour... Toutes les décisions prises dans le cadre de l'Agenda 21 font l'objet d'un diagnostic.

se consolide, et la rénovation d'une partie de la cour, dans l'esprit de l'Agenda 21, s'achève. Le tout ponctué d'opérations de nettoyage. Autant de fils rouges qui donnent du sens à la vie de l'établissement. Cheilles ouvrières de ces actions ? Les quarante élèves des deux classes de première générale et de bac professionnel ELEEC³ niveau I. « À cet âge, ils ont une maturité suffisante et ne sont pas dans une année d'examen, ce qui les rend plus disponibles. Par ailleurs, associer filières professionnelle et générale autour d'un même objectif permet un décloisonnement intéressant », explique Gérard Golfier, le directeur de Notre-Dame. Un décloisonnement qui a si bien fonctionné que tous les

Gratter le mur, le repeindre avec un revêtement non polluant, concevoir le dessin..., le travail n'a pas manqué. « Cela permet de valoriser les compétences moins scolaires. D'ailleurs, plus d'un élève nous a surpris dans sa capacité à négocier des devis ou à démarcher des sponsors », remarque le professeur-documentaliste, Olivier Chaumont. Touche supplémentaire de solidarité, le CAT⁴ d'Eygurande a été sollicité pour les travaux les plus importants. « La recherche de subventions et le gros œuvre nous ont occupés toute l'année dernière. Nous voulions donc finir la fresque. Nous avons choisi de représenter une terre polluée en train de couler, qui renaît lorsqu'on se préoccupe d'elle.

Individuellement, on est tous sensibles à l'écologie, mais la promouvoir à l'école a plus d'impact », explique Rémi, un élève.

Encore mieux, les plus grands ont su transmettre le message aux plus jeunes. Un groupe d'élèves chargé de la communication intervient dans chaque classe et a même présenté son Agenda 21 sur les ondes de RCF⁵. Résultat, les collégiens déclinent eux aussi des thématiques environnementales dans leurs itinéraires de découverte (IDD). Et le tri sélectif s'instaure jusqu'en primaire où un atelier de fabrication de papier recyclé, pour imprimer un recueil de poèmes sur les arbres, a été organisé.

Pionnier dans sa région, l'Agenda 21 d'Ussel a désormais la force d'un exemple réussi.

Portes ouvertes et manifestations extrascolaires sont des vitrines idéales pour l'Agenda 21. Le groupe chargé de soutenir l'association Solidarité France-Afrique, présidée par un professeur, témoigne : « En vendant des statuettes africaines et des crêpes au marché de Noël d'Ussel, nous avons récolté 140 euros, c'est-à-dire de quoi payer une année de scolarité à dix enfants là-bas ! se félicite Olivia. Ça m'a montré que c'est à la portée de tous d'aider les autres, même s'il a fallu beaucoup s'investir dans l'organisation. » Sans oublier l'effort d'expression orale et la leçon de vie reçue : « Nous avons fait des affiches et nous devons expliquer aux visiteurs les actions de l'association. On a aussi rencontré de jeunes élèves infirmiers volontaires partis aider un dispensaire au Togo. C'est un exemple très motivant », conclut Nesrine qui semble avoir attrapé le virus de l'humanitaire.

Effet boule de neige

La genèse de l'Agenda 21 remonte à mai 2005, où quelques professeurs et le CPIE de la Corrèze, un partenaire de longue date, ont préparé le lancement du projet. Après la phase diagnostique de 2005-2006 (cf. encadré), cette année, l'heure d'éducation civique juridique et sociale est dédiée à l'avancement des divers projets. L'occasion pour les professeurs de jouer la carte de l'interdisciplinarité : « Pour choisir les actions à mener, les élèves réalisent des histogrammes, des grilles, des sondages, ce qui permet de leur apprendre la technique de constitution d'un échantillon représentatif. Ensuite, ils doivent gérer un budget, ce qui est aussi à leur programme », ajoute Colette Thiefaine.

Pionnier dans sa région, l'Agenda 21 d'Ussel a désormais la force d'un exemple réussi. « Les professeurs ont fait preuve d'un investissement rare, en travaillant notamment à mettre en relation la

conduite des projets et les acquis scolaires, complimenter Jacqueline Gout, du CPIE. D'ailleurs, il y a eu un effet boule de neige : six autres collèges nous ont sollicités depuis pour mettre en place des Agenda 21. »

L'équipe pédagogique participe aussi à la diffusion de l'initiative. Lors d'une formation organisée sur ce thème par le rectorat à l'IUFM⁶ de Limoges, elle a présenté son Agenda 21 qui figure depuis sur le site académique⁷. Aux assises régionales du Limousin, en février dernier, à Brive, elle a aussi expliqué en quoi l'aventure contribuait à changer les regards : celui que les élèves portent sur leur environnement et celui que l'extérieur porte sur eux. À Ussel, le projet mobilise toujours davantage : durant la Semaine du développement durable, des élèves ont nettoyé une portion des berges de la Sarsonne, en lien avec l'adjointe municipale à l'environnement.

Mais la plus belle réussite reste encore la prise de conscience des jeunes écocitoyens qui, comme Rémi, « utiliseront des lampes à faible consommation d'énergie ou porteront attention à l'isolation des maisons ».

1. Adresse : 19 rue du Général-de-Gaulle, 19200 Ussel. Tél. : 05 55 72 11 33. Internet : www.notredame-ussel.asso.fr E-mail : administration@notredame-ussel.asso.fr

2. À ce jour, on compte 78 CPIE (répartis dans 63 départements métropolitains et à la Réunion) regroupés au sein d'une union nationale. Pour en savoir plus sur l'histoire, les objectifs et les actions de ces « associations au services des territoires » : www.cpie.fr - Pour la Corrèze : CPIE, Maison de l'Arbre et de l'Eau, rue de l'Église, 19160 Neuvic. Tél. : 05 55 95 93 79. Internet : www.cpie-correze.com.fr E-mail : cpiecorreze@aol.com

Conscients de la nécessité d'un engagement dans l'action,
Conscients des problèmes sociaux et environnementaux,
Conscients du rôle de l'éducation comme facteur de développement d'une société responsable et solidaire,
Nous nous engageons dans la mise en place d'un Agenda 21 d'établissement scolaire initié le 7 février 2006
le chef d'établissement
les délégués

3. Électrotechnique, énergie, équipements communicants.
4. Centre d'aide par le travail.
5. Radios chrétiennes de France. Cf. ECA 312, p. 19.
6. Institut universitaire de formation des maîtres.
7. À l'adresse suivante : www.ac-limoges.fr/article.php3?id_article=3804

Savoir +

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle, ratifié par l'ONU au Sommet de Rio, en 1992, et incitant au développement durable. À l'échelle des établissements scolaires, il s'agit de répondre à des problématiques sociales et environnementales locales. Un tel projet pédagogique s'inscrit dans l'éducation à l'environnement pour un développement durable mise en œuvre par le ministère. Sur internet : www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action0.htm www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm www.comite21.org www.eduquer-au-developpement-durable.com/guide_agir.pdf

Un lancement en quatre étapes

Le lancement de l'Agenda 21 à l'institution Notre-Dame-de-la-Providence, à Ussel, a commencé par un diagnostic de l'impact de l'établissement sur l'environnement. Il a été conduit en quatre demi-journées banalisées, réparties en novembre, janvier, février et juin. Une première séance a permis de définir les axes perfectibles. Le papier, l'eau, les transports, les déchets, l'humanitaire ont été retenus par vote, comme à chaque étape du processus. La deuxième demi-journée s'est passée en enquêtes auprès des services administratifs, dans les cuisines ou les sanitaires. Selon le sujet retenu, il faut, en effet, analyser les factures d'eau, étudier le débit des robinets, calculer le nombre de rames de papier utilisées en un an, ou encore imaginer un système de covoiturage ingénieux. Ensuite est venue l'analyse de ces résultats et le choix de trois actions d'amélioration réalisables. En fin d'année, un débriefing permettra d'évaluer l'état d'avancement des projets et de fixer de futurs objectifs.

Outre un important investissement humain, Notre-Dame a financé ces deux années d'Agenda 21 via son association Éducation et culture, dont le budget – recettes de ventes de gâteaux, par exemple – sert à financer des projets et activités périscolaires. Elle a investi 250 € l'an dernier et 300 € cette année. L'Agenda 21 profite aussi du programme « Coup de cœur » du conseil régional du Limousin qui finance chaque année une vingtaine d'initiatives lycéennes. En 2006, la réfection de la cour a ainsi été subventionnée à hauteur de 1 000 €. Un coup de pouce des parents, via l'Apel, a permis la réalisation du projet pour un total de 1 500 €. Cette année, les élèves ont déposé un dossier « Coup de cœur » pour l'aménagement de leur point collecte de papier.

VL



© V. Leray

Lycéens sans frontières

Depuis près de 20 ans, l'association « Tivoli sans frontières¹ » propose à des lycéens de partir en Afrique. Du 14 février au 1^{er} mars 2007, vingt-cinq jeunes se sont rendus au Burkina-Faso pour construire un dispensaire. Une expérience dont ils sont revenus transformés.

EMMANUELLE DIAZ

Rien qu'en la regardant, on a l'impression qu'elle est encore là-bas. Tout comme la plupart des membres du voyage, Isabelle André, professeur des écoles à l'ensemble scolaire Saint-Joseph-de-Tivoli², à Bordeaux, est émue en évoquant son périple au Burkina-Faso. Durant près de deux semaines, elle a accompagné, avec une quinzaine d'adultes, un groupe de vingt-cinq jeunes partis construire un dispensaire et une maison d'infirmier à Lourgou, dans la province du Kongoussi, à 200 kilomètres de Ouagadougou.

« Tivoli sans frontières » est née en 1988, à l'initiative de Guy Boulain, professeur de mathématiques à Tivoli, qui souhaitait « apporter quelque chose aux jeunes ». Tous les deux ans en moyenne, l'association propose aux lycéens de l'établissement bordelais, la possibilité de se confronter à une autre culture et de réaliser de leurs mains des travaux destinés à améliorer la vie des populations locales.

« L'objectif est, bien sûr, d'apporter une aide nécessaire à des villages démunis, mais aussi et surtout de



Travail accompli... De jeunes bâtisseurs heureux.

permettre à des jeunes issus de milieux souvent favorisés, de découvrir le sens du partage, de la vie communautaire et du respect de l'autre, explique Catherine Guignard, professeur de droit et d'économie au lycée Tivoli et présidente de l'association. *Il ne s'agit pas seulement de leur faire découvrir un mode de vie et des coutumes différentes des leurs, mais également de leur offrir l'opportunité de s'impliquer réellement dans la vie des personnes rencontrées en leur procurant une aide concrète.* »

Trouver les fonds

Une expérience humaine exceptionnelle pour ces volontaires dont l'investissement dans le projet va bien au-delà des constructions réalisées sur place. « Par le biais de différentes opérations, telles que, cette année, l'organisation d'une tombola et d'une brocante, ou la participation au marché de Noël, les jeunes financent eux-mêmes leur voyage ainsi que les matériaux nécessaires. Cela contribue aussi à fédérer le groupe avant le départ », précise Isabelle André.

Le démarchage de grandes surfaces, afin de trouver une partie de la nourriture nécessaire aux deux semaines de la mission, leur incombe également. Le reste, dont l'aide de professionnels, notamment dans les domaines de la maçonnerie et de la santé, est payé par l'association, grâce aux dons et au soutien de sponsors tels que le Rotary Club du Bouscat.

Sélectionnés près d'un an auparavant, pour leur permettre de trouver les fonds, ces jeunes se doivent donc d'être particulièrement motivés. « Ce voyage s'adresse en priorité aux élèves de première, éventuellement de seconde. Les postulants doivent rédiger une lettre dans laquelle ils exposent ce qu'ils attendent de cette mission et leurs expériences précédentes de vie de groupe ou dans le secteur associatif, s'ils en ont », explique Catherine Guignard.

Cette année, cinquante-sept lycéens ont postulé. Et pour les élus, la tâche est rude. Il s'agit, dans le temps imparti, de couler les sols, monter les murs et réaliser les peintures et décorations

des bâtiments. « La finalité de ces constructions, toujours destinées à l'éducation ou à la santé, est préalablement déterminée par les habitants du village qui participent d'ailleurs aux travaux avec les jeunes. Une entreprise de maçonnerie locale apporte également son aide. Quant aux plans, conformes aux normes locales, ils sont fournis par le gouvernement burkinabé qui impose également la construction d'un logement de fonction pour le futur enseignant ou médecin qui sera nommé », explique la présidente.

Mais si ces bâtiments sont essentiels, ils ne sont pas, semble-t-il, les seuls fruits de cette collaboration. À vivre et travailler ensemble, les deux communautés nouent aussi des liens. Les lycéens découvrant le mode de vie et les traditions du pays et partageant, durant quelques jours, les difficultés et les moments de joie de leurs hôtes. Un élément primordial pour Catherine Guignard qui précise que « la mission de "Tivoli sans frontières" est avant tout éducative. Les jeunes ont là l'occasion de vivre une expérience qui les fait réfléchir sur le monde, d'acquiescer des valeurs qu'ils garderont toute leur vie ».

Les précédents voyages ont également permis de faire naître des vocations. « À leur retour, plusieurs de nos élèves ont décidé de s'orienter vers des études d'infirmier, un autre, d'ailleurs membre du conseil d'administration de l'association, prépare une thèse sur la littérature burkinabé, un autre encore, un doctorat en gestion des projets en humanitaire et développement », ajoute-t-elle.

Loin de se terminer avec le départ des groupes, les relations établies avec les différents villages se maintiennent au fil du temps. Chaque nouveau voyage étant l'occasion de retrouver des visages rencontrés les années précédentes et de



Après le travail. Repos à l'ombre.



Photos souvenirs. De haut en bas et de gauche à droite : Isabelle André participe au chantier ; le foot en partage ; l'eau du marigot sert à la construction ; jeux de filles ; une décoration murale.

Les jeunes ont là l'occasion de vivre une expérience qui les fait réfléchir sur le monde.

vérifier l'état des constructions plus anciennes. Quant aux douaniers et entrepreneurs locaux, ils assurent le lien avec l'association en l'absence de celle-ci, ce qui favorise la création d'un véritable maillage sur le terrain.

Des échanges sont également organisés. Ainsi, « Tivoli sans frontières » a-t-elle accueilli, en 2002,

deux soignants burkinabés venus suivre durant deux mois une formation à la Tour-de-Gassies³ afin de pouvoir s'occuper de personnes hémiplégiques ou tétraplégiques. « Nous gardons des contacts réguliers car nous recevons des demandes permanentes de projets ou de matériel. Récemment, nous avons fait parvenir à l'hôpital de Ouagadougou des rétroprojecteurs ainsi que des écrans pour lire les radios, gracieusement fournis par l'hôpital Bergonié⁴. Des vêtements ainsi que des manuels pour les enseignants leur sont aussi envoyés. De notre côté, nous avons ramené 1 500 cartes postales ainsi que

des batiks et des statuettes afin de les revendre à la rentrée, lors de la réunion parents-professeurs », explique Isabelle André. Quant aux résultats sur place, ils incitent l'équipe à continuer. « Les écoles, dispensaires et maternités sont opérationnels avec du personnel nommé et rémunéré par l'État burkinabé. Les enfants, jusqu'ici privés d'instruction car loin des écoles, sont enfin scolarisés, et l'état de santé des populations s'est amélioré. L'hygiène est d'ailleurs enseignée en classe », précise Isabelle André. L'association qui fêtera ses 20 ans l'an prochain, envisage pour l'occasion, un voyage exceptionnel.

« Le projet n'est pas encore arrêté, mais il est possible que nous partions, cette fois, en pays dogon, au Mali. Nous y rencontrerions une des dernières cultures traditionnelles au monde », conclut la présidente, le regard déjà lointain. ♦

1. Association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. Adresse : 40 avenue d'Eysines, 33073 Bordeaux Cedex.
2. Cet établissement jésuite est plus connu sous le nom abrégé de « Tivoli ». Même adresse que ci-dessus.
3. Ce centre, implanté à Bruges, tout près de Bordeaux, regroupe des compétences visant la rééducation, la réadaptation et la réinsertion de personnes handicapées.
4. Centre régional de lutte contre le cancer de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Ce qu'ils en pensent

●●●Thibaud, 1^{re} S : « Là-bas, le dévouement matériel est tel que ça permet d'être plus attentif au reste. Au final, seul compte l'humain. » ●●●Florian, terminale L : « Il est plus difficile de se réaccoutumer à la vie ici que de se faire à celle de là-bas. J'ai vécu le retour à Bordeaux comme s'il s'agissait d'une escale... avant de repartir. » ●●●Claire, terminale S : « Je ne pensais pas que cela nous apporterait autant. Nous étions partis découvrir le pays et aider les gens, mais c'est surtout nous qui nous sommes enrichis. » ●●●Justine, terminale ES : « À notre retour, nous éprouvions un manque, le désir de ne pas nous mélanger à ceux qui n'étaient pas partis, de nous réunir entre nous et de retrouver cette ambiance. C'est très personnel ce que nous avons vécu. » ●●●Hélène, 1^{re} L : « Ils n'ont rien et partagent malgré tout le peu qu'ils ont avec nous. Le premier soir, des enfants sont venus nous regarder manger. Ils ne demandaient rien, mais on ne savait pas comment réagir. Nous ignorions s'ils avaient faim. La tension venait de nous, pas d'eux. » ●●●Alexis, Terminale S : « La simplicité et la gentillesse des gens sont surprenantes. Ils savent se réjouir de si peu de choses : une photo qu'on leur montre, une menthe à l'eau qu'on leur offre. L'absence de violence, aussi : même lorsque les enfants jouent au foot, il n'y a pas d'agressivité. » ●●●

Accompagnateurs de chefs d'établissement

Une formation, à l'intention des chefs d'établissement expérimentés, leur apprend à aider leurs collègues, tout juste entrés en poste. Un accompagnement au plus près de la personne pour lui permettre de construire son identité professionnelle.

VIRGINIE LERAY

Pyramide des âges oblige, d'ici à 2012, un tiers des directeurs des 1^{er} et 2^d degrés aura été renouvelé. Pour faciliter la relève, l'Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique (Ifcec, cf. « Savoir + ») propose, depuis son ouverture en 2004, un module préparant à « l'accompagnement professionnel des chefs d'établissement », inspiré du *coaching*, systématisé au Québec et à l'étude en Belgique. « Inédite en France, cette pratique s'articule aux étapes de la formation initiale des directeurs, qu'elle vient conclure », résume Anne-Marie Delbart,

L'accompagnateur ne fournit pas des solutions, mais guide vers l'autonomie.

directrice de l'Ifcec. Son principe : des chefs d'établissement expérimentés sont formés par l'Ifcec à aider leurs jeunes collègues à débiter : « L'accompagnement intervient durant la première année d'exercice du chef d'établissement stagiaire, lorsqu'il mesure pleinement son engagement et le sens de sa mission au service de l'institution. Cette réflexion commune complète la rédaction du mémoire professionnel qui valide sa formation », poursuit Anne-Marie Delbart.

L'Ifcec ouvre ainsi une troisième voie, entre compagnonnage et tutelle, comme l'explique Christian Philibert, son directeur adjoint, responsable et concepteur de la formation : « Le parrainage, qui permet de répondre à des questions techniques et concrètes, est très utile, mais il reste néanmoins un soutien ponctuel et qui incite à imiter une pratique. Quant à la tutelle, diocésaine ou congréganiste, elle comporte des aspects hiérarchiques. L'accompagnateur, lui, se positionne dans une autre relation. » Le plus délicat est en effet d'adopter la bonne posture : l'accompagnateur ne fournit pas des solutions, mais guide

vers l'autonomie. Il ouvre avec son accompagné une brèche hors de l'urgence de la gestion quotidienne pour favoriser l'analyse critique de son activité. « Il n'est pas censé, par exemple, renseigner sur les documents à présenter à la commission de sécurité ! De manière beaucoup plus globale, il aide son collègue à prendre du recul, à se réaliser dans son travail, à construire son identité professionnelle », détaille Christian Philibert.

Ce rôle rejoint donc les orientations des dernières assises, qui recommandent de porter attention à la personne. Une dimension pleinement intégrée par les deux formateurs en charge de ce cursus, dont Pascale Toscani, une psychologue de tradition psychanalytique : « Il ne s'agit pas de fournir une panoplie de techniques clefs en main, car on accompagne avant tout avec ce que l'on est. Moins on se connaît et plus on dysfonctionne dans la relation à l'autre. Je familiarise donc les stagiaires à la connaissance de la psychologie, afin qu'ils amorcent un travail sur eux-mêmes, préalable à tout accompagnement réussi. »

Le secret d'un accompagnement bien maîtrisé réside aussi dans la dynamique de groupe, un aspect dont s'occupe Gérard Wiel. « Nous avons créé un code déontologique. Mais, plus que ce texte extérieur, c'est le groupe, son fondement éthique, qui fait émerger les valeurs fondamentales de l'accompagnement : le respect, l'accueil de la parole sans jugement et, surtout, la solidarité. » Car les chefs d'établissement se sentent souvent seuls, sous l'avalanche de décisions à prendre. Lorsque, avec l'Ogec¹, ils doivent licencier du personnel, si les familles se plaignent d'un enseignant, ou face aux problèmes de drogue..., les casse-tête relationnels ne manquent pas. Ils s'y confrontent en groupement d'accompagnement professionnel (Gap) selon un processus très structuré : un participant expose un problème ; dans une phase de clarification, les membres du Gap en restituent les données, sans émettre de jugement, mais en posant des questions complémentaires ; enfin, chacun formule

une proposition écrite. À la lecture de ces suggestions, le directeur en difficulté résume quelles pistes font écho en lui et ce qu'il va tenter de mettre en œuvre.

Réseaux de solidarité

À terme, la diffusion de l'accompagnement devrait permettre de formaliser des réseaux de solidarité entre chefs d'établissement. Un mouvement déjà amorcé dans certaines régions. En Mayenne, par exemple, les quatre accompagnateurs formés à l'Ifcec se sont présentés à tous lors de la réunion de rentrée des directeurs. Trois ou quatre rencontres entre eux et la dizaine de nouveaux chefs d'établissement rythmeront l'année. Ceux qui le souhaitent pourront aussi avoir des entretiens individuels avec tel ou tel accompagnateur. L'un d'eux, Christian Hurault², témoigne : « Leur principal souci est de se positionner par rapport aux parents d'élèves, à l'équipe pédagogique ou encore à leur activité d'enseignement, lorsqu'ils l'ont gardée. Ces échanges, qui profitent autant à l'accompagné qu'à l'accompagnant, devraient se prolonger pendant toute la carrière. Ils apprennent à prévenir les difficultés. » D'ailleurs, une directrice en poste depuis trois ans a rejoint leur Gap. Preuve que cette pratique, novatrice, devrait bientôt faire partie du parcours de tout chef d'établissement. Comme lieu incontournable d'analyse de son activité. ♦

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

2. Directeur de l'école Saint-Joseph, 10 rue Mûrier 53400 Craon. Tél. : 02 43 06 11 88.

Savoir +

➤ Adresse : IFCEC, 19 rue de l'Assomption, 75016 Paris.
Formation initiale des chefs d'établissement du 2^d degré.
Tél./fax : 01 53 92 84 60.

Formation des cadres de direction. Tél./fax : 01 53 92 84 62.

Catalogue de formations 2006-2007 : www.scolanet.net/www/documents/IFCEC_formations2006.pdf



D.R.

Régis Vandenberghe, accompagnateur professionnel

Depuis la rentrée de septembre 2006, Régis Vandenberghe, le directeur du lycée professionnel Sainte-Marie¹, à Bailleul (Nord), accompagne Brigitte Behal, dans sa prise de fonction à la tête du collège Saint-Jean² à La Madeleine. Un rôle qui va comme un gant à celui qui, en 22 ans d'expérience, a vu sept de ses enseignants devenir chefs d'établissement : « J'ai assuré leur découverte du terrain en les nommant au poste d'adjoint, je répondais à leurs questions administratives, humaines et pastorales. »

Reste que la formation de l'Ifcec l'a amené à « une relecture en profondeur de sa pratique : il ne s'agit plus d'apporter des réponses concrètes, ou bien d'évaluer et d'assigner des objectifs comme lors d'une visite de tutelle, mais plutôt de construire une relation de confiance qui amène l'accompagné à trouver lui-même ses solutions ».

Une posture qu'il a apprivoisée, de janvier 2005 à mai 2006, au fil des quatre sessions de deux à trois jours organisées à l'Ifcec. « Un rythme idéal pour laisser le temps de décanter la formation reçue, qui apprend tout d'abord beaucoup sur soi-même. » Il a trouvé dans les techniques de communication de groupe de Gérard Wiel des outils très précieux. Parfaitement complémentaires du travail sur l'intériorité mené avec Pascale Toscani : « Là, j'appréhendais un peu une dérive psychana-

lytique... Mais, très pédagogiquement, elle donne de multiples exemples qui rendent son propos très abordable et intéressant. »

Mis en relation peu avant la rentrée par sa direction diocésaine avec Brigitte Behal, « une parfaite inconnue, ce qui garantit une objectivité totale », Régis Vandenberghe a mené son premier entretien d'accompagnement aux vacances de la Toussaint pour laisser le temps à son accompagnée de prendre ses marques. Dans un échange structuré d'une heure, celle-ci lui a confié son ressenti par rapport à sa nouvelle fonction : « Au-delà des problèmes de la gestion quotidienne, l'accompagnateur, qui sert d'exemple moral et de soutien psychologique, apporte un autre regard. Son écoute et le partage de son expérience aident à la responsabilité. »

À raison d'un échange téléphonique tous les mois et demi, l'accompagnement se poursuit. Guidant Brigitte Behal « sur la bonne voie » et remettant sans cesse en question Régis Vandenberghe qui confie : « L'accompagnement me confirme dans la pédagogie réflexive de Don Bosco. Mais, dans le tourbillon des activités, je réalise encore plus qu'il faut laisser du temps au temps, de la place à chaque relation, à chaque échange avec l'autre. » **VL**

1. Adresse : 2 rue Emile-Hié, 59270 Bailleul.
Tél. : 03 28 50 95 00.

2. Adresse : 82 rue Pasteur, 59110 La Madeleine.
Tél. : 03 20 74 61 00.

Un cadre tout en souplesse

Procédure

Chaque année, les directeurs diocésains proposent la formation de l'Ifcec à des chefs d'établissement, du 1^{er} et du 2^d degré, chez qui ils sentent une prédisposition pour l'accompagnement. Seuls prérequis nécessaires : avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq années, une bonne qualité d'écoute, et savoir se rendre disponible.

La promotion actuelle compte 27 stagiaires. Et 57 directeurs de toute la France ont été formés à l'accompagnement professionnel depuis 2004. Leur âge varie de 30 à 60 ans.

Modalités de la formation

La formation à l'accompagnement court sur deux ans. Comme elle passe beaucoup par un cheminement intérieur, une réflexion personnelle sur son rapport à l'autre, le rythme retenu est peu contraignant.

La première année, le groupe de stagiaires vient au centre de formation pour trois sessions de trois jours entre janvier et mai. Elles sont axées sur l'intériorité, la psychologie des rapports humains et sur la dynamique de groupe. Sur le même schéma, la seconde année propose une session de deux jours et une deuxième de trois jours.

Protocole d'accompagnement

Là encore, la liberté prévaut. L'accompagnement se fait sur proposition diocésaine mais repose sur le principe du volontariat. Il peut prendre la forme de binômes individuels ou de réunions de groupe. Enfin, accompagnants et accompagnés ont toute latitude pour définir le rythme de leurs rencontres, en général, deux ou trois par an, ponctuées de contacts téléphoniques. Le tout étant de réussir à dresser des bilans réguliers de l'activité du jeune chef d'établissement et de ses difficultés éventuelles.

L'activité d'accompagnateur n'entraîne pas de rémunération supplémentaire. C'est un acte gratuit. Néanmoins, une prise en charge des frais de déplacement serait à l'étude.

À lire

- Jean Donnay, Évelyne Charlier, *Apprendre par l'analyse des pratiques - initiation au compagnonnage réflexif*, Presses universitaires de Namur/Éditions du CRP, 2006, 192 p., 20 €.
- Christian Philibert, Gérard Wiel, *Faire de la classe un lieu de vie - socialisation, apprentissage, accompagnement*, Chronique sociale, 1997, 160 p., 14 €.
- Christian Philibert, Gérard Wiel, *Accompagner l'adolescence - du projet de l'élève au projet de vie*, Chronique sociale, 1998, 218 p., 19,60 €.
- Gérard Wiel, *Sortir du mal-être scolaire - promouvoir la fonction accompagnement*, Chronique sociale, 2000, 132 p., 14,50 €.

SUR LE SEUIL DU MARC

Venus de divers horizons, ces étudiants en licence professionnelle¹ « Management européen de produits touristiques » espèrent trouver rapidement un emploi. Coup de projecteur sur une formation encore méconnue, née ici d'un partenariat entre le lycée Gregor-Mendel², l'Institut Monsieur³ et Paris-V⁴.

Audrey : Mon objectif, en intégrant cette licence, était d'entrer rapidement sur le marché du travail et, surtout, d'avoir la possibilité de m'expatrier. Après un bac puis un DUT⁵ commerce, je voulais me spécialiser dans un domaine porteur, comme le tourisme.

Bruno : Moi aussi, j'ai choisi cette licence pour jouer la carte internationale. J'ai vécu un an en Asie et je veux retourner y travailler. Mais là-bas, ils ne prennent que des bac + 3. En plus, les conventions pour les stages à l'étranger doivent obligatoirement être de longue durée. Ce que permet cette formation.

Emma : Parce que nos deux semestres de cours sont concentrés de septembre à décembre, puis de janvier à mars. C'est assez dense, mais, du coup, on peut rester en stage plus longtemps, ce qui donne le temps de s'intégrer dans une entreprise.

Audrey : Par exemple, en juin, je pars pour neuf mois à Valence, en

Espagne, dans une entreprise qui organise des séminaires et des banquets.

Emma : En plus, ces stages peuvent déboucher sur des embauches. Moi, j'ai choisi l'entreprise qui m'a assuré qu'elle me garderait après le stage si tout se passait bien.

Émilie : Pour moi, il y aura peut-être une possibilité de CDD⁶, c'est déjà ça...

Emma : Le plus de la licence, c'est aussi de nous ouvrir d'autres portes que celles des agences de voyages et des réservations. J'avais déjà un BTS⁷ « Tourisme » mais je ne voulais pas rester derrière un guichet... Et donc, je fais mon stage dans une entreprise spécialisée dans l'événementiel d'affaires pour découvrir ce secteur que je ne connais pas encore.

Léa : Pareil, j'avais envie d'autre chose que d'être embauchée par un tour-opérateur.

Émilie : Cette année va nous

donner un niveau bac + 3 reconnu dans toute l'Europe. C'est sûr que ça nous offre davantage de perspectives.

Marie C. : Cette licence est aussi un moyen de progresser pour les salariés. Moi, je la fais dans le cadre de la formation continue, parce que, employée d'une compagnie aérienne depuis trois ans, je voulais grimper les échelons. Je vais pouvoir accéder à des postes de management et de direction.

Leslie : Cette formation est idéale pour ceux qui ne connaissent rien au tourisme. Comme moi en début d'année, quand je suis arrivée

avec un DUT « Commerce ». Un peu par hasard, j'avais fait un stage dans l'hôtellerie. Cette découverte m'a beaucoup plu et m'a donné l'envie de me spécialiser dans cette branche.

Daria : En effet, on a maintenant

une bonne idée du secteur. Mais, personnellement, je suis arrivée ici avec un DUT « Finance » et, finalement, je pense retourner dans ce secteur-là. Au moins, cette année m'a confirmée dans mon orientation première.

Emma : Pour moi qui viens déjà d'un BTS « Tourisme », j'ai trouvé qu'il y avait quelques redites en licence.

Marine : Oui, mais cette licence donne une vision plus large du secteur. Elle nous rend davantage polyvalents.

Léa : J'ai beaucoup apprécié cet-



Stéphanie, Bruno et Audrey



Daria et Marine



Stéphanie et Émilie

te approche, plus globale que le BTS. Ça change vraiment le point de vue de ceux qui se sont d'emblée spécialisés dans les sections VPT⁸ ou AGTL⁹.

Marine : Ici, par exemple, on a acquis des compétences en matière d'organisation d'événements. Alors qu'en BTS « Tourisme » on n'aborde pas du tout l'événementiel.

Élise : Cet aspect m'a intéressée, parce que j'ai un BTS « Hôtellerie-restauration » et que je voudrais travailler dans l'organisation de mariages. Le problème, c'est que ces entreprises, très spécialisées, sont souvent de petite taille et prennent peu de stagiaires.

Meriem : Ici, on aborde les choses de manière plus transversale, comme à la fac : on a des cours d'économie, de droit, de management, de marketing. Dans ces catégories, on retrouve toutes les activités touristiques existantes.

Marie C. : D'un autre côté, j'ai choisi une licence pro parce que je ne voulais pas que du théorique. Et, en effet, on acquiert aussi de nombreux savoir-faire pratiques comme créer un site internet ou utiliser des logiciels professionnels.

Marie B. : Moi qui venais d'un cursus universitaire littéraire, j'ai découvert une manière différente d'aborder les choses, bien plus concrète que ce dont j'avais l'habitude. Par exemple, je n'avais

aucune idée de ce qu'était le marketing, et les premiers exercices étaient du chinois ! J'ai appris beaucoup, mais j'ai manqué de temps pour approfondir.

Emma : Un autre aspect concret, c'est que, chaque semaine, on passe un jour en entreprise, dans le cadre d'un projet tutoré. J'étais dans une association pour développer une animation autour de la politique environnementale d'une ville.

Daria : C'était assez difficile parce qu'on n'a eu que le mois de septembre pour trouver une entreprise.

Émilie : Et puis, le rythme s'accorde mal avec celui d'une entreprise. Difficile de confier du travail à quelqu'un qui n'est là qu'une seule journée par semaine... De courts stages où on pourrait être affecté sur une mission seraient sans doute préférables¹⁰.

Stéphanie : Moi, j'ai dû faire une étude commerciale d'un produit destiné au tourisme d'affaires. Mais, comme il n'y avait pas d'autre commercial dans la boîte, j'ai été obligée de me débrouiller toute seule. Une expérience formatrice... mais un peu stressante !

Léa : C'est aussi un bon atout pour la recherche de stage : on fait des rencontres tout en observant vraiment le travail à faire, ce qui permet de savoir quelle tâche nous plaît ou pas.

Audrey : En tant que déléguée de classe, mon projet tutoré a consisté à préparer un repas avec des partenaires, pour promouvoir la licence. Au total, il y avait trente-cinq personnes. Ici, nous avons l'opportunité de rencontrer des professionnels, à commencer par certains de nos intervenants en cours. Ce sont autant de contacts intéressants pour nos futures recherches d'emploi.

Marie B. : C'est cette proximité avec le monde professionnel qui m'a décidée à faire cette formation, parce que je ne trouvais pas de travail, même après une licence d'espagnol et deux maîtrises, en journalisme et en sciences sociales... J'espère pouvoir trouver un stage puis un poste dans la presse touristique, par exemple. Mais, pour l'instant, mes candidatures restent lettre morte... Alors je suis plutôt pessimiste.

Marine : Pas facile... D'ailleurs, je ne compte pas entrer tout de suite dans la vie active. Je voudrais devenir interprète, pourquoi pas dans le secteur du tourisme ? Mais avant, je voudrais faire l'Isit¹¹, que l'on intègre avec un bac + 3.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE LERAY

1. Ces formations, récentes puisque lancées autour de l'an 2000, ont connu un essor important. Dans l'enseignement catholique, Renasup estime qu'environ 120 établissements coopèrent ainsi avec des facultés pour organiser un cursus de licence professionnelle.

2. Adresse : 205 rue de Fontenay, 94300 Vincennes Tél. : 01 49 47 97 00. Internet : www.gregormendel.org

3. Adresse : 12 rue Monsieur, 75007 Paris. Tél. : 01 47 83 42 49.

Internet : www.institut-rue-monsieur.org

4. Université René-Descartes

5. Diplôme universitaire de technologie niveau bac +2.

6. Contrat à durée déterminée.

7. Brevet de technicien supérieur niveau bac +2

8. Vente de produits touristiques.

9. Animation et gestion touristiques locales.

10. D'un jour par semaine, le rythme du projet tutoré va évoluer vers deux courtes missions de deux semaines.

11. Institut supérieur d'interprétariat et de traduction, 12 rue Cassette, 75006 Paris. Tél. : 01 42 22 33 16. Internet : www.isit.icp.fr

Les licences pro ont le vent en poupe

La licence professionnelle « Management européen de produits touristiques » est née voilà cinq ans d'une collaboration entre deux lycées professionnels, Gregor-Mendel et l'Institut Monsieur, et l'université Paris-V. L'objectif : un rapprochement donnant-donnant, dont Frédéric Bongrain, professeur responsable des relations avec les entreprises, a été la cheville ouvrière : « *Nous proposons déjà depuis peu une troisième année à l'issue de nos BTS "Tourisme". Mais elle ne pouvait pas être reconnue comme un niveau bac + 3 officiel en restant hors du système universitaire. D'un autre côté, les universités ont cherché à s'ouvrir à la professionnalisation et à intensifier leurs relations avec le monde de l'entreprise. Nous pouvions les aider.* »

En incitant à l'harmonisation européenne des diplômes, la réforme LMD (licence-master-doctorat) a transformé cette conjoncture favorable en un diplôme d'État commun. Son comité de pilotage réunit régulièrement les responsables des deux établissements, de Paris-V et d'entreprises – dont Accor, partenaire de la première heure. L'équipe pédagogique adapte ainsi sa formation au plus près des attentes des professionnels qui s'engagent, en contrepartie, à former les élèves sur le terrain.

Chaque année, trente étudiants reçoivent ainsi des modules de cours théoriques de septembre à mars, ponctués de courtes missions en entreprise. Ensuite, un stage de trois à six mois vient conclure la formation, parfois par une embauche.

« *Sur les cinq promotions, environ 20 % des effectifs ont préféré poursuivre leurs études. Les autres ont trouvé du travail à un poste de cadre dans les six mois qui ont suivi l'obtention du diplôme* », détaille Frédéric Bongrain.

Par ailleurs, la licence professionnelle veut jouer la carte de l'international. Elle accueille des étudiants étrangers et fait passer le Toeic* à tous ses élèves. Souvent, ils effectuent leur stage à l'étranger à l'aide de conventions qui prévoient des défraiements et une période en entreprise longue, jusqu'à neuf mois. Un bon tremplin vers l'expatriation. **VL**

* *Test Of English for International Communication* : ce test d'évaluation et de certification des compétences linguistiques requises dans le monde professionnel est reconnu internationalement.

© V. Leray



Leslie et Léa

L'école catholique en Espa

L'enseignement catholique espagnol qui accueille 20 % de la population scolaire du pays est « *dynamique et bien organisé* ». Une force et des atouts qui comptent dans les négociations avec les représentants de l'État ou des régions autonomes.

ÉTIENNE VERHACK¹



Depuis son entrée dans l'Union européenne, en 1986, l'Espagne n'a sans doute jamais suscité plus de commentaires dans les milieux ecclésiastiques qu'en ces « années

Zapatero ». L'actuel Premier ministre et son gouvernement mènent une politique contre ce que le parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) appela durant la campagne électorale de 2004 « *la dictature de l'Église* ». Avortement, euthanasie, mariage homosexuel, mais aussi cours de religion : tous les sujets ont été amplement débattus.

Comptant 44 708 000 habitants, le pays est fort complexe de par ses structures. La Constitution espagnole de 1978 a rompu avec le centralisme franquiste pour mettre en place une décentralisation importante. Les tensions avec la Catalogne, mais surtout avec le Pays basque, n'ont pas encore trouvé de solution. Actuellement, le royaume compte 17 régions ou « *autonomies* »². Et l'enseignement relève, en grande partie, de la compétence de ces communautés. Un taux d'immigration le plus élevé du monde – plus de 3 millions de nouveaux arrivants en quinze ans – contribue également à la complexité de l'Espagne et à l'augmentation de la xénophobie. Les migrants viennent surtout d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, du Maghreb et d'autres régions d'Afrique.

Au chapitre religieux, l'Espagne, qui connaît une sécularisation rapide et une crise des vocations, est liée au Saint-Siège par un accord concordataire datant de 1979. Aux termes de cette séparation coordonnée entre l'Église et l'État, les principales confessions religieuses sont constituées en « *associations de droit public* » avec possibilité d'accords bilatéraux. Vu les

tensions continues avec le gouvernement Zapatero, les répercussions des votes au Parlement font l'objet d'études attentives de la part du Saint-Siège. En effet, les modifications concernant le cours de religion sont à la limite de la contradiction avec les dispositions additionnelles aux accords avec le Saint-Siège.

Organisation et négociations

Depuis 50 ans, le secrétariat espagnol des écoles catholiques congréganistes sous contrat (cf. encadré) est assuré par la FERE-CECA (*Federación Española de Religiosos de Enseñanza – Centros Católicos*). Depuis 2004, elle se charge également des établissements diocésains³. Le secrétaire général actuel est le père Manuel de Castro Barco, sdb⁴. La FERE-CECA a convenu de travailler dorénavant en « *unión funcional* » avec *Educación y Gestión (EyG)*. Cette dernière était une organisation gestionnaire (« *asociación empresarial* ») d'établissements scolaires, tandis que la FERE-CECA s'occupait essentiellement du domaine pédagogique, du projet éducatif chrétien et de la pastorale scolaire.

Le 12 novembre 2005, plusieurs centaines de milliers d'Espagnols ont manifesté contre un projet de loi sur l'éducation présenté par le gouvernement socialiste. Deux causes mobilisaient les parents et les enseignants : la nouvelle loi sur l'organisation de l'enseignement (LOE) qui ne respectait ni le principe de la liberté de l'enseignement ni le droit des parents à choisir librement l'école de leurs enfants ; les modifications annoncées en matière de cours de religion. Pour ce qui est de la loi, après la manifestation, le gouvernement a entamé, avec la FERE-CECA, des négociations dont les résultats sont positifs. Soulignons que, pendant ces années difficiles, la FERE-CECA, parfois confrontée à des prises de position très dures, s'est toujours montrée ouverte au dialogue constructif.

Chaque année, les « Journées de la pastorale », très prisées et novatrices, réunissent quelque 10 000 enseignants.

En ce qui concerne le cours de religion, ce sont bien évidemment les évêques eux-mêmes qui mènent les négociations. Celles-ci n'ont pas encore abouti, mais il faut signaler qu'elles concernent essentiellement l'enseignement public – la seule mesure touchant les écoles

privées étant une légère diminution du nombre d'heures annuelles. Les discussions portent sur la *missio canonica* et son retrait qui doit dorénavant être motivé. De plus, dans l'enseignement public, les élèves auront désormais le choix entre un cours de religion confessionnel, un cours de culture religieuse ou une « *atención educativa* » qui reste à définir.

L'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme posait également problème. Là aussi, la FERE-CECA a su négocier, pour les établissements catholiques, des contenus n'allant pas à l'encontre de la liberté pédagogique. Pour les écoles publiques, certains thèmes moraux, comme la famille et la sexualité, font toujours l'objet de pourparlers intenses. De plus, un certain nombre de parents insistent sur le fait que l'éducation morale relève de leur compétence.

Financement

Le financement des écoles catholiques espagnoles se fait selon le schéma suivant : l'État détermine la somme (« *modulo* ») minimale que les Communautés autonomes doivent verser. Ces dernières paient généralement le minimum possible, certaines un peu plus. Dans les établissements catholiques sous contrat, le salaire des enseignants n'est pas encore égal à celui de leurs collègues du public, mais on note une augmentation constante qui laisse supposer que l'on est sur la bonne voie.

Le poste de directeur pédagogique est compris dans les frais de fonctionnement, lesquels sont pris en charge à raison de 60 %. Cette subvention inclut les salaires des personnels administratifs et de service, mais elle ne couvre pas la totalité des frais engagés. Aucun financement public n'est affecté aux bâtiments. Quant aux constructions, elles sont à la charge des tutelles des établissements. Dans le cadre de la nouvelle loi (la LOE déjà citée), le gouvernement a décidé de mettre en place une commission pour étudier en détail les frais réels des écoles privées.

Sur le papier et sur la Toile

L'enseignement catholique espagnol publie des revues très intéressantes, comme *Educadores : revista de renovación pedagógica*, éditée par la FERE-CECA depuis 1958. Il est également pionnier en Europe dans le domaine des nouvelles technologies. Du point de vue des réseaux, comme des réalisations, on recense des initiatives remarquables. Citons *PLAN ALFA*, site portail des institutions catholiques d'Es-

Les chiffres

● Établissements scolaires catholiques sous contrat*

- 70,72 % dans l'enseignement maternel.
- 98,24 % dans l'enseignement primaire.
- 98,38 % dans l'enseignement spécial.
- 98,02 % dans l'enseignement secondaire.

● Personnel

- Enseignants laïcs : 84 452 (26 673 hommes et 57 779 femmes), soit 91,80 %.
- Enseignants religieux : 7 618 (2 574 hommes et 5 044 femmes), soit 8,20 %.
- Si l'on considère l'ensemble du personnel (chefs d'établissement, enseignants, administratifs et de service), environ 10,1 % sont des religieux ou des religieuses.

● Tutelles** et statuts***

- Établissements scolaires appartenant à un ordre religieux : 1 948 dont 1 802 sous contrat.
- Établissements scolaires appartenant à une fondation : 304 dont 267 sous contrat.
- Établissements scolaires appartenant à une entité privée ou à une entreprise : 87 dont 59 sous contrat.

● Nombre d'élèves

- En 2006-2007 : 1 399 659 élèves, soit 20 % de la population scolaire du pays.
- En 2005-2006, l'école catholique accueillait 62 604 enfants d'origine étrangère (d'Amérique latine pour 56 % d'entre eux), dont 61 388 dans des établissements sous contrat.

* « Centros concertados » : leur nombre est en augmentation constante.

** Sources : statistiques FERE-CECA, EyG et Consejo General de la Educación Católica pour l'année scolaire 2006-2007.

*** La différence de situation entre les établissements sous contrat et les autres s'explique par leur représentation via les organisations suivantes :

- La FERE-CECA représente la très grande majorité des établissements catholiques congréganistes et diocésains ;
- L'ACADE (Asociación Española de Centros Autónomos de Enseñanza Privada) fait partie de l'association internationale CADEICE (Confederación de Asociaciones de Centros Privados de la Unión Europea). Il s'agit ici d'écoles privées au sens strict, et donc payantes.
- Une centaine d'établissements scolaires reliés à l'Opus Dei sont rassemblés dans l'organisation « Fomento de Centros de Enseñanza ». Internet : www.interrogantes.net
- Enfin, l'association ECNAIS (European Council of National Associations of Independent Schools) regroupe certaines écoles catholiques, pour tout ce qui relève de leur gestion. Internet : www.ecnaeis.org

pagne, et Educ@mos qui œuvre à une intégration des TIC spécifique aux établissements scolaires catholiques⁵.



Photos: D. R.



En Andalousie

Les écoles professionnelles Sagrada Familia, à Úbeda, préparent notamment aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

Pastorale

Le département pastorale de la FERE-CECA fait des propositions pour préparer des célébrations et donne des exemples de prières. On peut les consulter sur internet, de même que des « contes et textes » et une bibliographie⁶. Durant cette année 2007, ce même département organise des rencontres sur « les synergies pastorales entre la famille et l'école ». Mais l'initiative phare dans ce domaine, ce sont les « Journées de la pastorale », très prisées, intéressantes et novatrices : trois jours durant, dans dix lieux différents en Espagne, sont réunis quelque 10 000 enseignants.

Formation

Le département d'innovation pédagogique de la FERE-CECA est des plus actifs⁷. Il propose de nombreuses formations et journées autour de thèmes comme « l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers » ou « la communauté apprenante ». Il diffuse des cours en ligne sur les enfants surdoués, l'intelligence émotionnelle... Il organise un séminaire pour les chefs d'établissement roumains (cf. ECA 312, pp. 44-45). Il contribue au projet européen INCLUES - clefs pour une éducation cognitive et inclusive...

La FERE-CECA offre également des modules de formation spécifiques aux chefs d'établissement : « Le système éducatif » (36 heures), « L'établissement et la communauté » (70 heures de théorie et 100 heures de pratique)... D'autres sessions, à vocation européenne, sont gérées par la « cellule Europe⁸ » de la FERE-CECA.

Enfin, comme les tutelles d'établissement sont, dans leur majorité, des congrégations religieuses – Filles de la Charité, Salésiens, Frères des écoles chrétiennes, Maristes, Jésuites... –, il y a évidemment un très grand nombre de formations dans le charisme propre à chaque congrégation ou réservées aux membres d'un réseau congréganiste. Tous ces projets « centraux » se doublent d'initiatives pédagogiques au niveau des diverses autonomies espagnoles.

Association des parents

Créée en 1929, la Confederación Católica Nacional de Padres de Familia y Padres de Alumnos

(CONCAPA) représente environ 3 millions de parents qui ont choisi l'école catholique. Elle regroupe 51 associations provinciales⁹.

Ouverture et caractère propre

La conclusion que je voudrais tirer de ce qui précède est double. L'enseignement catholique espagnol est très important – 20 % de la population scolaire –, dynamique et bien organisé. À la lumière de l'évolution de la société espagnole, dont la sécularisation de plus en plus nette va de pair avec une diminution du nombre de religieux, l'Église catholique a du mal à se repositionner dans le débat public. Je crois que l'attitude de base adoptée par l'enseignement catholique espagnol – se montrer ouvert au dialogue tout en affirmant clairement son caractère propre – est très importante pour l'ensemble de l'Église d'Espagne.

Dans la plupart des pays européens, l'institution ecclésiale doit accepter une diminution de son pouvoir. Si elle devient une Église de service, qui s'ouvre au dialogue avec toutes les convictions philosophiques, la communauté ecclésiale trouvera une nouvelle vocation sociale. En attendant, chaque catholique espagnol est « en chemin vers Compostelle » !

1. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC).
2. Andalousie, Aragon, Asturies, Îles Baléares, Canaries, Cantabre, Castille La-Manche, Castille et Léon, Catalogne, Communauté de Valence, Estrémadure, Galice, Madrid, Région de Murcie, Navarre, Pays Basque, la Rioja. Il y a aussi deux villes autonomes : Ceuta et Melilla.
3. En 2005-2006, on comptait 2 662 établissements congréganistes et 238 établissements diocésains.
4. Salésien de Don Bosco.
5. Les lecteurs hispanophones consulteront les sites internet : www.planalfa.es et www.esuelascatolicas.es/educamos
6. On trouvera plus de détails à l'adresse internet suivante : www.fere.es/Pastoral/Default.htm
7. On peut contacter sa directrice, Irena Arrimadas Gómez, par e-mail : irena@esuelascatolicas.es
8. Les établissements scolaires français peuvent contacter cette cellule, animée par Jacobo Hernandez, par e-mail à l'adresse suivante : europa@ferececa.es
9. Internet : www.concapa.org - E-mail : concapa@concapa.org

Savoir +

Contact : FERE-CECA, C/Hacienda de Pavones, 5 1°, E - 28030 Madrid. Tél. : +34 91 328 80 00. Internet : www.fere.es - E-mail : ferececa@ferececa.es

Partenariats avec la Terre sainte

La direction diocésaine de Paris lance un appel aux établissements catholiques de France pour un partenariat de fond avec les établissements chrétiens de Terre sainte visités en février dernier. Notamment pour soutenir la francophonie.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Wallaà Sukar, 14 ans : « [...] cette belle langue, le français, m'ouvre les portes vers un avenir meilleur basé sur mes relations avec le monde francophone qui représente pour moi les vrais principes humains dans ce monde des intérêts. » Ghadir Mourad, 15 ans : « [...] Je suis en train de correspondre avec des dizaines de francophones en France, en Belgique, au Canada, en Algérie, au Maroc, et c'est très positif pour moi qui vis dans une ville encerclée par des soldats israéliens. La francophonie est porteuse d'espoir et de paix pour nous les Palestiniens. » Dalia Amrou, 14 ans : « Je vis dans une ville très belle, mais encerclée par des occupants qui détestent la lumière. Je vois dans la francophonie un espoir, un souhait pour un lendemain meilleur [...]. Rester en contact avec ce monde francophone m'apporte plein de choses, surtout la confiance en soi et l'ouverture vers le monde extérieur. »

Autant de paroles d'élèves du collège Ramla, à Gaza, en Palestine. Elles pourraient aussi bien être celles de l'un des dix-sept établissements chrétiens de Terre sainte¹ que sont allés rencontrer, du 12 au 15 février 2007, les membres d'une délégation de la direction diocésaine de Paris – Frédéric Gautier, Jean-Paul Charles et Jean-François Canteneur². Mandatés par le secrétariat général de l'enseignement catholique, ils répondaient à l'invitation de Jean-Paul Gonheim, conseiller culturel et de la coopération au consulat général de France à Jérusalem, en recherche de partenaires pour développer la francophonie en Israël et dans les territoires occupés.

« Enseignement du français représente un enjeu majeur pour la formation des jeunes générations et leurs perspectives



Trois établissements francophones. De haut en bas : le collège des Sœurs de Saint-Joseph, le collège franciscain Terra Sancta à Bethléem, le Collège Patriarcat latin à Taybeh.

politiques et culturelles », fait remarquer Jean-François Canteneur. Enseignement essentiellement dispensé dans les établissements chrétiens – catholiques romains ou orientaux, orthodoxes. Mais par manque de moyens, les écoles sont de moins en moins nombreuses à le proposer au bac. Le tourisme en forte diminution se cantonne essentiellement aux lieux saints. Comment, dès lors,



pratiquer une langue sans rencontrer ceux qui la parlent ? « Pour les jeunes, l'anglais est la langue du business. Mais le français représente la culture, la part de rêve, l'ouverture au monde », ajoute Jean-François Canteneur.

Au-delà du mur

Soutenir la francophonie, certes. Mais avant tout, pour la délégation, il y a eu le choc. Celui du « mur » qui griffe le paysage. Mur de la honte qui se dresse, arrogant, au milieu des champs, en pleine ville. Mur qui rudoie les populations, sépare les familles.



Béton gris qui court maintenant tout autour de Bethléem. « Mur de sécurité », dit-on. Mur qui consacre la disharmonie des deux peuples qui n'aspirent pourtant qu'à la paix. Jean-François Canteneur était déjà venu et revenu. Pour Frédéric Gautier et Jean-Paul Charles, ce fut une découverte. L'abstraction des lectures et des images télévisées devenait réalité. Sur cette terre qui renvoie à nos origines, comment ne pas être bouleversé ? Comment ne pas cheminer, en se dépouillant de ses références, pour tenter d'appréhender la complexe réalité des

chrétiens des territoires occupés ? Car derrière le mur et au-delà des *check-points* qui se renforcent toujours plus, il y a des gens. Des gens qui vivent « dans une prison à ciel ouvert ». La majorité des collégiens de Bethléem n'a, par exemple, jamais pu se rendre à Jérusalem : douze kilomètres seulement séparent les deux villes. Et les Frères des écoles chrétiennes de Bethléem d'expliquer : « Nous avions des laissez-passer tous les trois mois. Depuis six mois, nous n'avons pas pu sortir. » Vie cadennassée. Économie sinistrée. Survie. Mais les religieux ne veulent pas baisser les bras. Leurs écoles sont le meilleur garant de la présence chrétienne. Enjeu capital, car les chrétiens ne représenteraient plus aujourd'hui que 2,5 % de la population. « Bien que très minoritaires, les chrétiens sont essentiels car ils font partie de l'identité du pays », insiste le maire de Jéricho, Hassan Saleh, qui cherche à tout prix à maintenir les deux écoles de sa ville (cf. encadré). D'un établissement à l'autre, les situations se ressemblent. Les familles ont de plus en plus de mal à payer les scolarités. Les religieux travaillent de plus en plus, mais vieillissent, disparaissent, et laissent place à des laïcs qui, comme nous l'avons vécu dans l'Hexagone, ne pourront avoir le même engagement. On a du mal à rémunérer les enseignants. N'empêche. Les établissements restent impeccablement tenus.

« Il y a un grand souci du cadre, reconnaît Jean-Paul Charles. C'est très sobre, dépouillé, mais propre. Ils tiennent à rester dignes malgré la situation. Leur capacité à assumer le quotidien est impressionnante. Au point que l'on pourrait en oublier le contexte. » « L'aspect financier n'a jamais été abordé de front, renchérit Jean-François Canteneur. Fierté et pudeur. Leur plus grande attente est de créer des liens avec l'extérieur. Pour repasser d'un état de guerre à une vie normale et retrouver une certaine esti-

Sur cette terre qui renvoie à nos origines, comment ne pas être bouleversé ?



me d'eux-mêmes. Quoi que nous puissions faire, cela les aidera. »

Vraie fraternité

Derrière la joie de vivre affichée, beaucoup de gravité et de tension dans les regards, les sourires. Les religieux constatent des problèmes de violence croissants. Difficile pour les parents d'assumer leur autorité quand ils sont bafoués, humiliés au quotidien. Difficile de motiver les jeunes quand on ne leur propose aucun débouché si ce n'est l'émigration. « Une tentation pour eux, même s'ils disent vouloir revenir... un jour », constate Jean-François Canteneur. Mais le visa, quand on est Palestinien, qui l'obtiendra ? Reste alors à leur ouvrir une fenêtre sur le monde. « Il y a nécessité d'une véritable réciprocité, d'un vrai partenariat éducatif, commente Jean-Paul Charles. Nous avons tant à apprendre de leur situation. Quand on voit des chrétiens vivre en vraie fraternité avec des musulmans sans mettre leurs convictions dans leurs poches, cela ne peut que nous interpeller. » « Leur situation est tellement incompréhensible qu'il faut se rendre sur place pour appréhender leur réalité, poursuit Jean-François Canteneur. Elle ne se transmet vraiment que par le vécu. La Terre sainte est, en outre, le lieu d'une expérience humaine et spirituelle irremplaçable. »

Correspondances par le biais d'in-



Photos : Réseau Barnabé

ternet, constitution de bourses d'études, envoi de coopérants, jumelages, échanges pour la formation continue des professeurs, notamment dans le domaine de la littérature jeunesse où s'est exprimée une forte demande, soutien

à la francophonie, autant de projets auxquels chacun peut d'ores et déjà songer. ♦

1. À Bethléem, Ramallah, Jéricho et Jérusalem.
2. Respectivement : directeur diocésain, directeur diocésain adjoint (1^{er} degré), adjoint au directeur diocésain 2^d degré.

Urgence Jéricho



Chantier. Sœur Majida, directrice de l'école des Sœurs franciscaines

Jéricho, c'est une ville aujourd'hui enclavée, que l'on contourne par la route qui relie le Néguev à la Galilée. Deux écoles chrétiennes tiennent à poursuivre leur mission, soutenues par le maire de la ville. Une mobilisation d'urgence est demandée pour aider financièrement l'école des Sœurs franciscaines missionnaires du Cœur-de-Marie (photo ci-dessous) qui accueillent 627 élèves du primaire et de

collège, dont 91,5 % de musulmans). Les trois sœurs, totalement dévouées, racontent : « Dans notre financement, il y a deux sources, racontent-elles. La part des familles et la part de Dieu, cette dernière ne faisant jamais défaut. » La part de Dieu ? Tous ces dons venus de l'extérieur qui permettent à l'école de poursuivre son enseignement et de jouer son rôle social dans le quartier comme la majorité des établissements chrétiens. En raison de la situation économique désastreuse, beaucoup de familles ne peuvent plus payer l'intégralité de la scolarité. 218 euros par an sont demandés à chacune d'entre elles. La direction diocésaine de Paris souhaiterait constituer des bourses pour permettre à l'école de terminer l'année, payer ses enseignants et poursuivre son œuvre.

Contact : Jean-François Canteneur (cf. ci-dessous).



Sur www.reseaubarnabe.org, vous trouverez les fiches descriptives des établissements enseignant le français, des photos des établissements, des formes d'engagement possibles. Un DVD est également disponible, ainsi que des reportages vidéo. Contact : Jean-François Canteneur. Tél. : 01 45 49 61 12. E-mail : info@reseaubarnabe.org



© E. du Clozel

Une rupture réparatrice

Une fois constatées les limites, pour certains jeunes, des dispositifs éducatifs traditionnels – voire des petites structures comme les lieux de vie lieux et d'accueil –, la création de séjours de rupture s'est profilée comme une réponse éventuelle et momentanée à des problèmes spécifiques. C'est ainsi que l'association Vivre Ensemble Madésahel a vu le jour à M'Bour, au Sénégal.

ÉLISABETH DU CLOSEL

M'Bour, grosse bourgade sur la Petite Côte, à 80 kilomètre-sau sud de Dakar, Sénégal. M'Bour où se juxtaposent les villages de vacances trois-étoiles et les cases africaines traditionnelles. M'Bour et son océan poissonneux. M'Bour et son effervescence. Une multitude de commerces bien achalandés. Avec ses banques, cafés internet, ateliers de mécanique, de menuiserie, échoppes diverses et ses deux supermarchés qui fleurissent le long de la voie principale, M'Bour a tout d'une ville qui prospère.

À tout instant, à la gare routière, des minibus colorés déversent leurs flots de passagers. Les voitures bringuebalent dans un bruit de ferraille. Mais M'Bour a aussi sa pauvreté. Les talibés – enfants de la rue, petits mendiants à la solde des marabouts – guettent le touriste leur sébile à la main, ou viennent quémander leur nourriture aux portes des restaurants. Le vent de sable, en ce mois de février, griffe les visages. La nuit tombée, un vol de libellules envahit le ciel. L'atmosphère se rafraîchit. En cette période de fin de campagne électorale, les haut-parleurs tonitrueurs percent les tympans d'une foule en transe venue soutenir son candidat.

À la sortie de la ville, la voiture quitte le goudron, s'engage sur un chemin de terre et aboutit, après avoir traversé la décharge, à



Chantier. « Il est plus impératif de donner que de recevoir », ont écrit les jeunes sur les pierres de la maison de Jeanne.

Photos: E. du Clozel

Buron-Millet est né d'un constat et vient s'inscrire dans la continuité du lieu de vie de Changé, dans la Sarthe, qu'elle a ouvert en 1992 avec son mari, Grégoire Millet. « Pour certains gamins, notre structure de Changé, même très personnalisée, n'apportait plus aucune solution. Nous étions totalement incompétents. Ces jeunes étaient pris dans une telle spirale qu'ils avaient besoin soit de se mettre en danger pour éprouver des émotions, soit de s'anesthésier avec des produits. On n'arrivait même plus à les attraper par un petit bout de doigt. Changé, qu'est-ce ? Une route goudronnée devant la maison. La ville du Mans, à quelques kilomètres. La zone. Ils



DE

un espace propre, ponctué de petites cases peintes en jaune. Un havre de paix, au milieu des grappes de bougainvilliers, des frangipaniers, cocotiers, palmiers, manguiers. Sur les portes peintes en bleu, des noms : infirmerie, pouponnière, espace éducatif... Sur d'autres, des prénoms : Laurent¹, Sylvain, Cathy, Marie, Julien... Dix au total. Des jeunes de 13 à 18 ans accueillis par l'association Vivre Ensemble Madésahel, via l'Aide sociale à l'enfance de France² pour des séjours dits « de rupture³ » d'une durée de neuf mois. Ce dispositif d'éloignement mis en place par Michèle



Apprendre. Ci contre : en s'occupant des tout-petits de la pouponnière, on se confronte à sa propre enfance. Ci-dessus : à l'école sous l'arbre, on planche sur des équations.

arrivaient toujours à y retourner, à nous échapper. Cela mettait le groupe en péril. Il était stimulé dans le négatif. Il fallait donc trouver un lieu où les maintenir afin que nous puissions

arrivaient toujours à y retourner, à nous échapper. Cela mettait le groupe en péril. Il était stimulé dans le négatif. Il fallait donc trouver un lieu où les maintenir afin que nous puissions

nous intéresser à l'individu et non pas à la façade bien énergétisée par divers toxiques. »

Briser une spirale

Pour rompre avec des modes de fonctionnement bien rodés qui permettent de se jouer de toutes les propositions éducatives, l'éloignement s'est profilé comme une réponse momentanée. Michèle entend parler de M'Bour, au Sénégal, d'un centre de vacances qui voudrait accueillir des jeunes en difficulté. Avec sa curiosité habituelle et son optimisme inébranlable, elle va voir. Nous sommes en septembre 2000.

Le site ne la séduit pas vraiment. Quelques petites cases posées sur un monceau d'ordures, en pleine brousse, sans parler des serpents et des scorpions. Elle y voit ce-

pendant un côté positif. « Le lieu était contenant. Et tout était en place pour exacerber des émotions : pas d'eau, pas d'électricité, pas de fugue possible dans cet univers hostile. » Elle lance son projet, non sans difficultés. « On nous a prêté de l'argent, il fallait vraiment y croire. En 2001, au démarrage, nous n'avions qu'un jeune ou deux, parfois aucun. Et le personnel à payer. » Aujourd'hui, c'est devenu le lieu propre que nous évoquons plus haut. Et une équipe de 22 éducateurs, tous Sénégalais, a été embauchée pour encadrer les 10 jeunes que peut accueillir le centre. À sa tête : Sy Sadibou (que tout le monde appelle « M. Sy »), assisté d'une psychomotricienne française, Laurence Stassi. « Si les éducateurs venaient de France, on ne ferait que transposer le modèle hexagonal, poursuit Michèle. L'intérêt vient de

ce basculement dans une autre culture. Proposer à un jeune un séjour de rupture, c'est l'occasion de l'aider à stopper une fuite en avant. C'est lui permettre de faire le vide pour qu'il laisse place à autre chose qu'au tourbillon dans lequel il est en train de sombrer. »

Une culture radicalement différente

Dans un environnement radicalement différent et une culture régie par d'autres lois que les leurs, ces ados en mal de repères réapprennent ainsi, jour après jour, quelques règles élémentaires de respect, de vie en société, de tolérance. Les défenses tombent progressivement. « Ils arrivent tous avec un masque, un personnage fabriqué. Ils sont gris, crispés. Petit à

petit, ils se détendent. On finit par découvrir des êtres uniques avec des qualités qu'ils ne soupçonnaient souvent pas eux-mêmes », poursuit la directrice de Vivre Ensemble Madésahel. Grâce à l'encadrement très strict, à des activités humanitaires, à des cours de remise à niveau, à un système de sanctions savamment élaboré, à une ambiance familiale et chaleureuse – qu'en connaissent-ils, la plupart de ces jeunes trimballés de foyer en foyer ? –, à une attention soutenue de la part des adultes, ils retrouvent l'estime d'eux-mêmes et une possibilité de se projeter dans l'avenir. Sans oublier la pouponnière, un des pivots du projet éducatif (cf. encadré). Et l'Afrique, avec son côté bon enfant et blagueur, permet aussi à ces jeunes de retrouver en eux l'enfant qu'ils n'ont pas pu être. Il faut les voir faire

La pouponnière, œuvre sociale et support pédagogique

► Pourquoi une pouponnière ? Michèle Buron-Millet : « Nous venions nous nourrir de la misère de ces populations pour remettre nos jeunes d'aplomb. Allions-nous repartir en les laissant aussi démunies ? Non. Quand j'ai entendu parler du taux de mortalité des femmes à l'accouchement, j'ai voulu donner une chance à ces bébés. Nous avons commencé avec 20. Aujourd'hui, nous en avons près de 100. Nous sommes en train de construire un nouveau bâtiment pour augmenter la capacité d'accueil. »

La pouponnière répond donc à un véritable besoin local et elle a favorisé l'intégration de Vivre Ensemble Madésahel dans le quartier et dans la commune.

« Nous accueillons des bébés en danger », confie Michèle. Des bébés dont la mère est morte à l'accouchement, des bébés non souhaités, handicapés, abandonnés. À la tête de la pouponnière, Rémy Sagna (sur la photo ci-dessus à droite), assistant social. Un de ses rôles : former les biberonnières en puériculture, psychologie de l'enfant, psychomotricité, nutrition, santé.

Beaucoup de mythes circulent autour de la petite enfance. « Pour certaines ethnies, un enfant dont la mère meurt en couches est un enfant maudit. Si on n'apprend pas à ces



Photos : E. du Ciguel

rir. Il ne ressentait rien. Ses yeux étaient vides. Il a vécu une forme d'asphyxie. On ne peut prédire les conséquences cérébrales. Mais il vient d'être adopté ici. »

La pouponnière est aussi l'un des supports pédagogiques du séjour de rupture. Les jeunes la côtoient en permanence, car elle est sur le même lieu de vie. Chacun, fille ou garçon, y fera un stage de trois semaines. Violence parfois pour les uns, bonheur pour d'autres, elle les confronte à leur propre petite enfance, voire à leur histoire d'abandon officiel pour ceux qui ont été adoptés, mais aussi d'abandon psychique pour ceux qui ne trouvent pas de place dans

des familles trop perturbées. Pour Laurence Stassi, « la pouponnière est un bon travail de prévention de la répétition de la maltraitance. Les jeunes "dégrossissent", "détoxiquent" leurs peurs en prenant contact avec les bébés. » C'est aussi une grande preuve de confiance qui leur est faite. Bien sûr, la vigilance est démultipliée. « Il est rare que le contact ne passe pas, constate Rémy. Il arrive que certains jeunes créent un véritable lien affectif avec un bébé. Il reviennent alors le prendre dans leurs bras. Et parfois, le parrainent. »

EDC

femmes les besoins fondamentaux d'un tout-petit privé du lien maternel, ces mythes risquent de perdurer. À moi de leur donner une autre vision des choses. Certaines arrivent à changer de regard et à évoluer. » Et Rémy de nous raconter l'histoire tragique et émouvante de ce tout-petit abandonné et à moitié enterré. « Un bras émergeait. C'est ainsi qu'il a été repéré et amené à la pouponnière. Il a fallu des semaines à une maman pour lui apporter la chaleur dont il avait manqué. Lui parler. Lui raconter son histoire. Il se laissait littéralement mou-



Piliers.

De gauche à droite et de haut en bas : Michèle Buron-Millet, Oumar Gaye, Sy Sadibou et Laurence Stassi font vivre la structure avec Rémy Sagna, le responsable de la pouponnière.



Photos : E. du Closel



des courses en sac ou courir le plus vite possible avec une cuillère remplie d'eau, choses totalement impensables dans leur cité !

Quelques jours sur le site nous ont permis de mieux appréhender l'efficacité des méthodes appliquées. « Les premières semaines, les jeunes testent les limites, cherchent la faille, se rebellent, explique Antoine Bampoky, éducateur spécialisé. Puis ils comprennent que ce cadre a été mis en place dans leur intérêt. Non pour entraver leur liberté, mais pour les conduire vers elle. »

« C'est vrai, au début, je me demandais ce que je faisais là, nous dit Sylvain, 15 ans. J'ai essayé de les dégoûter pour qu'ils me renvoient chez moi. Je disais que j'allais sortir le couteau. Mamy [le surnom donné par tout le monde à Michèle] me répondait qu'on allait m'emmener à Dakar et que j'y resterais [ndlr : chez le psychiatre]. Alors, je me suis calmé. » « On est très cadré, renchérit Didier, 16 ans. Au début, c'est agaçant. Sans compter qu'on n'a plus la télé, ni les jeux vidéo, ni le téléphone portable. Tu vois alors que tu peux vivre différemment et tu commences à raisonner autrement. »

Un jeune n'est en effet jamais livré à lui-même. Où qu'il soit, quoi qu'il fasse – sauf dans l'intimité de sa case –, il est encadré par des adultes. Impossible a priori de fuguer. Où irait-il, lui ou un autre de ses camarades ? Dans la brousse ?

À la ville ? Leur système de références habituel ne pouvant plus fonctionner, ils doivent trouver d'autres recours. « Ceux-ci passent par la communication et le travail, commente Laurence Stassi. Leur énergie est ainsi canalisée. Ils sont déplacés dans leurs repères. Ça ne marche pas du tout comme dans un foyer ou une famille d'accueil. » Et si certains pensent qu'il est bon de ne pas connaître l'histoire de l'enfant afin d'éviter tout jugement, cette jeune femme estime « qu'avoir accès aux dossiers aiderait parfois dans la compréhension de certains comportements et pourrait éviter certains écueils. »

Construire une maison

En attendant, le rôle de Laurence est très précieux. « L'une de leurs grosses difficultés est d'investir leur corps, de l'habiter. Le corps, c'est la motricité, la communication, la gestion des émotions, la valeur qu'on lui accorde. Théâtre, jeux de rôles, ateliers créatifs, travail sur la voix sont de bons outils pédagogiques qui obligent à se centrer, se concentrer. »

« Je m'énerve très vite, confie Marie, 14 ans. J'apprends à parler

calmement. C'est pas facile, mais les éducateurs ne laissent rien passer et m'aident à avancer. J'arrive à me confier, à raconter mon histoire. Ici, c'est comme une grande famille. Personne ne te laisse tomber. » Famille qui a tant fait défaut à la majorité de ces jeunes. À sa manière, Sylvain nous le dit. « Ici, il y a trop de chaleur. » De quoi parle-t-il ? De la température ? « Non, trop de chaleur humaine. » Et quand on lui demande où il habite en France : « Nulle part vraiment. Il y a eu Lyon, Nancy, la Seine-et-Marne. Avant de venir, c'était l'Orne. Maintenant, le Sénégal. Après, je ne sais pas. »

Un des points forts du projet éducatif : les chantiers humanitaires. Lors de notre passage, un petit groupe de jeunes finissait un encadrement de fenêtre. Très fiers de leur réalisation. « C'est la maison de Tata Jeanne [la diététicienne de la pouponnière]. Bientôt, elle va pouvoir l'habiter. » « D'abord, on moule les briques, puis on les remplit, nous explique Cathy, 16 ans. Ensuite, on fait une tranchée, les fondations. Puis on monte les murs, et enfin le toit. On coule aussi la dalle de béton. On se rend utile, ça nous fait du bien. »

Ces chantiers humanitaires répondent à des besoins exprimés par la population auprès du service social de l'association, géré par Rémy Sagna, responsable de la pouponnière. Quand une demande est enregistrée, des jeunes accompagnés de moniteurs se rendent sur place pour l'évaluer. Puis ils définissent les besoins de la famille ou du village, en termes de construction, reconstruction, aménagement, assainissement. Un rapport est fait, puis la décision est prise. Ces chantiers sont un moyen d'entrer en contact

avec les populations. Une façon d'être en prise directe avec les réalités du pays. Marie : « Ils n'ont vraiment rien. Pas d'eau, pas d'électricité. Mais ils rient toujours. On comprend mieux leur détresse. On a envie de les aider. » Il y a peu, une maison a brûlé dans un village. Delphine, 16 ans : « La famille n'avait plus rien. Nous avons passé une semaine au village. La case reconstruite, on a remis symboliquement les clés à la famille. C'était "ouf" ! Ils étaient si heureux ! » « Nous sommes dans une logique de valorisation, fait remarquer Sayodo Ndiaye, éducateur spécialisé. Ils se rendent compte qu'il y a possibilité de faire don de soi. Cela développe le sens du partage. » « Ils ne comprennent pas toujours pourquoi ils doivent aider les autres, poursuit Antoine Bampoky. Cela fait partie de notre culture. L'un d'eux disait qu'il n'était pas venu pour cela. » Et M. Sy d'ajouter : « À travers ces paroles, ils expriment un désarroi de n'avoir jamais été soutenus. Dès lors, pourquoi devraient-ils aider les autres ? Petit à petit, ils comprennent le sens de la démarche. » Construire la maison de l'autre ne les aide-t-il pas, dès lors, à se construire eux-mêmes dans leur identité ?

Le « village » pour réfléchir

Depuis quelques jours, Laurent, 14 ans, ne vient plus sur le chantier. Il y a une semaine, il est parti avec deux moniteurs-éducateurs, en charrette, au « village » de Sinthiou Mbadane. Le « village » est synonyme de « faute grave ». Le plus haut degré de sanction. Laurent a levé la main sur un éducateur en proférant moult injures. Un geste impensable au Sénégal où les enfants doivent un respect



Chez-soi. Chaque jeune a sa case avec douche, moustiquaire et... « doudous » à la fenêtre.



Photos : E. du Closel

Julien, l'ancien « black métal »



© E. du Clozel

L'autre jour, derrière sa case, un mamba noir, énorme serpent venimeux a été tué. Ce mamba noir, il parle à ce jeune garçon, ancien « black métal », qui a dû retirer récemment de sa case une peau de varan parce qu'elle sentait mauvais. « *Je portais des bracelets de fer, des rangers noirs, une croix inversée sur la poitrine. J'étais dans le nihilisme, la destruction totale. Et contre toutes les religions. Nous faisons, avec mon groupe, des choses pas très catholiques. Un jour, nous sommes introduits dans une fête, nous avons tout saccagé. Avec le recul, je me rends compte combien c'était moche. J'avais aussi commencé l'héroïne, l'alcool. Les vêtements noirs me rassuraient, étaient une forme d'identification. J'en porte toujours, mais par plaisir. Les éducateurs, ici, m'ont beaucoup aidé, en me disant les choses très simplement. M. Sy, notamment, mon éducateur référent. De retour en France, en juin, je quitterai ce monde.* » Autant dire que pour Julien, l'arrivée au Sénégal a été une rupture radicale. On l'a « arraché » de France, dit-il. On lui a supprimé tout ce qui était jugé mauvais : CD, fringues. Retirés ses oripeaux, le voilà mis à nu, face à lui-même, à la découverte de sa véritable identité. Assagi en partie, il lui arrive encore d'entrer en rébellion. Les sanctions tombent. Une journée de « marche » pour avoir lancé une injure à caractère racial, par exemple. Julien veut défier les éducateurs en disant que « ça lui fera les mollets ». La leçon ne suffit pas. Il récidive en brûlant Sylvain avec une cigarette. Direction « le village » de Kibbick. Huit jours de mise à l'écart qui le font réfléchir. À son retour, il dit : « *On leur donne un coup de main, et nous partons. Je voulais leur apporter une aide supplémentaire, différente.* » Son idée ? faire une collecte de vêtements et de ballons. Et l'envie d'aider les populations pour qu'elles apprennent à lire afin de déchiffrer les notices des médicaments. Ses éducateurs lui donnent carte blanche. Il tarde à se mettre en mouvement. Mais, « *on ne te lâchera pas* », lui dit M. Sy. En France, Julien était en BEP* « Vente produits frais en alternance ». Il ne poursuivra pas. Il va passer son BAF***, puis s'orientera vers un BEP « Sanitaire et social ». Il reviendra à M'Bour faire son stage. « *Je voudrais rendre ce que l'on m'a donné, aller au bout de mes possibilités.* » **EDC**

* Brevet d'études professionnelles.

** Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

sans faille aux adultes. Difficile à supporter. « *Ne pas répliquer n'est pas évident, insiste M. Sy. Chez nous, l'injure envers un adulte n'existe pas. On ne transige pas sur ces questions. La loi est là.* » Et la règle appliquée. Sanction donc. Au village, le jeune participe à la vie des populations. Travaux ménagers, vaisselle, cuisine, récolte des tomates, mil à piler, eau à puiser. Pendant une ou deux semaines, selon la gravité de l'acte. « *Cette mise à l'écart volontaire du groupe permet au jeune de faire le point sur son comportement, aidé par ses moniteurs. Il découvre qu'il existe d'autres modes relationnels que la violence ou la destruction.* »

« Sanctions négatives », mais aussi

« sanctions positives ». Les sorties du week-end en font partie. Elles ont aussi un intérêt pédagogique. M. Sy : « *Au camp, les jeunes développent des mécanismes d'adaptation. Les sorties existent pour voir comment ils vont s'adapter à l'extérieur, en "semi-liberté". Et pour éprouver nos méthodes. Nous devons être très attentifs aux attitudes de chacun.* »

À la dernière sortie, Sylvain et Marie ont été les premiers à donner un coup de main pour éplucher les légumes. Mylène est restée accroquillée sur elle-même. Une attitude fréquente. Un souci pour l'équipe éducative qui a déjà usé de bien des arguments. Mylène opine toujours du chef mais ne bouge

pas. Un souci d'autant plus grand que Mylène est là depuis sept mois. Son retour est prévu en mai. Que deviendra-t-elle ? Avec elle, « *le séjour ne se passe pas, déplore M. Sy. Si le cadre produit les effets voulus, au bout de quatre à cinq mois l'avenir doit s'éclaircir. Les jeunes ont pris suffisamment de recul pour se mettre en projet.* »

Se mettre en projet grâce aussi au stage à l'extérieur. Coiffure, mécanique, restauration, soins aux bébés par le biais de la pouponnière, soins infirmiers ou vétérinaires..., le panel est large. Un gain de liberté supplémentaire et d'autonomie. « *On teste les capacités d'adaptation, poursuit M. Sy. Généralement, cela marche bien. Nous avons rarement des problèmes de drogue ou de sexualité.* »

Construire la maison de l'autre n'aide-t-il pas ces jeunes à se construire eux-mêmes dans leur identité ?

Le stage ? Une sorte de pont pour le futur pour certains. Une façon de s'essayer à d'éventuels métiers pour d'autres. Car, quoi qu'il en soit, neuf mois, ce n'est en aucun cas une fin en soi. C'est le temps nécessaire pour poser son bagage et reprendre confiance, soutenu par l'équipe éducative et un pédopsychiatre⁴. À mi-parcours, le retour se prépare. Les éducateurs référents viennent de France rendre visite à leurs jeunes. La plus grande joie de M. Sy ? « *Voir ces ados, dont personne ne voulait plus, se remettre en marche avec des désirs, des convictions et l'envie de rentrer avec une autre lecture socioculturelle de leur milieu. Les voir prêts à se battre pour reconquérir une place, un métier, ou retourner sur les bancs de l'école, alors qu'ils se pensaient en total échec.* » Reste qu'on ne renverra pas en France un jeune pour lequel aucune structure d'accueil n'a été mise en place. Car s'il a acquis de nouveaux repères, il reste, à 16-17 ans, vulnérable. On ne peut

prendre le risque de le voir retomber dans ses anciens travers. C'est le cas pour Stéphanie. Elle doit rester trois mois de plus. Elle se renfrogne en apprenant la nouvelle. Sa mère lui manque. M. Sy est indigné. D'autant que Stéphanie a manifesté le désir de retourner à l'école tout en s'occupant de chevaux. On la rassure sans lui laisser trop le temps de s'épancher. Un « nouveau » arrive bientôt. Tout le monde se prépare à l'accueillir. Ici, départs et arrivées s'échelonnent dans le temps pour éviter que des « gangs » ne se forment.

En attendant, Cathy, Marie, Sylvain... ont des projets. La première veut travailler avec des handicapés ; la deuxième, retourner au lycée et s'occuper d'enfants plus tard ; le troisième a abandonné son idée de devenir tatoueur pour se lancer dans la maçonnerie... En attendant, les uns planchent sur des équations, les autres sur une dictée ou le vocabulaire d'anglais... À moins que ce ne soit l'heure du match de basket. ♦

1. Tous les prénoms des jeunes ont été changés.
2. L'association travaille beaucoup avec le conseil général de l'Essonne.
3. Depuis le décès d'un jeune en séjour de rupture en Zambie, en 2003, le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) définit clairement un cahier des charges précisant les buts de tels séjours et les publics auxquels ils s'adressent. Toute structure est désormais soumise à une autorisation départementale.
4. Il vient tous les 15 jours et il consulte à son cabinet à Dakar.

Générosité

➤ Le social est l'axe porteur du projet de Vivre Ensemble Madésahel. 23 % du prix de journée du séjour de rupture servent donc à la pouponnière et à tout ce qui en découle : la supplémentation alimentaire, les microprojets pour les femmes, l'unité de vie familiale pour les enfants à partir d'un an, l'infirmerie, le futur centre pour les enfants de la rue que vient construire, ce printemps, une équipe de sans-domicile-fixe français !... Car Vivre Ensemble Madésahel, c'est cette aide globale aux populations les plus démunies, une construction sans fin, née de la générosité d'une femme. Dons privés, parrainages permettent à ces structures de vivre. N'y a-t-il cependant pas une limite à poser, au risque sinon, de voir se diluer le projet initial – le séjour de rupture – et d'y perdre son âme ?

Internet : www.vivre-ensemble.asso.fr/senegal.htm

Sur ECA + (www.scolanet.org) : « Martin et "Tonton" ».

Catholiques français : l'en

Un sondage paru dans *Le Monde des religions*¹ sur les catholiques français a fait l'effet d'un électrochoc : leur nombre aurait chuté depuis deux ans. Info ou intox ? Le sociologue Jean-François Barbier-Bouvet, responsable de ce sondage, s'en explique...

PROPOS RECUEILLIS PAR
SYLVIE HORGUELIN

Quelle est l'idée-force qui se dégage de votre enquête ?

Jean-François Barbier-Bouvet : L'idée-force n'est pas forcément une idée neuve, car les évolutions culturelles et religieuses ne se font pas par rupture. Je dirai que c'est la dissociation entre le « catholicisme culturel » (une appartenance sans pratique) et le « catholicisme cultuel » (une appartenance accompagnée d'une pratique).

À quand remonte cette dissociation ?

J.-F. B.-B. : Il existe plusieurs types d'indicateurs pour évaluer le rapport au religieux : des indicateurs d'appartenance (« Êtes-vous catholique, protestant... ? »), des indicateurs de croyance (« Croyez-vous en Dieu ou pas ? ») et des indicateurs d'observance (« Allez-vous à des offices religieux ? »). On pourrait penser que se déclarer catholique, c'est répondre à ces trois critères. Eh bien, non ! De 1945 à nos jours, chacun de ces critères a évolué différemment. Ainsi, la participation à la messe a baissé régulièrement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, lentement mais sûrement. En revanche, la croyance en Dieu, stable jusque dans les années 60, a fléchi fortement autour des années 68-70, puis est redevenue stable. Quant à la déclaration d'appartenance (se dire catholique), elle est restée très élevée beaucoup plus longtemps. Elle a n'a commencé à fléchir que dans les années 90. Les trois phénomènes n'ont donc pas les mêmes points de rupture ni la même vitesse d'évolution. Il s'ensuit une constellation de figures : il y a ceux qui croient en Dieu sans être catholiques, les catholiques qui ne croient pas en Dieu, ceux qui croient mais ne pratiquent pas, etc.

Quels sont les éléments de nouveauté qui ressortent du sondage ?

J.-F. B.-B. : Pendant longtemps, on a cru que les catholiques pratiquants avaient, sur les questions religieuses, des opinions différentes de celles des catholiques culturels. Cela ne se



Jean-François Barbier-Bouvet
Sociologue

vérifie pas toujours. Ainsi, ces deux catégories se déclarent également favorables au mariage des prêtres (69 % des pratiquants réguliers et 70 % des non-pratiquants) et à l'ordination des femmes (63 % des pratiquants et des non-pratiquants). Il est clair que, sur ces points, l'opinion des pratiquants ne recoupe pas majoritairement celle de l'Église officielle. Les écarts entre catholiques culturels et catholiques cultuels sont, en revanche, beaucoup plus sensibles sur les questions de dogme : par exemple, la croyance en la Résurrection (94 % des pratiquants réguliers y croient, pour 40 % seulement des non-pratiquants) ou en la sainte Trinité (78 % et 28 %). Il faut noter aussi un attachement fort à l'Église et au Pape – on ne critique pas forcément sa famille, sans pour autant suivre ses préceptes... Ainsi, 92 % des pratiquants réguliers ont plutôt une bonne opinion de l'Église catholique (pour 50 % des non-pratiquants), et 82 % des pratiquants réguliers ont plutôt une bonne opinion de Benoît XVI (pour 54 % des non-pratiquants).

Les catholiques pratiquants ont été secoués par les résultats...

J.-F. B.-B. : Le sondage a permis une prise

de conscience un peu tardive, et la façon dont les résultats ont été « mis en scène » a renforcé l'effet de choc.

L'accroche des médias s'est faite sur deux phrases : « Seul un Français sur deux se déclare encore catholique » et « Seul un catholique sur deux croit en Dieu ». Or, même si ces assertions sont littéralement exactes, elles méritent d'être nuancées, en regardant de près le sondage. Ce que tous les journalistes n'ont pas fait... D'où des erreurs d'interprétation : certains ont pensé qu'on était passé de 64 % de catholiques à 50 % en deux ans, soit un effondrement de 14 % par rapport au sondage précédent. Ce n'est pas le cas !

Selon la façon dont on pose la question, on trouve plus ou moins de personnes qui se déclarent catholiques : or nous l'avons posée de façon restrictive, alors qu'il y a deux ans elle était posée de manière plus évasive. Les 14 % qui manquent sont ceux pour qui se dire catholique est simplement une opinion, non une attitude ou une fidélité. Autre erreur : écrire qu'« un catholique sur deux croit en Dieu » ne signifie pas qu'un catholique sur deux n'y croit pas ! Parmi ces derniers, la majorité (30 %) disent « Je n'en sais rien », ce qui n'est quand même pas la même chose ! 10 % pensent que « c'est peu probable », et 7 % seulement affirment que « Dieu n'existe pas » (cf. encadré p. 49).

Il y a donc eu un emballement.

Comment l'expliquez-vous ?

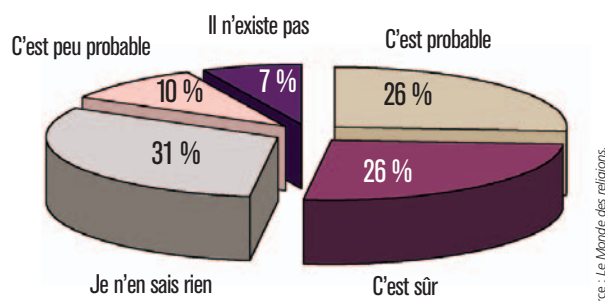
J.-F. B.-B. : On a voulu résumer un diagnostic scientifique nuancé – le sondage comporte plus d'une vingtaine de questions – en deux phrases chocs. Deux phrases qui inconsciemment rencontrent le désir d'une opinion publique qui s'attend tellement à voir cette religion régresser qu'elle fait flèche de tout signe, sans compter le sentiment masochiste du monde catholique qui aime se faire peur. Quand on attend un diagnostic, on le trouve ! En réalité, le nombre des catholiques ne s'effondre pas, il baisse. Et surtout, le rapport que les Français entretiennent à la sphère catholique se transforme.

quête qui bouscule

Croyez-vous que Dieu existe?*

Oui : 52 %
Ne savent pas : 31 %
Non : 17 %

* Question posée à des catholiques.



Avez-vous été interpellé directement sur les résultats ?

J.-F. B.-B. : Mes amis catholiques m'ont dit : « Ton sondage démoralise tout le monde. » Mais faut-il accuser le météorologiste quand il pleut ? Et à ceux qui pensent que les questions étaient « orientées », je réponds qu'elles ont été pour la plupart reprises d'enquêtes du CNRS² qui ont fait leurs preuves. Elles relèvent des questionnaires classiques de sociologie religieuse.

« Aujourd'hui, il n'est plus incohérent d'affirmer des choses apparemment contradictoires. »

Quelle perception ont les Français du catholicisme ?

J.-F. B.-B. : Il existe un décalage entre le catholicisme et la modernité. Mais l'hostilité qui s'exprime vis-à-vis du religieux aujourd'hui n'a rien à voir avec une résurgence de l'anticléricalisme laïc du début du XX^e siècle. Longtemps on a pensé que l'anticléricalisme allait tomber de lui-même, car le nombre de personnes élevées dans une religion contraignante allait en diminuant et l'Église avait perdu son pouvoir temporel sur la société. On imaginait que la société allait devenir au pire indifférente, au mieux poser un regard bienveillant sur des gens qui ont des valeurs. Il n'en est rien.

Comment cela ?

J.-F. B.-B. : La perception de la religion par nos contemporains contrevient à trois attributs de la modernité. Premier attribut : tout le monde aujourd'hui est antitotalitaire. Mais il ne reste plus beaucoup de totalitarismes idéologiques

(communisme, fascisme) à se mettre sous la dent pour exercer son indignation. Sauf les totalitarismes religieux. D'accord, il s'agit essentiellement de l'islam et pas du catholicisme, mais une certaine ignorance peut amener à se dire que toutes les religions se valent, et sont donc potentiellement dangereuses (d'ailleurs, quand le catholicisme avait le pouvoir, n'a-t-il pas fait l'Inquisition ?). Deuxième attribut de la modernité : la vulgate psychologique. Tout le monde aujourd'hui est imprégné d'une certaine culture psychologique, sait qu'on a un inconscient, et chacun sait ou croit savoir qu'il peut être manipulé à son insu, etc. Les événements qui mettent en cause des sectes montrent des gens manipulés au nom d'une forme de religiosité. Toujours par assimilation abusive, il est facile de dire que le catholicisme est « une secte qui a réussi ». D'où la sensibilité des gens aux affaires d'influence trouble (de prêtres sur des enfants, par exemple, ou de pédophilie) qui accreditent l'idée d'une manipulation toujours possible. Et donc instaure un devoir de méfiance. Dernier attribut enfin : la modernité scelle le triomphe de l'individu comme valeur et de la sphère privée comme sanctuaire. Aucune institution, que ce soit l'État, les partis politiques, l'école..., et à plus forte raison l'Église, n'est légitime pour intervenir dans ma vie personnelle, et en particulier dans ma vie sexuelle. Le rejet des positions de l'Église considérées comme rétrogrades dans ce domaine ne tient pas seulement à leur conservatisme ou à leur décalage avec l'air du temps. Je suis prêt à parier que si l'Église proclamait qu'il faut faire l'amour en suivant son bon plaisir, elle ne serait pas plus recevable. De quoi se mêle-t-elle ? dirait-on.

Certaines religions, comme le bouddhisme, jouissent pourtant d'une bonne image dans l'opinion publique...

J.-F. B.-B. : Les gens ne retiennent du bouddhisme que le bon côté – la sagesse, la méditation – et en évacuent ce qu'ils n'aiment pas – l'ascèse, la chasteté... Du catholicisme, ils ne retiennent que le « mauvais côté » – par exemple, les prescriptions en matière de morale privée – et oublient qu'il peut s'agir aussi d'une voie d'épanouissement.

Il y a aussi d'autres paradoxes...

J.-F. B.-B. : Oui, par exemple, une opinion générale des catholiques favorables à l'Église et au Pape, alors que parallèlement ils sont pour le mariage des prêtres et l'ordination des femmes, que l'Église et le Pape refusent. L'image globale de l'Église est plus positive que je ne l'imaginai, et la contradiction par rapport à sa doctrine en est d'autant plus forte.

Qu'en conclure ?

J.-F. B.-B. : Aujourd'hui, il n'est plus incohérent d'affirmer des choses apparemment contradictoires. Comme le dit Edgar Morin, on est passé d'une période « dialectique » (où on essayait de résoudre les contradictions, dans son propre discours, ou entre son discours et sa pratique, ou entre des situations opposées) à une période « dialogique », où on peut assumer sereinement de vivre ses contradictions. Un exemple : je vis dans l'hyperactivité mais je vais suivre une retraite dans un monastère, puis je rentre chez moi... et je recommence à vivre à 100 à l'heure.

Aucune question, dans votre sondage, ne porte sur le choix de beaucoup de parents de mettre leurs enfants dans une école catholique.

Faut-il y voir une contradiction de plus ?

J.-F. B.-B. : Il y a trois catégories de parents qui font ce choix : une minorité de « catholiques culturels » qui optent pour l'enseignement catholique pour des raisons religieuses. Les « catholiques culturels », majoritaires, qui ne renient pas leur passé et mettent volontiers leurs enfants dans ces établissements. Et enfin, ceux qui avaient fait comme premier choix le public mais qui considèrent que leur enfant y est mal suivi ou en danger. Ils choisissent alors l'enseignement catholique autant par défaut que par adhésion : ils ont confiance dans l'accompagnement éducatif proposé par tel établissement, mais ils y viennent surtout à cause de ce qu'ils pensent être la défaillance du public. Leur unique critère ? Le bien de leur enfant. ♦

1. Lire dans le dossier « La France est-elle encore catholique ? » le sondage « Les catholiques à la loupe », dans le numéro 21, janvier-février 2007. Sondage CSA/Le Monde des religions réalisé en octobre 2006 sur un échantillon de 1 021 personnes se déclarant catholiques. L'intégralité du sondage est consultable sur le site www.csa-fr.com

2. Centre national de la recherche scientifique.

Soyez le sel de l'école !

Le 17 mars dernier, M^{gr} Claude Dagens, évêque d'Angoulême, a réuni autour de lui, au centre Madeleine-Daniélou, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), des éducateurs chrétiens de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Ils étaient venus confronter leurs idées « pour l'éducation et pour l'école ». Avec un objectif : revaloriser l'engagement éducatif.

MARIE-CHRISTINE
JEANNIOT

Dans une société où la tolérance extrême frôle l'indifférence, où la compassion se double d'inaction, où la transparence va jusqu'à la pornographie, l'école ne pourrait-elle pas devenir un véritable lieu de culture, de débat et d'engagement ? Tel a été le fil conducteur du colloque « Pour l'éducation et pour l'école. Des catholiques s'engagent » qui s'est tenu le 17 mars 2007 sur les hauteurs de Rueil-Malmaison. À l'initiative de M^{gr} Claude Dagens, évêque d'Angoulême, il réunissait au Centre Madeleine-Daniélou¹ des chrétiens investis dans l'enseignement public et catholique.

Du malaise dans le monde de l'éducation, le philosophe Guy Coq a éclairé un aspect crucial : « La génération qui devrait éduquer fuit ses responsabilités en accusant la jeunesse. Or une société qui ne veut plus enseigner est une société qui veut mourir ! Si son image sociale est trop dévalorisée, l'école ne peut plus fonctionner... »

M^{gr} Claude Dagens a poursuivi : « C'est en effet dans sa dimension politique (au sens où il concerne l'ensemble de la société) que l'engagement éducatif demande à être revalorisé, ainsi que dans sa dimension spécifiquement chrétienne : transmettre aux jeunes des valeurs qui font vivre. Pour pratiquer cet engagement éducatif, nous devons résister au désenchantement – celui qui atteint de nombreux enseignants pressés de prendre leur retraite – et y croire, comme à un effort permanent pour comprendre et maîtriser les évolutions de notre société, en faisant appel à notre héritage historique... On ne peut se résigner à ce que l'éducation et la politique ne soient envisagées que comme des réponses sectorielles à des détresses individuelles ! »

Car l'objectif est de « faire valoir ce qui nous relie [...] ; revaloriser, dans la culture scolaire, ce



Temps de pause. M^{gr} Claude Dagens (à d.) avec Frédéric Mounier, journaliste, animateur de « Face aux chrétiens » sur RCF.

qui peut réveiller chez les élèves le sentiment d'appartenir à un ensemble vivant, dans lequel ils sont appelés à s'inscrire [...], faire valoir le souci de l'ensemble à l'intérieur d'une société compartimentée ». Sans oublier notre fondement, « Jésus Christ, quelqu'un que nous ne finissons pas d'apprendre à connaître, et qui nous appelle à être le sel de la terre », à un moment critique où « la démocratie demeure fragile et exige un tra-

Et si nous pensions
les écoles comme des lieux
d'expression,
d'humanisation et
de construction des repères
personnels pour tous,
jeunes et adultes,
enseignants, parents,
habitants du quartier ?

vail permanent et raisonnable d'éducation mutuelle ». Or, a poursuivi M^{gr} Claude Dagens, « à quoi sommes-nous prêts pour que le respect et la dignité des personnes soient aussi un impératif politique ? ».

Il faut répondre, selon lui, à deux urgences :

- faire en sorte que l'Église apprenne à se situer comme une communauté éducative ;
- ne pas se résigner aux clivages entre le public et le privé, mais reconnaître que des relations de partenariat sont possibles et surtout que nos actions d'Église ont des aspects sociaux.

« Revaloriser l'engagement éducatif peut se réaliser aussi bien dans les structures publiques que dans celles de l'enseignement catholique pour donner aux jeunes la possibilité de nommer de façon raisonnable leurs expériences et leurs attentes », a-t-il conclu.

À la suite de ces exposés, plusieurs carrefours (enseignement public, privé, famille et lieux éducatifs autres que l'école et la famille) ont réuni des participants appelés à proposer des initiatives pour enclencher cette dynamique éducative. Au chapitre de l'enseignement catholique, les propositions ont fusé et méritent d'être diffusées. En voici un florilège.

Le frère Nicolas Capelle² a appelé à penser les écoles comme des lieux d'expression, d'humanisation et de construction des repères personnels pour tous, jeunes et adultes, enseignants, parents, habitants du quartier qui, du même coup, pourraient découvrir les dimensions de la foi. « L'école catholique est un lieu culturel et non pas culturel », a-t-il affirmé. On pourrait y débattre des grandes questions qui touchent à la vie individuelle et à la construction sociale. Pourquoi, par exemple, ne pas éclairer le débat sur la bioéthique en sollicitant les enseignants de sciences de la vie et de la Terre ? Les écoles pourraient aussi, a-t-il encore suggéré, devenir « des espaces d'engagement »

d'où l'on pourrait à la fois lancer des actions (humanitaires, par exemple) mais aussi « les relire ». « Il faudrait considérer les établissements catholiques comme des lieux de vie où les adultes peuvent venir s'alimenter et pratiquer le discernement. La communauté chrétienne ne peut être réduite à la paroisse », a commenté Nicolas Capelle.

« Le chef d'établissement, a suggéré Gérard Gobry, directeur de l'Ifer³ à Dijon, ne pourrait-il être le responsable pastoral capable de faire le lien entre tout ce que les enfants ont à apprendre, pour en dégager du sens et pour en tirer des questions ? »

« Un établissements catholique peut se permettre de mettre en évidence des convergences entre la culture et la foi, a souligné Chantal de Frémenville, professeur de français et de latin à la retraite, membre de la communauté Saint-François-Xavier. On peut s'écouter entre enseignants et parler des réactions des jeunes sur ce qu'ils sont en train d'apprendre. Pourquoi ne pas y réfléchir avec les responsables de la pastorale ? »

Bonnes idées

« Arriver à faire travailler ensemble, sur un même projet, parents et professionnels de l'éducation », a été l'un des objectifs de Françoise Gausson, directrice diocésaine de Montpellier. Objectif atteint : la constitution de bi-

nômes éducateurs-parents qui poussaient la porte des établissements pour les découvrir et faire remonter les bonnes idées a été un succès. « La particularité de l'enseignement catholique se vit dans un rapport différent aux familles », a-t-elle expliqué en ajoutant : « Encore faut-il se situer par rapport à elles sans les ghettoïser. »

Christiane Conturie, professeur de lettres au lycée Charles-Péguy, à Paris, et membre de la communauté Saint-François-Xavier, a expliqué comment, dans son établissement, on aide les enseignants « à puiser l'énergie nécessaire dans les ressources de la foi, car beaucoup engagent d'eux-mêmes, dans leur tâche, plus qu'ils ne l'expriment. Le dire, c'est déjà libérer des geysers d'énergie ». On y cherche aussi à être un lieu ressource pour les parents grâce à des débats thématiques bien organisés. Un exemple de thème abordé : « À quoi sert-il que nos enfants soient bardés de diplômes s'ils n'ont pas d'épaisseur humaine ? »

1. Adresse : 61 rue du Général-de-Miribel, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 01 41 39 25 80.

Madeleine Daniélou a créé en 1907 une école normale libre et une communauté de femmes consacrées exerçant leur mission dans et par l'éducation afin d'irriguer l'espace social de la sève chrétienne.

2. Visiteur provincial du district de France, auteur de *Je veux aller dans ton école !*, Salvator, 2006.

3. Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions.

Un groupe de travail efficace

Né pour préparer l'anniversaire de la loi de 1905 qui instaura la séparation entre l'Église et l'État, un groupe de travail s'est constitué autour de l'évêque d'Angoulême, M^{gr} Claude Dagens*, avec notamment, François Boedec, Guy Coq, Hugues Derycke, Roger Fauroux, Henri-Jérôme Gagey Marguerite Léna, Gérard Testard. Ce groupe a déjà initié deux journées de réflexion collective (sur le thème « Foi et société »), au Centre Madeleine-Daniélou de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Il a, depuis, continué ses rencontres. L'éducation s'est imposée comme une problématique urgente. Le samedi 17 mars 2007, des représentants des deux traditions d'enseignement – la catholique et la publique –, de sensibilités diverses allant de la Mission de France à Fondacio, en passant par l'École cathédrale (lieu de formation du diocèse de Paris), l'Institut catholique de Paris ou le Centre Sèvres (jésuite), se sont donc retrouvés pour inventer les innovations à mettre en œuvre pour revaloriser l'engagement éducatif. Un livre vient de poser les prémisses du débat : *Pour l'éducation et pour l'école. Des catholiques s'engagent*, écrit par des membres du groupe, sous la direction de M^{gr} Claude Dagens, afin de toucher un public le plus large possible. **MCJ**

* Initiateur, en 1996, de la Lettre aux catholiques de France qui incitait les catholiques à s'engager dans la société française.

L'appel

M^{gr} Claude Dagens et son groupe de travail ont profité de leur livre (cf. ci-contre) pour lancer un appel national pour revaloriser l'engagement éducatif dans l'Église et la société. Pour l'évêque d'Angoulême, cet engagement doit être revalorisé par des enseignants et des éducateurs qui doivent pouvoir dire les raisons et les joies qui les poussent à enseigner et par des contenus de la culture scolaire qui ne reposent pas seulement sur des critères de rentabilité et d'efficacité mais aussi, et en particulier sur l'éducation civique, l'éducation morale et l'éducation religieuse.

« Parce qu'il y a urgence pour l'éducation et pour l'école,

Parce qu'il y a urgence pour que chaque enfant puisse grandir dans la conscience de sa dignité et dans son goût pour l'avenir,

Parce que certains jeunes, notamment parmi les enfants d'immigrés, sont exclus de l'éducation et privés de toute chance de réussite,

Nous appelons des chrétiens présents dans l'école à se rencontrer localement, qu'ils soient enseignants ou assument d'autres fonctions, dans l'institution scolaire laïque ou dans l'enseignement catholique. Nous appelons à ces rencontres, dans chaque discipline, de manière interdisciplinaire, en reliant aussi les divers degrés d'enseignement. Ces rencontres peuvent aussi associer des parents et des jeunes.

C'est pourquoi nous appelons également les enseignants et éducateurs des deux types d'écoles [publique et privée] à imaginer et à mettre en œuvre des rencontres et des dialogues nécessaires entre eux pour relever les défis actuels, au-delà des blessures qu'a laissées la querelle scolaire dans nos mémoires. Il sera bon aussi que des jeunes et que des parents puissent être associés à ces rencontres.

Que l'on n'hésite pas à inviter à ces rencontres des hommes et des femmes chrétiens ou liés à d'autres traditions spirituelles ou agnostiques [...].

Il y a urgence ! »



M^{gr} Claude Dagens (dir.), *Pour l'éducation et pour l'école. Des catholiques s'engagent*, Odile Jacob, (contributions d'André Blandin, Isabelle Brochet, Guy Coq, Hugues Derycke, Roger Fauroux, Nicolas Renard, etc.), 2007, 296 p., 25 €.



Redécouvrir la laïcité

Le 9 mai 2004, Régis Debray déclarait : « *Je vois les chrétiens comme des pédagogues de la laïcité.* » N'est-il pas opportun de songer alors à une « *nouvelle présence de l'enseignement catholique au sein de la laïcité* » ? L'ouvrage dont nous vous présentons quelques extraits est le fruit de la session de ressourcement des chefs d'établissement du diocèse de Nanterre, qui a eu lieu à Bruxelles en novembre 2004.

Pas de privilège¹

Chacun peut [...] observer qu'après des périodes d'affrontements et de tensions, la tradition laïque et la tradition chrétienne se rencontrent maintenant en France dans une liberté qui leur permet de reconnaître des valeurs communes [...]. La laïcité n'est plus une idéologie conquérante et anticatholique comme en ses débuts. L'Église ne réclame plus aucun privilège, elle n'a plus de position dominante. Pour autant, elle ne saurait accepter une privatisation de la foi, comme si celle-ci devait demeurer dans les cœurs et ne pouvait contribuer à une transformation de la société. [...] Dans le contexte français de la laïcité, l'enseignement catholique, en même temps service de la nation et service d'Église, est apte à apporter des éléments de réponse dans un vrai respect des consciences. [...]

Le projet d'un établissement catholique ne se situe ni à côté ni en face de notre société, mais s'y inscrit loyalement et résolument sans fermer les yeux sur les erreurs et les drames qu'elle connaît. Ensuite, il participe aux joies, aux espérances, aux tristesses et aux angoisses de cette société, tout en reconnaissant ce qui en elle est richesse et progrès en faveur de l'homme et du vivre ensemble. Cette attitude fondamentale appartient à la vocation chrétienne qui, selon l'enseignement du Christ, est d'être dans le monde sans être du monde, comme le sel dans les aliments et la lumière dans l'obscurité. [...] La spécificité chrétienne est inséparable d'une présence et d'un engagement dans le monde et il ne peut pas y avoir pour nous d'opposition entre foi et raison.

Un appel à revisiter la laïcité²

Cette session de Bruxelles nous conduisait bien à une stimulante et provocante redécouverte des enjeux [de la laïcité énoncée en 1905]. [...] Mais comme le souligne M^{gr} Claude Dagens : « *Pourquoi et comment la conscience catholique a-t-elle été durablement mise à l'épreuve de la laïcité ? Ce sont les événements constitutifs du projet laïc qu'il faut donc examiner... En ce début du*

XXI^e siècle, il est trop clair que nous sommes affrontés à une nouvelle donne historique...³. »

Pourquoi ne pas réentendre [dès lors] les partisans de la libre pensée [...] Voilà pourquoi nous accueillîmes à Bruxelles, sans arrière-pensée, le « libre examinateur » Paul Danblon. [...] « *Il me paraît capital par ailleurs [nous indique M^{gr} Jousten,] de réfléchir à notre identité ou à notre spécificité, non pas face aux autres réseaux, mais pour nous-mêmes⁴.* » [...] les propositions d'André Fossion et de Jean-Paul Laurent pourraient nous aider à sortir d'une « opacité bienveillante ». [...]

Christian Salenson, directeur de l'Institut de sciences de théologie des religions de Marseille, mobilise l'attention sur ce point : « *L'école catholique a vocation à vivre pleinement la laïcité, évidemment en ne cherchant pas à imposer sa foi, en garantissant la liberté de croire et de ne pas croire, de croire en chrétiens, en juifs ou en musulmans. Qu'elle vive pleinement la laïcité, c'est-à-dire qu'elle offre un espace public où une diversité de croyances et d'opinions trouve la possibilité de se vivre et de s'exprimer et non d'être brimée et forcée au silence⁵.* »

Face à ces difficultés, M^{gr} Claude Dagens n'y va pas de main morte : il n'hésite pas à avertir l'enseignement catholique : « *[...] il se trouve à une heure de vérité. Ou bien il se laisse déterminer par des logiques d'organisation et de gestion [...] ou bien il accepte de s'engager dans une réforme profonde, non pas en brandissant d'abord le label catholique, mais en cherchant à comprendre, avec l'ensemble de ses personnels [...] en quoi il est l'héritier d'une tradition éducative qui accorde la priorité aux personnes sur les structures⁶.* » [...]

À Bruxelles, Jérôme Vignon ne nous disait pas autre chose : « *En outre, ce qui est aussi une nouveauté difficile mais prometteuse pour la tradition laïque française, c'est que cette tradition ne peut plus se contenter de la neutralité, mais qu'il lui faut aussi tenir compte, s'ouvrir à la pluralité des contributions dans le champ public [...]. Vivre l'intériorité au cœur de cette transformation pour moi politique – et je dirais peut-être pour vous encore plus culturelle – c'est en effet mûrir dans notre cœur et finalement restituer dans nos comportements, dans les organisations, dans les projets éducatifs dont nous avons la charge, la consé-*

quence, le fruit, de ce mûrissement. » La vraie question devient dès lors : que faire en vue de « désobstruer les sources » au sein de nos communautés éducatives, comment réveiller et mieux encore authentifier la confiance, l'intériorité, le recommencement ? L'école en mal d'elle-même doit reconstruire de toute urgence un ardent apprentissage : celui du métier d'homme au cœur et au service de la laïcité. Ce métier exige une longue et patiente fréquentation de la liberté et de soi-même [...]. À nos yeux, toute communauté éducative est appelée à poser et à se poser la question déterminante du psaume 8 : « *Qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui, le fils d'un homme, que tu en prennes souci ?* » [...]

Apprenant à penser l'homme, [les communautés éducatives] fixent des yeux son mystère à la fois inexprimable et incandescent. Les chrétiens ont, ici, à transmettre un don et non une prescription [...].

Tous les acteurs de l'enseignement catholique [...] goûteront comme nous l'analyse et les propositions de Jean-Paul Laurent : « *L'enjeu est de rapprocher deux conceptions de l'homme qui sont complémentaires ; celle "qui dit quelque chose de l'homme", la science par exemple, et celle où "quelque chose est dit à l'homme". Le récit scientifique de la Création dit quelque chose de l'homme [...]. Le récit biblique de la Création dit quelque chose à l'homme.* »

Choix des extraits et rédaction des inters : GILLES DU RETAIL

1. M^{gr} Gérard Daucourt, « Préface ».
2. Jean-Marie Vandermeer, « Introduction à la problématique ».
3. M^{gr} Claude Dagens, « D'un siècle à l'autre, la conscience catholique et la laïcité » dans *La nouveauté chrétienne*, Paris, Cerf, 2005, p. 90.
4. M^{gr} Aloys Jousten, évêque de Liège, intervention au congrès de l'enseignement catholique des 11 et 12 octobre 2002, Actes du congrès, p. 57.
5. Revue *Chemins de dialogue*, « L'école, la laïcité et les religions : le fait religieux », n° 23, juillet 2004, p. 34.
6. *La nouveauté chrétienne dans la société française*, Cerf, 2005, p. 174.

Savoir +

➤ Jean-Marie Vandermeer (dir.), *Pour une nouvelle présence de l'enseignement catholique au sein de la laïcité*, L'Atelier/Lumen Vitae, 206 p., 20 €.

Des cabotins en version picarde

À Amiens, *Chés cabotans*, des marionnettes traditionnelles, redonnent vie à la langue picarde pour le plus grand plaisir des élèves qui en profitent pour découvrir le théâtre sous un autre angle.

D.R.



Chés cabotans. Lafleur, tout de rouge vêtu, Sandrine, Tchot Blaise et... un représentant de l'autorité.

Bien boère, bien matcher et né rien faire » (« Bien boire, bien manger et ne rien faire »), telle est la devise de Lafleur. Ce personnage vêtu de velours rouge, à l'œil malicieux et au franc-parler, est le chef de file des *cabotans*, ces marionnettes picardes, à tringle et à fils, qui perpétuent l'esprit et le caractère des habitants de la région.

C'est au XVII^e siècle que ces petits comédiens de bois et de chiffons (d'où leur nom issu de « cabotins », comédiens ambulants) commencent à faire merveille. « Ainsi, de la fin du XVIII^e au début du XX^e siècle, Amiens comptait 85 théâtres de marionnettes, On estime que plus de 35 000 cabotans ont été sculptés à Amiens, en deux siècles », raconte Françoise Rose, directrice du théâtre municipal et de la troupe *Chés cabotans* d'Amiens.

Cette ancienne institutrice qui a voué sa vie à faire connaître et à développer cet art populaire, souligne combien ces spectacles étaient prisés de la population. « Par son esprit frondeur, son sens critique, ses charges contre l'autorité (il n'hésite pas à donner des grands coups de pied aux gendarmes), Lafleur et ses comparses étaient vivement appréciés. Ils racontaient les travers des "grands" avec ironie, défendait les causes justes, passaient au crible les aléas de la vie quotidienne, ou encore adaptaient les pièces de boulevard de l'époque. »

Digne successeur de Maurice Domon, qui a « réinventé » les marionnettes picardes en 1933, Françoise Rose se sert de ces « *tchots commédiens d'bos* » (« petits comédiens de bois ») pour défendre le picard, un parler qui a beaucoup inspiré le français. Contre l'avis des inspecteurs d'académie, elle s'était lancée dans une sensibilisation à cette langue en grande section de maternelle. « C'était au moment où l'on pratiquait l'initiation à l'anglais en maternelle, raconte-t-elle. Je me suis dit : pourquoi ne pas utiliser la même méthode avec le picard ? »

Ayant rejoint les « *chés tireux d'ficelles* » (manipulateurs de marionnettes à fils), elle utilise toute sa troupe de *cabotans* – Lafleur, sa femme Sandrine et leurs comparses, Tchot Blaise (l'ami intime), Papa Cucu (un bourgeois), *ch'traite* (le méchant dans toute sa splendeur), *chés cadoreux* (les gendarmes vêtus à l'ancienne de l'uniforme

jaune et du bicorne rouge), etc. – pour montrer, au travers d'une quarantaine de pièces, combien le parler picard est vivant. Et ce, pour le plus grand plaisir d'un public qui se frotte là à son patrimoine régional.

Des centaines d'écoles d'Amiens et du département sont venues voir ces étonnants petits personnages qui parlent une drôle de langue. « C'est une très bonne approche du théâtre, explique Claudine Trunet, professeur principale de 6^e au collège Saint-Riquier d'Amiens. Avec ma collègue enseignante de français, Camille Lamellière, nous l'avons programmée dans la journée d'intégration, avec une visite des hortillonnages¹. »

Créations

Première réaction de Marie : « À la fin de l'acte, on a été surpris de voir que l'endroit où Lafleur et Tchot Blaise jouaient était si petit. On ne s'en est pas aperçu durant le spectacle. » Même s'il n'a pas bien compris les dialogues, Clément a apprécié, car le décor était beau et « la dame a bien expliqué les choses ». Et le même de s'enthousiasmer : « C'était du vrai théâtre, et cela m'a donné envie d'en faire bientôt. » Carine, qui avoue n'avoir pas toujours compris Lafleur, a été étonnée « que les marionnettes aient des réactions humaines ». Angèle, pour sa part, trouve que « le picard donne vraiment quelque chose de drôle », et estime avant tout « que l'histoire a une morale : les méchants sont toujours punis, Lafleur et Tchot Blaise sont des amis unis. Cela apporte quelque chose de bon pour nous ».

De quoi encourager Françoise Rose à persister dans son ouverture à la population scolaire. En effet, son petit théâtre de 130 places a vu passer, en deux ans, 5 000 élèves venus voir le répertoire traditionnel, des pièces musicales adaptées pour les maternelles (*Pierre et le loup...*) ou des créations sur des thèmes comme la maltraitance.

Lafleur a encore de beaux jours devant lui.

BRUNO GRELON



La vie au bout des fils. Grâce à Françoise Rose, Sandrine s'anime.

1. Anciens marais transformés en jardins parcourus de canaux, en plein cœur d'Amiens.



Chés Cabotans d'Amiens, Théâtre d'animation picard, 31 rue Édouard-David, Quartier Saint-Leu, 80000 Amiens. Tél. : 03 22 22 30 90. Internet : www.ches-cabotans-damiens.com



VERS LE PAYS DE L'EFFROI

« Travaux forcés, famine, terreur, suspicion » furent les instruments de conversion utilisés par les Khmers rouges pour « purifier » leurs compatriotes de toute conception « impérialiste ». Leur méthode ? le travail dans les champs, forcé et sans aucune aide mécanique, pour que le labeur serve à évacuer toute pensée. Ils furent quelque six cents « paysans exécutants » qui, comme Claire Ly, s'échinèrent à travailler la terre de 1975 à 1979 dans un petit hameau près de la nationale 5.

Vingt-quatre ans après s'être échappée de l'enfer, cette survivante revient sur les lieux de son martyre en compagnie de sa fille, née à l'époque dans une mesure du village. Que de chemin accompli depuis sa fuite du Cambodge vers la France où

Claire Ly a trouvé refuge et s'est convertie au catholicisme. Forte de cette double culture, de cette identité paradoxale à mi-chemin entre la France et le Cambodge, entre le bouddhisme de sa jeunesse et sa chrétienté d'aujourd'hui, elle peut enfin communier avec son peuple.

MATHILDE RAIVE

Claire Ly
Retour au Cambodge - le chemin de liberté d'une survivante des Khmers rouges
L'Atelier
Coll. « Témoins d'humanité », 222 p., 17€



SOURCES ÉRUDITES

► Ancré dans la société juive des deux premiers siècles de l'ère chrétienne, cette étude entend mettre en lumière, à partir de la littérature talmudique, les relations entre les Sages et les premiers chrétiens. Très érudit, l'ouvrage est destiné aux spécialistes, ou du moins aux connaisseurs. Il consacre ses trois premiers chapitres à la rupture, ses prémices, son annonce et sa consommation, avant de se pencher sur la conception de la loi chez Paul de Tarse et de conclure par une dernière partie consacrée au regard porté par des historiens juifs contemporains sur Jésus de Nazareth. **MR**

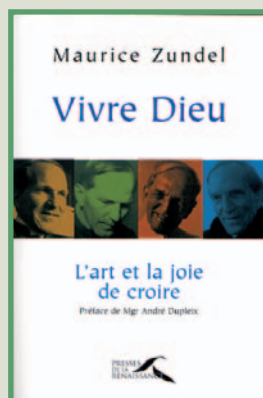
Dan Jaffé
Le Talmud et les origines juives du christianisme - Jésus, Paul et les judéo-chrétiens dans la littérature talmudique
Cerf
227 p., 23€



LE MOUVEMENT DE LA FOI

► L'esprit du Carême incite tous les baptisés à renouveler la profession de foi de leur baptême. Cette invitation offre une opportunité de faire le point sur sa spiritualité pour « se garder des engourdissements de l'âme et du corps », comme le disait saint Ambroise de Milan. En cinq courtes étapes, l'auteur, Mgr Dufour, président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, revient sur les mots les plus importants du Credo : Dieu est tout puissant ; Jésus est né de Dieu ; Jésus est ressuscité des morts ; l'Église est sainte ; l'Esprit donne la vie éternelle. Dans ces pages, l'évêque de Limoges donne aussi quelques conseils pour poursuivre notre réflexion. **MR**

Mgr Christophe Dufour
Cinq petites catéchèses sur le Credo
Bayard
112 p., 10€



VIVRE L'INFINI

► Considéré de son vivant par le pape Paul VI comme « un génie mystique, poète, écrivain et théologien », le prêtre suisse Maurice Zundel (1897-1975) suscite aujourd'hui un intérêt considérable. « *Vivre l'infini en soi et dans les autres* », conseillait-il en privilégiant une foi construite sur l'ouverture au monde. Proche de Teilhard de Chardin, cet humaniste chrétien croyait en « une vérité qui vient de Dieu, qui est en Dieu mais qui devient nôtre ». Partisan d'une existence responsable et assumée, il est l'ardent promoteur d'une présence assidue à l'Église considérée comme une « immense Eucharistie ». **MR**

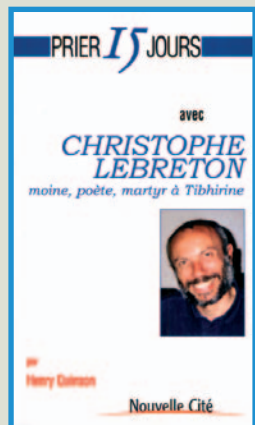
Maurice Zundel
(préface de Mgr André Duplex)
Vivre Dieu - l'art et la joie de croire
Presses de la Renaissance
286 p., 19€



LIVRE D'AMOUR

► Pédiatre durant quarante ans et médecin des Hôpitaux, Paul Lemoine est avant tout un père de famille de onze enfants. Il était donc tout indiqué qu'il nous dispense ses conseils. En tant qu'homme de l'art et *pater familias*, mais aussi en tant que chrétien, il a pris la plume pour coucher ses réflexions sur l'éducation. Livre d'amour plus que guide pratique, son ouvrage – un best-seller déjà vendu à 44 000 exemplaires – se fonde davantage sur le bon sens que sur la théorie. L'auteur avance pas à pas depuis les premiers pleurs jusqu'au mariage. Son credo ? L'importance des mères à la maison, les ravages d'une carence affective et la beauté de la chasteté avant l'union religieuse. **MR**

Paul Lemoine
Transmettre l'Amour - l'art de bien éduquer
Nouvelle Cité
Coll. « Vie des hommes », 350 p., 20€



UNE QUÊTE INFINIE DE L'AMOUR FRATERNEL

▶ Tout commence dans une chambre d'étudiant, à Tours. Christophe Lebreton (1950-1996), qui suit des cours de droit, y fait une expérience spirituelle qui le marque à jamais. Alors qu'il a abandonné toute pratique religieuse, surgit en lui un « *je t'aime* » adressé à Dieu qui lui « *déchire la chair* » : « *Reconnaissance de quelqu'un, Autre, là...* », écrit-il. Cet événement « *si pauvre et dérisoire* » va l'entraîner très loin : ce sera l'abbaye de Tamié, mais surtout le monastère de Tibhirine, dans l'Atlas algérien. Le moine cistercien est aussi poète à ses heures. Au fil des ans, il met en mots l'indicible. Jusqu'au jour où il est assassiné, à 45 ans, après avoir été enlevé par un groupe armé avec six autres de ses frères. Onze ans après ce drame, Henry Quinson, auteur de ce « *Prier 15 jours*

avec... », s'est replongé dans ses écrits. Il nous propose de découvrir sa quête infinie de l'Amour fraternel. Un amour qui passera par la Croix. On peut y lire ces lignes, comme une offrande : « *c'est écrit de ta main / c'est rempli de lumière / c'est brûlant / c'est prière comme sang répandu / c'est pour tous.* »

SYLVIE HORGUELIN

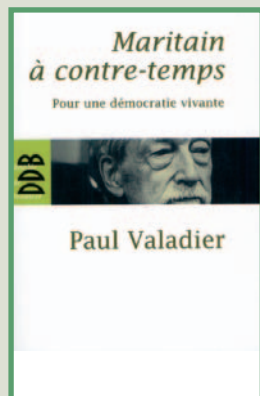
Henry Quinson
*Prier 15 jours avec Christophe Lebreton –
 moine, poète, martyr à Tibhirine*
 Nouvelle Cité
 128 p., 12,50 €



AVENTURE CHRÉTIENNE

▶ Après *La grâce de vivre* (Bayard, 2005), qui évoquait l'homme, le théologien et l'évêque, ce nouveau livre veut « *tenter de préciser davantage en quoi et comment tout cela peut être vécu chrétiennement* ». Mgr Doré a réuni ici six conférences de Carême de 2004, 2005 et 2006 sur la foi, l'espérance et la charité. On y trouve d'abord une étude anthropologique qui aide à la compréhension du monde contemporain. Puis le point de vue chrétien, pour en dégager la spécificité. Le théologien nous invite, à partir des trois vertus théologiques, à parcourir l'ensemble du Credo, l'eschatologie chrétienne et l'éthique. Mais c'est aussi un ouvrage de pasteur : « *Ce que vous avez dit m'aide à symboliser mon existence, à la relire* », témoigne une auditrice. Cette lecture, très accessible, nous invite à pareille aventure. **CB**

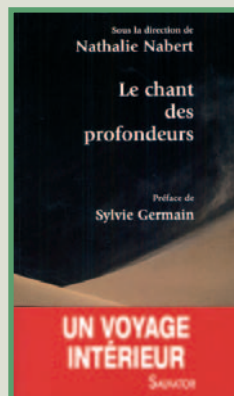
Mgr Joseph Doré
La grâce de vivre en chrétien
 Mame
 268 p., 17 €



REDÉCOUVRIR MARITAIN

▶ S'afficher comme penseur catholique, même pour un laïque œuvrant dans le domaine de l'analyse politique, est-il une tare ? Sans doute puisque, très marquées par la théologie de saint Thomas d'Aquin, les réflexions du philosophe Jacques Maritain (1882-1973) sur le totalitarisme et la démocratie sont oubliées aujourd'hui. C'est à leur redécouverte que nous sommes invités ici. À l'heure des « *débats participatifs* », nous retiendrons les critiques virulentes de cet intellectuel envers Bodin, Hobbes et Rousseau qui imaginèrent « *le concept de souveraineté de l'État ou du peuple, faisant croire au peuple en son pouvoir au moment même où ils l'en dépouillaient* ». **MR**

Paul Valadier
*Maritain à contre-temps -
 pour une démocratie vivante*
 Desclée de Brouwer
 141 p., 17 €



VOYAGE INTÉRIEUR

▶ « *Les trois grands monothéismes, et l'islam, appartiennent à la civilisation de la vénération de la Parole inspirée* », rappelle Nathalie Nabert, doyenne de la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris et fondatrice du Centre de recherche et d'étude de spiritualité cartusienne. Les mots de la Torah, du Coran et de la Bible servent ici de socle à une réflexion spirituelle menée par différents témoins engagés dans la vie spirituelle des trois religions. Sans jamais perdre de vue, comme le dit l'écrivain Sylvie Germain en préambule, « *qu'aucune sonde – excepté la vie de la personne éprise de Dieu – n'est appropriée pour évaluer la profondeur de la foi* ». **MR**

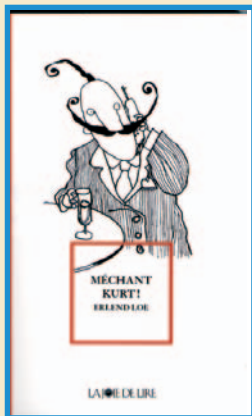
Nathalie Nabert (dir.),
 Sylvie Germain (préface)
Le Chant des profondeurs
 Salvator
 160 p., 14,50 €



DERRIÈRE L'ADOPTION

▶ Autobiographique, le premier livre de Christian Demortier, *Adopté dans le vide* (Jubilé, 2001), racontait son cheminement intérieur et les conséquences douloureuses de son adoption. Ce récit provoque, chez ses lecteurs, de nombreuses réactions. Partant de ces dernières, l'auteur poursuit sa réflexion sous la forme de questions/réponses nourries de son parcours et de ceux de ses interlocuteurs. Sans renier l'acte d'amour qui gouverne les adoptions internationales, Christian Demortier, né en Inde puis élevé à Bruxelles, entend attirer notre attention sur les dichotomies qui persistent entre la bonne volonté des parents, et la souffrance des enfants coupés de leurs racines. **MR**

Christian Demortier
L'adoption et sa face cachée
 Jubilé
 208 p., 16 €



L'ARGENT NE FAIT PAS LA POLITIQUE

➤ Conducteur de chariot élévateur-transpalette depuis de nombreuses années, Kurt possède un Fenwick jaune, une moustache, une femme, Anne-Lise, qu'il adore, et trois enfants. Son existence est plutôt heureuse, mais il s'ennuie. Il aimerait avoir plus d'argent. Son souhait se réalise le jour où, après avoir sauvé un matelot de la noyade, il se retrouve en possession d'un diamant aussi gros qu'un ballon de football. Kurt est riche. C'est alors que les ennuis commencent. Car notre ami n'en fait plus qu'à sa tête. Après avoir acheté tout et n'importe quoi, se croyant tout permis, il se lance dans la politique, brigue le poste de Premier ministre. Un désastre. Influencé par l'humour pince-sans-rire de Jean-Philippe

Toussaint, et autres auteurs français des années 80, doté d'un style décapant, le Norvégien Erlend Loe revient avec son héros faussement naïf pour ouvrir les yeux de ses lecteurs sur un sujet on ne peut plus d'actualité. Un régal, servi par le trait incisif d'un illustrateur inspiré. À partir de 8 ans.

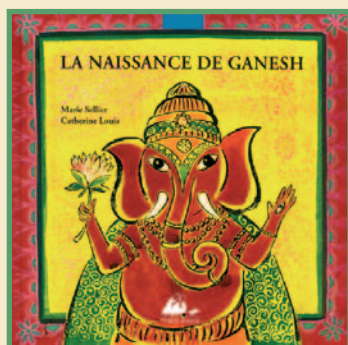
MATHILDE RAIVE

Erlend Loe (texte traduit du norvégien par Jean-Baptiste Coursaud), Kim Hiorthoy (ill.)

Méchant Kurt !

La joie de Lire

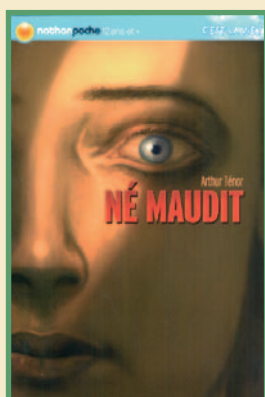
122 p., 7,90 €



HISTOIRE D'UN DIEU À TÊTE D'ÉLÉPHANT

➤ À la fois divin, humain et animal, Ganesh est le dieu préféré des hindous. Est-ce dû à son physique débonnaire, à son corps d'homme surmonté d'une tête d'éléphant ou à son pouvoir de faire disparaître les obstacles ? Pour l'une ou l'autre raison, il n'en demeure pas moins que le récit de sa vie, fondée sur un malentendu entre sa mère, la belle Parvati, et son père, le fier Shiva, contribue à sa légende. Racontée dans cet album chatoyant, dont les illustrations éclatantes sont bordées de frises végétales comme l'étaient les miniatures, l'histoire de Ganesh est une merveilleuse façon d'initier les plus jeunes à la magie du continent indien, à ses fêtes et ses couleurs si généreuses. À partir de 6 ans. **MR**

Marie Sellier (texte),
Catherine Louis (ill.)
La naissance de Ganesh
Picquier Jeunesse
32 p., 13,50 €



LE MARTYRE DE FRANÇOIS

➤ Né durant l'Occupation d'une mère française et d'un père allemand, François est, ce que l'on appelait à l'époque « un fils de Boche ». L'un de ces 200 000 enfants auxquels les bonnes âmes firent payer l'horreur de la guerre. Confié par sa mère à sa grand-mère, la vieille et cruelle Faustine, qui n'a de cesse de le voir expier la honte de sa naissance, François subit les coups, les insultes et les humiliations. L'histoire de François est une fiction. Mais elle fut inspirée à l'auteur par le témoignage de l'un de ces « martyrs ». À la lecture de *Né maudit*, cet homme s'est reconnu dans ce texte douloureux, cruelle leçon de vie d'une époque pas si lointaine. À partir de 12 ans. **MR**

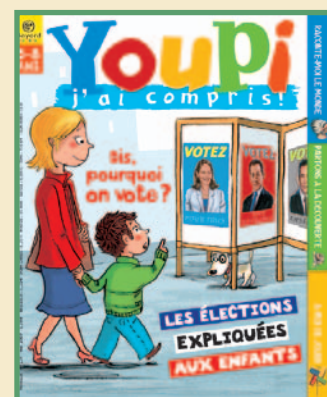
Arthur Ténor
Né maudit
Nathan Poche
144 p., 4,95 €



PAPA, JE T'AIME

➤ Julie est fâchée contre son papa qui est parti vivre dans une autre maison. Elle ne veut plus le voir. À l'aide de dessins sensibles et de mots tout aussi justes, ce récit d'une séparation entre une petite fille et son père relate avec pudeur la douleur du divorce des parents vu par les enfants. Les liens distendus, l'absence, la colère sont la trame de cette histoire qui, heureusement, se finit bien lorsque Julie réalise que son papa lui manque. Très astucieusement, les tons gris, associés à l'univers de l'adulte confronté à la tristesse d'un quotidien morne, dénué des rires de sa fille, font face aux couleurs pastel de la chambre de Julie. Les deux mondes finiront par se rejoindre. À partir de 3 ans. **MR**

Claude K. Dubois
Une histoire à deux
Pastel/L'École des loisirs
44 p., 11 €



COMPRENDRE LE MONDE

➤ Démocratie, écologie, gouvernement, justice... Depuis près d'un an, le magazine *Youpi* propose à ses petits lecteurs de s'initier à la citoyenneté et de se familiariser avec les mots dont il est important de connaître le sens. Avec la rubrique « Des mots pour comprendre le monde », *Youpi* aide ces futurs citoyens à acquérir un esprit critique, ouvert sur les autres, qui leur permet de trouver leur place dans le monde et leur donne envie d'agir pour le rendre meilleur. Qui dit citoyen dit élection : *Youpi* n'échappe pas à la règle et propose en mai un numéro spécial qui explique aux plus petits ce qu'est une élection, un président, et pourquoi c'est important. De 5 à 8 ans. **FR**

Youpi n° 224, 5,90 €
Bayard
En kiosque le 20 avril 2007

DU PRÉ-SAINT-GERMAIN À SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS



► S'« il n'y a plus d'après à Saint-Germain-des-Prés », comme l'a chanté Guy Béart, il y a eu un avant. Un pré-Saint-Germain-des-Prés, en quelque sorte. Et c'est le premier atout de cette anthologie que de souligner combien les chanteuses réalistes des années 20 et 30 ont marqué les auteurs phares des deux décennies suivantes. Telle Nane Cholet, interprète de Jean Tranchant, précurseur du « réalisme poétique ». Ou Marianne Oswald que l'on entend d'abord en 1933 (*Complainte de Kesoubah*) puis en 1947 au temps d'un Saint-Germain-des-Prés peuplé d'artistes qui se succèdent au fil des 65 pages réunies ici. On croise Boris Vian jouant de la trompette lors d'une émission de radio en vrai faux direct du Tabou, Jean-Paul Sartre, auteur pour Juliette Greco, ou

Jacques Prévert, fournisseur d'à peu près tout le monde : d'Agnès Capri à Cora Vaucaire, en passant par les Frères Jacques dont la rare version de *Barbara* proposée ici est « la plus belle de cette œuvre tendre, sombre et vengeresse » écrit Daniel Nevers, qui a l'érudition communicative, dans le copieux livret de ce triple CD. Citons encore Stéphane Golmann (*La Marie-Joseph*), aujourd'hui injustement oublié, qui mériterait l'une de ces intégrales comme on sait les concocter chez Frémeaux & Associés. **RENÉ TROIN**

*Saint-Germain-des-Prés
les riches heures de la Rive gauche (1926-1954)*
Frémeaux & Associés
3 CD + 1 livret (48 p.), 29,99 €



CHANSONS FRUITÉES

► Et si les fruits se révoltaient. À force d'être « secoués, croqués, crachés, dénoyautés, papouillés, épluchés, écorchés, mis en quartiers, tartatinés... ». Peut-être même qu'un beau jour « les pommes mangeront les hommes ». En attendant, les « Belles Joséphine », les « Joli Bois » et autres bonnes pommes continuent à faire tourner la tête du « Grand Alexandre » qui en est une autre. Et nous, *Cerise sur le gâteau*, nous nous régalaons des comptines rassemblées dans *Les voix du fruit*. À l'initiative d'Annik Meschinot, Jean-Paul Poletti et le chœur de Sartène rejoignent les chanteuses de la Compagnie Rouge Malice. Un bonus vidéo cédérom entraîne l'auditeur dans les coulisses de ce « voyage imaginaire, sensuel et ensoleillé où le fruit croise l'histoire de l'humanité ». **MR**

Compagnie Rouge Malice
Les voix du fruit
Enfance et Musique
1 CD (+ 1 livret 20 p.), 19,50 €



BLUES FRANCOPHONE

► Né vers la fin du XIX^e siècle sur les rives du Mississippi, le blues chantait la misère des esclaves noirs dans les champs de coton. Cri de douleur né des difficultés du quotidien, ce rythme lancinant obéit à une structure harmonique construite sur trois accords et douze mesures de quatre temps chacune. John Lee Hooker, Big Mama Thornton, Muddy Waters ou Robert Johnson comptent parmi ses plus grands interprètes. Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Paul Personne ou Patrick Verbeke l'ont illustré en français. Sur leurs traces, The Honey Men l'ont adapté à l'univers des petites oreilles : *Cow-boy bigleux, L' train va partir, Y a du blues dans mon école...* Leurs textes familiers et festifs sur des musiques fidèles aux canons du blues emportent l'adhésion sur disque comme en spectacle. **MR**

The Honey Men
Du Blues dans mon quartier
lIode/L'Autre Distribution
1 CD (+ 1 livret de 28 p.), 19,50 €



LE DESTIN : UNE ALTERNATIVE

► Le dimanche 6 mai 2007, à 10 heures, sur France 2, « Agapé », émission proposée par *Présence protestante* et *Le Jour du Seigneur*, aura pour thème « Destin : se battre ou se soumettre ? » Une question qui en appelle d'autres : « Les événements de notre vie sont-ils déterminés d'avance par une puissance qui nous dépasse ? » ; « Dans quelle mesure notre environnement et notre apparence peuvent-ils peser sur notre destin ? » ; « Devons-nous nous résigner à l'inéluctable ou avons-nous la liberté de créer notre propre avenir ? » Pour en débattre, Catherine Matausch recevra sur le plateau d'« Agapé » Érik Pigani, journaliste et psychothérapeute, Étienne Klein, physicien et docteur en philosophie des sciences, Léonora Miano (*notre photo*), écrivain africain, prix Goncourt des lycéens 2006, et André Gounelle, théologien protestant. **MLS**

www.lejourduseigneur.com



UNE SEMAINE BRÉSILIENNE

► Du 9 au 13 mai, 2007, Benoît XVI sera au Brésil. Sur KTO, on pourra suivre en direct les célébrations présidées par le Saint-Père et ses rencontres au fil des jours. Ce voyage est aussi l'occasion pour KTO de se mettre, dès le 5 mai, à l'heure du Brésil, à travers ses émissions phares et une série de documentaires : – 7 mai, 20h50 : *Les curés superstars* (ils vendent des millions de disques aux fidèles de leurs « show messes ») ; *Le Christ dans les favelas de São Paulo* (rencontre avec des communautés ecclésiales très actives, *notre photo*). – 8 mai, 20h50 : *La Pastorale des enfants* (soutenu par l'Unicef, l'Onu et les évêques du Brésil, Zilda Arns Neumann mène une action sociale en faveur de milliers d'enfants souffrant de carences alimentaires). – 10 mai, 20h50 : *Dia da festa* (les membres du « Mouvement des sans-toit du centre » investissent des immeubles abandonnés de São Paulo) **IDP**

www.ktotv.com

DEMANDE D'EMPLOI

➤ Recherche poste de **chef d'établissement**, région Grand Ouest ou Sud-Ouest. Formation IFCEC terminée.
Tél. : 02 31 97 14 91.
E-mail : mjp.lepy@wanadoo.fr

OFFRES D'EMPLOI

➤ Fondation chrétienne, acteur du secteur social et de la protection de l'enfance de dimension nationale, la **Fondation d'Auteuil** compte 14 directions régionales, 170 établissements, 3 900 salariés. Nous accueillons 9 000 jeunes en grande difficulté sociale, familiale, affective, dans le respect de leur origine et de leur religion. Nous leur proposons un accompagnement global personnalisé, associant éducation et formation, en vue d'une insertion socioprofessionnelle.

La Fondation d'Auteuil recrute des **directeurs d'établissement scolaire** (collèges, lycées professionnels, filières d'apprentissage) **pour la rentrée 2007**.

Vous êtes un professionnel de l'enseignement catholique. Vous souhaitez vous engager auprès d'enfants et adolescents en difficulté. Vous avez le goût de l'innovation pédagogique dans une approche globale éducation/formation. Vous aimez le travail en équipe, la collégialité... Venez rejoindre un établissement scolaire de la Fondation d'Auteuil. **Contacteur : Fondation d'Auteuil, Emploi Mobilité, 40 rue Jean-de-La-Fontaine, 75781 Paris Cedex 16. Ou de préférence par e-mail à l'adresse : recrutement@fondation-auteuil.org**

➤ **Ensemble scolaire Sainte-Marie - Grand-Lebrun, à Bordeaux**

deux, sous tutelle marianiste (Société de Marie) : 2 200 élèves, 140 enseignants, 85 personnels salariés (école, collège, lycée, classes préparatoires aux grandes écoles) **recherche, pour l'année 2007/2008, un animateur en pastorale scolaire collègue** (4^e/3^e, soit 520 élèves) et lycée (650 élèves).

Profil de poste détaillé envoyé sur demande.

Dossier de candidature à adresser, pour le 15 mai au plus tard, sous pli confidentiel, à : M. Marc Braure, Ensemble scolaire Sainte-Marie - Grand-Lebrun, 164 avenue Charles-de-Gaulle, B. P. 229 - 33021 Bordeaux Cedex. Tél. : 05 56 08 32 13. E-mail : m.braure@grandlebrun.com

➤ **Ensemble scolaire Sainte-Marie - Grand-Lebrun, à Bordeaux** (tutelle marianiste – 2 200 élèves de la grande section de maternelle jusqu'aux classes préparatoires aux gran-

des écoles), **recherche** pour l'année scolaire 2007/2008 un **cadre d'éducation chargé du lycée** (650 élèves). Une expérience en structure analogue est indispensable.

Profil de poste détaillé envoyé sur demande.

Veillez envoyer, pour le 15 mai au plus tard, lettre de motivation manuscrite, CV, photo et prétentions à : M. Marc Braure, Ensemble scolaire Sainte-Marie-Grand-Lebrun, Commission de recrutement CE lycée, 164 avenue Charles-de-Gaulle, B. P. 229 - 33021 Bordeaux Cedex.

Tél. : 05 56 08 32 13. E-mail : m.braure@grandlebrun.com

SÉJOURS

➤ L'association Les Courlis, gérée par la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus du Mans, organise depuis 50 ans un **séjour d'été à Dinard** (Ille-et-Vilaine) pour les enfants de **6 à 12 ans**. Cette année, il aura lieu du **10 au 24 juillet**. Au programme : plage, grands jeux, croisière sur la Rance, loisirs créatifs, découverte du littoral et de l'écosystème maritime, réalisation d'un film (une copie sur DVD remise à chaque famille), partage avec des enfants espagnols...

Renseignements et demande de dossier d'inscription : Association Les Courlis, 3 place Gustave-Langevin, 72000 Le Mans. Tél. : 02 43 74 75 00 (après 20 heures).

À votre service



Cette page est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.



vous offre votre petite annonce gratuite
Enseignement catholique actualités
277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 53 73 73 75, fax : 01 46 34 72 79

Nom : Prénom :

Établissement/Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecrivez lisiblement en indiquant la ponctuation. Ne coupez pas les mots en fin de ligne et n'utilisez pas d'abréviations.

Numéro de votre département
 Echanges
 Cours
 Documents
 Contact
 Divers

TEXTE A PUBLIER

.....

.....

.....

.....

Tél. : e-mail :

Pour accompagner les défis des élèves du 1^{er} degré une série de documents conçus par l'AIRIP*

*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle
PS / MS / GS

cycle 2 :
GS / CP / CE1

cycle 3 :
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :

1 €

Guide de l'enseignant :

1,50 €

PACK POUR UNE CLASSE : 28 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 1 Guide de l'enseignant

PACK POUR UNE CLASSE : 40 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 28 Livrets de connaissances
- 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :

0,50 €

Nom/ Établissement : **BON DE COMMANDE.**

Adresse :

Code postal : Ville :

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex.ou de pack ex. ex. ex. ex. ex. ex. pck pck pck pck pck
Prix (x nbre ex./pack) € € € € € € € € € € €
Nbre total d'ex./pack exemplaire(s)					 pack(s)		 pack(s)	

Prix total : € N'envoyez pas votre règlement. Les frais de port seront calculés par nos soins.

Frais de port sur facture (accompagnant votre commande)

Bon de commande à renvoyer à : AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique
277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79